

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 952 114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Allô Moscou?

Il faut prendre M. Gorbatchev au mot...
En clair, il devient urgent de relancer le dialogue euro-soviétique.

Partisan convaincu - et de longue date! - d'un rapprochement lucide avec l'Est, M. Hans Dietrich Gentscher, ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, a profité de sa récente rencontre avec son collègue français pour enfoncer, une nouvelle fois, son vieux cheval de bataille.

Un canasson qui, il est vrai, n'a rien perdu de sa vitalité, dopé qu'il est à la fois par le succès rencontré par le ministre libéral lors des récentes élections allemandes et par la nouvelle impulsion donnée à la politique extérieure soviétique par l'actuel maître du Kremlin.

L'analyse des Allemands est simple et logique. Au-delà des péripéties du show diplomatique, influencé par des contingences de politique intérieure, les deux Grands vont poursuivre leur rapprochement et, probablement, parvenir à un accord sur la limitation des armements. Non par un amour soudain pour la paix, mais tout simplement parce que des éléments objectifs les y poussent d'une manière de plus en plus impérative.

Des éléments qu'incidence font ressortir les très récentes statistiques publiées par le FMI. On y lit en effet que les dépenses militaires des pays industrialisés ont fortement augmenté dans les années 80, la palme revenant sans conteste aux Etats-Unis qui, en 1984, ont consacré près du quart de leur budget à la défense, ce qui équivaut à 6 pour cent du produit national brut du pays. Une ponction énorme, même si elle demeure de loin inférieure au 14 pour cent du PNB dépensé par l'URSS. L'Allemagne fédérale, elle, n'a pour la même année, consacré que 9 pour cent de son budget à l'armée, le Japon encore moins.

La tentation est grande dès lors de tirer un parallèle entre d'une part la santé économique florissante de la RFA et de l'Empire du Soleil levant, et d'autre part la stagnation pour ne pas dire le déclin de la puissance industrielle des USA et de l'URSS.

Lors du récent plénum du parti, M. Gorbatchev lui-même relevait que le développement de l'Union soviétique s'était arrêté dans les années septante. Quant aux Etats-Unis, il n'est besoin de rappeler que le rôle profondément néfaste joué par l'accumulation des énormes déficits budgétaires.

Pour les Allemands, ce boulet économique constitué par la course aux armements n'est plus supportable par les deux Grands dans la mesure où, paradoxalement, il met en péril, à terme, leur suprématie planétaire. D'où la nécessité, pour l'un comme pour l'autre, de s'entendre afin de limiter les dépenses d'armement.

D'où aussi la nécessité, pour l'Europe, de devenir rapidement partie prenante à ce dialogue. Sous peine d'en être simplement un des enjeux.

Roland GRAF

Beyrouth: attentat meurtrier

Quinze personnes au moins ont été tuées et une quarantaine d'autres ont été blessées par l'explosion d'une voiture piégée dans le quartier de Roueis, dans la banlieue sud de Beyrouth, sous contrôle à la fois de la milice chiite Amal et du Hezbollah (parti de Dieu pro-iranien). L'attentat s'est produit à l'heure de la sortie des écoles, a-t-on annoncé de source proche de la milice Amal.



Une ambulance évacue les victimes vers un hôpital de Beyrouth-Ouest. (Bélino AP)

Sous une pluie battante, les équipes de secours s'efforçaient de retrouver des survivants dans les décombres des immeubles endommagés par la déflagration. De même source, on précise que l'explosion a été causée par une charge de quelque 50 kg d'un gaz liquéfié hautement explosif dissimulée dans une Mercedes. Le journaliste de l'AFP a vu les débris de la voiture et constaté que le cratère de l'explosion est de trois mètres de diamètre et d'un mètre de profondeur.

Le souffle a pulvérisé les vitres des immeubles dans un rayon de cent mètres et des voitures ont pris feu, calcinant leurs passagers. Des incendies ont ravagé six magasins d'un immeuble résidentiel, près duquel était garée la voiture piégée, entravant les secours.

«L'attentat s'est produit au moment de la sortie des écoles, alors qu'une foule se trouvait dans les rues», a précisé un représentant d'Amal. Selon les radios, de très nombreux blessés ont été transportés dans les hôpitaux.

Cet attentat est le plus meurtrier dans ce secteur depuis celui qui, le 8 mars 1985, avait fait plus de 90 morts dans le quartier de Bir al Abed, situé à quelque 500 mètres du lieu de l'attentat de Roueis. (ats, reuter, afp)



météo

Toute la Suisse: quelques pluies se produiront dès l'aube sur la Romandie et le sud. La limite des chutes de neige se situera vers 1600 mètres au début pour s'abaisser ensuite vers 1000 mètres. Est, brouillard le matin. En altitude, rares pluies.

Evolution probable: hormis de belles éclaircies de foehn dans l'est, temps en général variable accompagné de précipitations. Limite des chutes de neige comprise entre 800 et 1300 mètres d'altitude.

INDICE CHAUFFAGE

Voir en page 31

Mardi 10 février 1987
7e semaine, 41e jour
Fête à souhaiter: Arnaud

	Mardi	Mercredi
Lever du soleil	7 h 46	7 h 44
Coucher du soleil	17 h 48	17 h 49
Lever de la lune	14 h 01	15 h 05
Coucher de la lune	6 h 21	7 h 00
	Vendredi	Lundi
Lac des Brenets	750,16 m	750,79 m
Lac de Neuchâtel	428,99 m	428,99 m

sommaire

Hausse de l'indice des prix

ECONOMIE Page 6

R

région
2e cahier

Qualité de l'air dans le canton de Neuchâtel

L'alerte est au rouge

PAGE 17

Prise d'otages à Marseille Bandits contraints à la fuite

Les 23 otages retenus par 7 malfaiteurs depuis hier matin dans la Caisse d'Epargne de Marseille ont été retrouvés sains et saufs par les forces de l'ordre qui ont donné l'assaut dans la soirée.

Les malfaiteurs ont cependant réussi à prendre la fuite par les sous-sols, déjouant ainsi la vigilance des policiers. Ces derniers ont exigé pendant toute la journée des voitures et une rançon de 30 millions de francs (7,5 millions de francs).

Parmi les otages figuraient 12 membres du personnel (9 hommes et 3 femmes) et 11 clients.

En fin d'après-midi, les malfaiteurs qui, tout au long de la journée, avaient tiré une trentaine de coups de feu d'intimidation en direction des forces de l'ordre lançaient un dernier ultimatum réitérant leur demande de deux voitures et de 30 millions de francs.

A 20 heures, les policiers avaient obtenu de repousser l'ultimatum. A 20 h 30, ils entendaient encore du bruit. En fait, depuis une demi-heure, les gangsters avaient demandé aux otages de taper contre le mur, pour faire croire qu'ils défonçaient encore des coffres. (ats, afp)



Des policiers français ont cerné la Caisse d'Epargne de Marseille en se protégeant derrière des voitures. (Bélino AP)

Manifestation à Moscou Les miliciens n'interviennent pas

Sept Juifs soviétiques à qui les autorités ont refusé un visa d'émigration ont manifesté hier dans une rue commerçante de Moscou pour demander notamment la libération de Josef Begun, un professeur d'hébreu emprisonné.

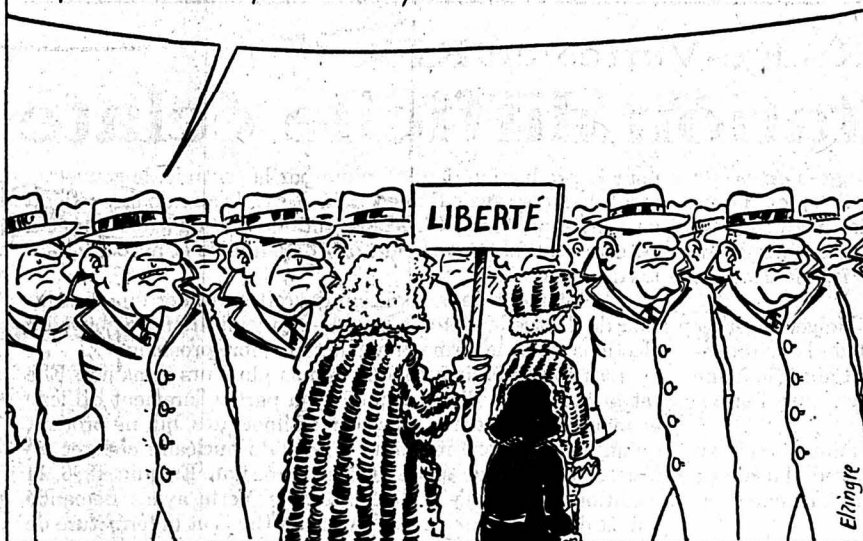
M. Begun purge une peine de détention à régime strict à la prison de Tchistopol pour «agitation anti-soviétique» et «propagande». Il ne faisait pas partie du groupe de 42 dissidents libérés récemment par les autorités soviétiques.

Les manifestants ont défilé pendant environ 90 minutes dans une rue piétonnière en portant des pancartes avec ces mots: «Libérez Josef Begun. Laissez-nous aller en Israël». Les miliciens étaient postés non loin de là mais ne sont pas intervenus. Les «refuzniks» ont annoncé leur intention de revenir tous les jours tant que M. Begun ne serait pas libéré.

Quelque 200 passants s'étaient rassemblés pour les regarder et certains leur ont exprimé leur soutien en signant les pancartes. Mais d'autres ont lancé des quolibets et des injures comme cette femme, qui criait en crachant sur le trot-

toir: «Vous vivez sur notre dos et vous voulez qu'on vous aide à partir?». Et une vieille dame a renchéri: «Vous êtes tous des chiens. C'est pour cela que vous êtes malheureux. Vous êtes un tas de spéculateurs et vous avez fait de la Russie une esclave. Vous devriez être noyés». (ap)

Si le nombre des manifestants devient plus important que celui des spectateurs, on intervient!



Litige frontalier Chine - URSS

Reprise de contact

L'URSS et la Chine ont entamé hier leurs premiers pourparlers depuis neuf ans concernant un litige frontalier qui déboucha en 1969 sur des affrontements armés, ont rapporté hier des journalistes chinois.

De mêmes sources, les entretiens ont débuté à Moscou, au Ministère des Affaires étrangères. Ils doivent durer deux semaines et concernent principalement la région frontalière bordant les fleuves Oussouri et Amour, entre le nord-est de la Chine et la Sibirie soviétique.

La Chine et l'URSS se disputent cette région depuis le début des années 60. Des affrontements opposèrent en 1969 les forces des deux pays le long des rives du fleuve. Les négociations, entamées la même année, s'étaient étendues sur une dizaine d'années, sans succès. (ap)

RENDEZ-VOUS
au centre de
VENTE



TOYOTA

A. Léopold-Robert 117
039 / 23 64 44 / 23 45 50

MONDE

Antonov 26 abattu sur un aéroport afghan Des résistants revendiquent l'attaque

Les moudjahidine du commandant Jalalluddin Haqqani ont abattu hier vers 11 h 30 locales un Antonov-26 de fabrication soviétique, qui décollait de la ville garnison de Khost, dans la province du Paktia, au sud-est de l'Afghanistan, selon une source proche de la résistance.

Cette source confirme ainsi l'information de Radio-Kaboul captée à Islamabad, selon laquelle l'Antonov-26, avec trente passagers dont des femmes et des enfants et six membres d'équipage, a été abattu à 11 h 30 locales, peu après son décollage de l'aéroport de Khost, par un missile ayant touché un de ses moteurs.

Selon l'Agence afghane islamique de presse, proche de la résistance et qui cite des sources à Miran-Shah (côté pakistanais de la frontière, près de Khost), les moudjahidine ont effectivement abattu l'avion avec un missile; mais ils considèrent qu'il s'agit d'un avion de transport militaire, et doutent qu'il ait transporté des femmes et des enfants.

L'agence Tass n'a pas précisé s'il s'agissait d'un vol civil ou militaire. Les Antonov-26 sont des avions de transport de troupes utilisés en Afghanistan aussi bien par l'armée soviétique que par l'armée afghane. Dans certaines régions jugées trop dangereuses pour les avions civils de la compagnie afghane Bakhtar, les liaisons sont assurées par des Antonov-26 de l'armée de l'air. Les appareils qui décollent et atterrissent en Afghanistan, qu'ils soient civils ou militaires, sont contraints d'avoir recours au largage de leurs thermiques pour détourner les éventuels missiles.

Les résistants afghans ont reçu l'an dernier des missiles portables de fabrica-

tion américaine de type Stinger, rappelle-t-on. Ils disposent aussi de Blow-Pipe de fabrication britannique, et de SAM 7 de fabrication soviétique ou chinoise. L'agence islamique n'a pas voulu préciser de quel type de missile il s'est agi cette fois.

Cet attentat survient au moment où se tiennent à Moscou des entretiens préliminaires aux pourparlers afghano-pakistanaïsi, qui doivent reprendre le 25 février à Genève sur l'Afghanistan. La «Pravda» estimait hier matin à ce sujet qu'un règlement rapide de la question était «peu probable» et que les événements montraient combien le processus de réconciliation nationale était «complexe». Rompant avec une tradition de plusieurs années, les médias soviétiques ont fait état récemment de plusieurs attentats qu'ils ont attribué à la résistance afghane depuis le cessez-le-feu décrété unilatéralement par le régime de Kaboul le 15 janvier.

(ats, afp)

Le matin à Rome Circulation interdite

Afin de diminuer la pollution atmosphérique de Rome, les autorités de la ville ont décidé d'interdire la circulation dans le centre historique, pendant les heures de pointe de la matinée.

Mais les écologistes ne sont pas satisfaits, alors que d'autres doutent du résultat de ce plan, qui n'est pas le premier en la matière.

«Ces mesures sévères ont pour but de contrôler la circulation et de réduire la pollution sans peser négativement sur la vie de la ville», a déclaré le maire M. Nicola Signorello. «Nous essayons de faire que la ville soit encore habitable.»

Des études récentes ont montré que les niveaux de dioxyde de carbone atteignent aux heures de pointe, 500 parts par million, soit huit fois le niveau considéré comme dangereux pour la santé de l'homme. (ap)

E entre autres

Choix obligés

Depuis une dizaine d'années, la gauche démocratique européenne recule ou stagne presque partout.

Des doutes, des divisions surgissent. Comme le prouvent les commentaires des élections législatives allemandes, les discussions au sein des organes directeurs français, les déchirements tessinois.

Si la marche arrière était plus nette, s'il y avait vraiment débâcle, les solutions en seraient peut-être facilitées.

La difficulté, c'est que le message des électeurs reste flou, qu'il emprunte une démarche aussi hésitante que celle des chefs politiques.

Après la consultation populaire outre-Rhin, le «Hannoversche Allgemeine» notait: «Mais que peut faire le parti [socialiste] d'un score qui ne signifie ni victoire ni défaite, qui le maintient dans le même état d'incertitude? Ce n'est pas cela qui va faciliter la claire redéfinition de ses objectifs.»

Peut-être convient-il d'être plus éloigné de l'événement pour en mieux tirer les leçons?

Deux enseignants de l'Université de Boston et chercheurs de celle de Harvard analysent ainsi la situation dans le «Christian Science Monitor»: «Le non-emploi structurel a créé ce que les Allemands sont arrivés à appeler une société deux-tiers, dont le tiers du fond est exclu d'une pleine participation à la vie économique et politique d'une démocratie libérale d'abondance. Tandis que tous les acteurs politiques perçoivent ceci comme un problème national, la raison d'être des social-démocrates comme parti de la justice sociale rend cette division sociale particulièrement poignante pour eux.»

«La crise d'identité de la social-démocratie empêche la formulation d'une stratégie claire qui pourrait appeler à une nouvelle solidarité. Il est tout aussi difficile pour un mécanicien sur auto qualifié de s'identifier à un intellectuel «vert» qu'il l'est pour les deux de faire cause commune avec un manœuvre chronique au chômage.»

Dans les quatre prochaines années, le SPD devra faire face à ce qui promet d'être un pénible, mais nécessaire processus de régénération. Il devra s'efforcer de sauver autant que possible la vieille coalition qui l'appuie - mais s'il désire reprendre place dans l'agenda national, il ne pourra pas éviter de faire des choix clairs et imaginatifs qui offusqueront divers segments de cette coalition.»

Voilà qui nous paraît bien vu. Mais l'âne de Buridan nous a enseigné depuis longtemps qu'il n'était pas aisé de faire des choix.

Willy BRANDT

Goukouni Oueddei à Alger

Le président congolais Denis Sassou-Nguesso, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), a déclaré hier avoir rencontré Goukouni Oueddei à Alger, dans la matinée, avant de se rendre en visite officielle à Paris.

«J'ai eu un entretien ce matin avec Goukouni Oueddei», a déclaré à la presse le chef de l'Etat congolais, à l'issue d'un entretien de près d'une heure avec le président François Mitterrand, au palais de l'Élysée.

Sassou-Nguesso, arrivé hier matin à Paris pour une visite officielle de trois jours en France, a précisé que son entretien avec l'ex-président du Gunt (Gouvernement d'union nationale de transition) avait été «très bon», mais s'est refusé à toute précision à ce sujet.

De source diplomatique, on indiquait que la présence de Goukouni à Alger reflétait un nouveau revirement dans l'évolution de la situation tchadienne, en ajoutant qu'on ignorait si Goukouni devait retourner en Libye. (ats, reuter)

Palestiniens acculés au cannibalisme Indignation en Suisse

Le blocus total, depuis plus de deux mois, par les miliciens du mouvement chiite Amal, des camps de réfugiés palestiniens au Liban, qui a amené les occupants affamés du camp de Bourj Barahneh, dans la banlieue chiite de Beyrouth, à demander à des dignitaires religieux l'autorisation de manger de la chair humaine, a suscité l'indignation de plusieurs associations suisses.

Dans un appel adressé notamment au Conseil fédéral et aux responsables des organisations humanitaires et internationales, communiqué hier à l'ATS, l'Association pour reconstruire Emmaüs, dont le siège est à Villars-sur-Glâne (FR), estime «injuste de faire payer à des enfants, à des femmes et à des vieillards les frais de l'absence d'une solution politique au Proche-Orient.»

L'Association demande par conséquent aux destinataires de son appel d'intervenir pour «qu'il soit mis immédiatement fin au siège des camps de réfugiés palestiniens au Liban» et pour que ces réfugiés «soient autorisés à rentrer dans leur pays afin de faciliter le processus de pacification des communautés au Liban.»

La section zurichoise de l'«Association Suisse-Palestine» et le Comité directeur des «Juifs critiques de Suisse» ont de

leur côté souligné leur «indignation» face à cette situation, et demandé, à tous ceux qui en ont le pouvoir, d'intervenir pour sauver les personnes menacées. (ats)

En bref

● SÉOUL. - Une quarantaine de manifestants parmi les 799 personnes arrêtées lors de violentes manifestations samedi à Séoul et Pusan seront poursuivies en justice.

● DUISBOURG. - La police ouest-allemande a appréhendé trois prisonniers qui s'étaient échappés quelques heures plus tôt d'une prison de Duisbourg, près de la frontière germano-néerlandaise, en emmenant un otage et une somme de 700.000 marks (569.000 francs environ).

● MADRID. - La grève générale des lycéens espagnols pour protester contre la politique du gouvernement en matière d'éducation, a été peu suivie.

● PÉKIN. - Le Parti communiste chinois et le gouvernement ont lancé une campagne pour enrayer les gaspillages et les dépenses exagérées tout en accroissant la production et le niveau de qualité des produits.

● MANILLE. - Cent dix-neuf personnes, partisans de l'ancien président philippin Ferdinand Marcos, qui avaient participé à la tentative de coup de force la semaine dernière et occupé les locaux d'une station de télévision à Manille, ont été inculpées de rébellion.

● LONDRES. - Le projet de loi intégrant la Déclaration européenne des droits de l'homme dans la législation britannique a été repoussé par la Chambre des Communes.

Liban: sort des otages incertain

Appel des épouses aux ravisseurs

Le sort des otages étrangers détenus à Beyrouth demeurait incertain hier en fin de journée. Alors que Jérusalem réaffirmait son intention de ne pas négocier avec le Jihad islamique pour la libération de la Palestine (JILP), l'un des otages américains détenus par les extrémistes libanais, M. Alan Steel, faisait savoir que ses ravisseurs allaient l'exécuter, lui et trois de ses collègues, hier à minuit locales si Israël refusait de libérer avant cette heure 400 Palestiniens qu'elle détient.

Les épouses des trois otages américains, menacés d'être exécutés ont demandé hier soir aux ravisseurs de donner le temps nécessaire à leurs efforts pour porter leurs fruits.

Dans une conférence de presse tenue à Beyrouth, Mmes Virginia Steen, Ferial Polhill et Badr Turner ont assuré le JILP qu'elles «déployaient tous les efforts possibles pour persuader l'administration américaine de satisfaire la demande du JILP de faire libérer 400 Palestiniens détenus en Israël» en échange de leurs époux. «Nous avons cependant besoin de temps pour que nos efforts portent leurs fruits», ont-elles dit.

Le ministre israélien des Affaires étrangères, Shimon Peres, a pour sa part, réaffirmé qu'Israël ne prendrait aucune initiative pour empêcher les extrémistes libanais de mettre leur menace à exécution.

De son côté, la Maison-Blanche a fait savoir hier que les Etats-Unis n'avaient pas eu de contacts avec l'Etat hébreu au sujet des 400 prisonniers dont le JILP exige la libération. «Nous n'avons pas parlé avec les Israéliens» à propos de ces prisonniers, a déclaré M. Marlin Fitzwater, porte-parole de la présidence, qui a cependant indiqué que des consultations diplomatiques normales avaient lieu avec beaucoup de pays.

De source portuaire israélienne, on indiquait par ailleurs que cinq nouveaux bâtiments de guerre américains avaient jeté l'ancre hier dans le port israélien de

Haifa. Les navires de la flotte américaine ont mouillé dans ce port situé à une centaine de kilomètres au sud de Beyrouth aux fins de ravitaillement et d'entretien, a-t-on précisé de même source.

Le Jihad islamique pour la libération de la Palestine (JILP) a annoncé hier en fin de soirée sa décision de «reporter jusqu'à nouvel ordre» l'exécution des trois Américains et du ressortissant indien dont l'exécution devait avoir lieu à minuit. (ats, afp, reuter)

A la frontière française Coups de feu

Une pirogue de militaires français en mission de surveillance sur le Maroni, le fleuve marquant la frontière entre la Guyane française et le Surinam, a essuyé, dimanche, des coups de feu provenant du pays voisin. a-t-on appris hier.

L'incident s'est déroulé à trois kilomètres en amont de la localité de St-Laurent. Selon un communiqué de presse de la préfecture de la Guyane, un patrouilleur de la marine surinamienne mouillant devant la ville d'Alpina a tiré plusieurs rafales de mitrailleuses sur les passagers de la pirogue sans faire de victimes. (ap)

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Prises d'otages

Le président et les responsables politiques des Etats-Unis et de leurs alliés, drapés d'une longue robe blanche, se disent horrifiés par les prises d'otages qu'ils jugent «contraires au droit». M. Reagan menace par des termes à peine voilés d'interventions militaires: «Les prises d'otages sont une déclaration de guerre contre les Etats-Unis», dit-il.

Et l'on croit rêver! Reagan est-il un revenant? Parle-t-il du droit? Et de déclaration de guerre? Des journalistes serviles se mettent, à qui mieux mieux, à reprendre ses condamnations, affirmant que les Etats-Unis et leurs alliés doivent s'opposer aux prises d'otages pour défendre «les principes de la démocratie».

Avec ce tour de main magique, on entre l'essentiel!

Et l'on oublie! On oublie que les Etats-Unis et leurs alliés, depuis 1948, refusent les os des peuples du Proche-Orient et trempent les mains jusqu'aux coudes dans le sang innocent de milliers d'enfants, de femmes et de vieillards juifs, chrétiens et musulmans, en armant, en finançant et en soutenant l'Etat d'Israël.

Et l'on oublie! On oublie que les Etats-Unis et leurs alliés, depuis 1948, tiennent la population du Proche-Orient en otage, mettant la région à feu et à sang pour que les usines des canons et de la mort fonctionnent et que des êtres humains

servent de cobayes pour la perfectionnement des armes.

Et l'on oublie! On oublie que les Etats-Unis et leurs alliés, depuis 1948, refusent obstinément à ce que la région du Proche-Orient retrouve une paix juste afin que les richesses de cette région soient avalées par l'effort de guerre.

Et l'on oublie! On oublie que les Etats-Unis et leurs alliés, depuis 1948, s'arrogent le droit d'être au-dessus de droit, refusant la dignité et niant l'humanité d'êtres humains légués dans des camps de réfugiés, sans avenir, exposés à la mort et à la misère quotidiennement.

Et je me demande! Je me demande de quel «droit» Reagan parle-t-il, et de quelle «démocratie» se gargarisent-ils ces journalistes?

Aussi, ces condamnations qui se limitent aux prises d'otages occidentaux sonnent faux et dégagent une odeur nauséabonde de l'hypocrisie. Pour qu'elles soient crédibles, ces condamnations doivent s'attaquer aussi à la prise d'otage par les Etats-Unis et de leurs alliés de l'ensemble de la population du Proche-Orient.

«Tout ce que vous voulez que les autres hommes fassent pour vous, faites-le de même pour eux» (Mathieu 7:12). La violence crée la violence; seule la justice crée la paix.

Sami Aldeeb Abu-Sahlieh
Villars-Vert 29
Villars-sur-Glâne

Première coalition «Rouge-Verte» en RFA

Une cohabitation difficile éclate

La première coalition régionale «Rouge-Verte» de RFA entre les partis social-démocrate (SPD) et Verts (écologistes), au pouvoir dans le land de Hesse depuis décembre 1985, a éclaté hier à la suite d'un différend sur le fonctionnement d'une usine de fabrication de plutonium.

Le chef du gouvernement de Hesse, M. Holger Boerner (SPD), a accepté la démission de son ministre de l'environnement, l'écologiste Vert Joschka Fischer, mettant ainsi fin à une expérience sans précédent après à peine un peu plus d'un an d'existence.

La rupture intervient à la suite de la polémique surgie au sein de la coalition au sujet du fonctionnement de l'usine de fabrication de combustibles nucléaires de Alkem à Hanau (centre de la RFA).

Après avoir annoncé qu'il n'accorderait pas d'autorisation

pour la production de plutonium par la centrale, le gouvernement de Hesse avait finalement fait savoir au ministre fédéral de l'environnement, M. Walter Wallmann, qu'il était prêt à autoriser un fonctionnement de durée limitée et avec des quotas de production.

L'éclatement de la coalition devrait entraîner une dissolution de l'actuelle diète de Hesse et l'organisation de nouvelles élections avant le terme prévu de septembre prochain.

La rupture était attendue depuis plusieurs semaines. Elle est la conclusion d'une cohabitation particulièrement difficile et mouvementée entre les sociaux-démocrates, qui ne prônent qu'un abandon progressif sur 10 ans du nucléaire civil, et les Verts, partisans de son abandon immédiat. En juin 1986, la coalition avait déjà failli éclater, les Verts ayant demandé l'arrêt d'un réacteur de la centrale de Biblis et la fermeture de la centrale atomique de Nukem. (ats, afp)

DENNER

SUPERDISCOUNT

Grand Marché Campagnard

10%

sur la viande fraîche



Rôti
doux, peu salé, bien fumé

1 kg ~~16.50~~ **12.50**

Valable du 10.2.87 au 14.2.87

Seulement dans nos succursales avec vente de viande fraîche.

Jambon Tzigane
savoureux, aromatique coupé

1 kg ~~21.50~~ **17.50**

Lard fumé
peu salé, fumé VAC, pièces de 300-400 g

1 kg ~~10.40~~ **8.90**

Saucisse fumée campagnarde
à chauffer 2 paires

300 g ~~3.70~~ **2.95**

Pommes de terre du pays Bintje
le sac de 5 kg

le sac ~~5.90~~ **4.75**

Pain paysan
320 g

~~1.80~~ **1.50**

Les sociétés DENNER organisent de propres activités pour les produits frais.

Dans toutes nos succursales avec produits frais!

FRP-7/100287

Valable dès le 10.2.87

Toujours frais + toujours avantageux

Financement et leasing par Citroën Finance.

RIEN NE L'ARRÊTE!

Elle supporte plus de 500 kg sans plier l'échine.



Perfectionné, remodelé et équipé de neuf, le nouveau Break BX emballe de plus belle. Bagages, babioles ou barriques, jusqu'à plus de 500 kg, rien ne le perturbe. Sa suspension hydro-pneumatique maintient son équilibre quoi qu'il

arrive. Sa direction assistée veille sur sa bonne conduite et ses 4 freins à disques assistés empêchent que le tout ne dérape en cas d'arrêt brusque. Bref, le nouveau Break ne craint pas les situations périlleuses. Comme pour toutes les BX, qu'elles soient

Berlines ou Breaks, Diesel ou Essence (respectant les normes US 83), économiques, luxueuses ou puissantes, rien ne peut freiner son essor.

CITROËN

SUISSE

Divergences avec le Groupement pour la protection de l'environnement F. Glutz renonce à son siège au Grand Conseil vaudois

Le député écologiste montreuais Félix Glutz, qui s'est fait connaître par son combat contre la commercialisation du sexe et de la violence, a renoncé au siège qu'il occupait depuis un an au Grand Conseil vaudois. Des divergences avec son parti, le Groupement pour la protection de l'environnement (GPE), expliquent cette décision, a annoncé M. Glutz dans un communiqué.

Conseiller en relations publiques, âgé de 37 ans, M. Glutz a fondé en septembre un «Mouvement humaniste», contre l'exploitation mercantile de la violence et de la sexualité. Un combat retentissant qui, dans sa forme si ce n'est dans le fond, ne faisait pas l'unanimité dans le GPE. «On s'est inquiété en particulier de le voir exiger la censure», relève M. Pierre Bonjour, président du parti.

Interrogé par l'ATS, M. Glutz a indiqué qu'il n'était pas disposé à changer de méthodes, ni à mettre en sourdine ses thèmes de prédilection pendant la période pré-électorale. Ne voulant pas être une cause de dissension, il a choisi

de démissionner. Mais son activité dans le cadre du Mouvement humaniste continuera de plus belle et «beaucoup de choses sont en route».

Dans le communiqué annonçant sa démission, M. Glutz traite de «pollution morale» la campagne des autorités fédérales contre le SIDA et «reste pensif en voyant que la nouvelle panacée serait un vulgaire morceau de plastique». Pour M. Glutz, des valeurs d'ordre éthique auraient impérativement dû faire partie de la campagne, et la fidélité dans le couple est le premier remède pour lutter contre le fléau. (ats)



Félix Glutz. (Bélino AP)

Valais: vente d'immeubles aux étrangers On prévoit des assouplissements

Cette année encore, les Valaisans devront se prononcer sur cette nouvelle loi d'application de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des étrangers, la «Lex Friedrich». Le décret d'application en vigueur deviendra caduc à fin 1987. Le projet, présenté hier par le Conseil d'Etat valaisan, contient quelques assouplissements.

Parmi ces assouplissements, figure la renonciation à l'interdiction d'acquérir des logements de vacances hors de la zone à bâtir. Cette interdiction visait notamment à réserver la zone dite «mayen» à la population indigène et à contenir le développement du tourisme.

Parmi les autres assouplissements prévus, on note la suppression de l'exigence du minimum de trois unités pour un pro-

jet de logements de vacances. De plus, le délai d'attente des revendeurs suisses et étrangers est ramené de 20 à 10 ans. Par contre les autorités compétentes et la procédure pour l'attribution des contingents restent inchangées.

Par ailleurs, le Valais va modifier sa politique en matière de perception de taxe de séjour, qu'il va étendre à tous les logeurs et propriétaires touristiques. Ces taxes pourront donc augmenter, mais l'Etat soutiendra encore plus l'Union valaisanne du tourisme, en portant sa subvention annuelle de 244.000 francs à 500.000 francs. Le tourisme fournit 30.000 emplois en Valais, représentant ainsi 28 pour cent de la population active. Enfin, le gouvernement prévoit un crédit de 105 millions de francs pour l'équipement. (ats)

Dimanches sans voitures à Zurich Le Parlement cantonal interpellé

Pour la quatrième fois en trois ans, le Parlement cantonal zurichois a dû se pencher, hier, sur la question de l'introduction de dimanches sans voitures. Une initiative individuelle, émanant de trois citoyens, a été acceptée par 61 voix, soit une voix de plus que le nombre requis. Les auteurs de l'initiative demandent une initiative cantonale pour l'introduction d'au moins 12 dimanches sans voitures dans l'année.

Des demandes ou postulats portant sur le même thème avaient, en 1984 et janvier et mai 1985, été rejetés, ou ne remplissaient pas les conditions. Les opposants les plus déterminés à ces mesures écologiques ont été, hier, les radicaux et une majorité des parlementaires de l'Union démocratique du centre, qui invoquaient principalement la liberté et l'inutilité d'une telle mesure pour lutter contre la pollution.

Exceptionnellement, c'est maintenant la commission parlementaire qui doit se prononcer et non le Conseil d'Etat. La commission doit d'ailleurs traiter également une initiative personnelle demandant le rationnement de l'essence. (ats)

Cumul des mandats Discussion

Après Berne, c'est au tour du canton de Zurich de mettre en discussion le cumul des mandats de conseiller d'Etat et de député aux Chambres fédérales. Si à Berne, ce refus est une des «retombées» de l'affaire des caisses noires, à Zurich, c'est le président d'un groupe de travail «pour un Kno-nauerant sans autoroute», Hans Rudolf Haegi, qui a lancé une initiative personnelle dans ce sens. (ats)

A Lausanne Rapport de la 1re division mécanisée

750 officiers représentant les 18.000 hommes de la 1re division mécanisée ont assisté samedi, à Lausanne, au rapport de cette grande unité d'armée essentiellement romande. A cette occasion, le divisionnaire Daniel Jordan a pris congé de son prédécesseur, le divisionnaire Bernard Chatelan, et a annoncé qu'un grand défilé militaire marquerait en juin prochain, dans la capitale vaudoise, le 25e anniversaire de la division.

En présence des autorités militaires de sept cantons, de deux commandants de corps et de quatre divisionnaires, le nouveau chef de la div méc 1 a rappelé que «le service militaire est une dure nécessité pour un peuple qui a conscience de son indépendance et qui connaît le prix de la liberté». Il a demandé «une défense forte et crédible pour dissuader toute agression».

Les officiers ont entendu une conférence sur la situation politico-militaire actuelle, donnée par le professeur Curt Gasteyer, directeur du programme d'études stratégiques et de sécurité internationale de l'Institut universitaire des Hautes études internationales, à Genève.

C'est le 20 juin que plus de 500 hommes et 200 véhicules de combat défilent à Ouchy, au bord du Léman, pour célébrer le premier quart de siècle de service de la 1re division. (ats)

Compétences financières Une défaite pour Otto Stich

Le Conseil national n'entend pas abandonner une partie de ses pouvoirs au Conseil fédéral. Résultat: nette défaite pour Otto Stich, hier, devant la commission des Finances du Conseil national. Le ministre des Finances qui désirait que le Parlement lui octroie de façon durable des compétences pour conclure des emprunts devra refaire ses gammes.

Par 17 contre une, celle du socialiste zurichois Otto Nauer, la commission a estimé que les bases constitutionnelles pour de telles compétences faisaient défaut.

De notre rédacteur à Berne
Yves PETIGNAT

La décision de la commission des Finances, présidée par le Fribourgeois Paul Zbinden (pdc), est d'autant plus surprenante que le Conseil des Etats avait approuvé le projet du Conseil fédéral lors

de la dernière session. Le Conseil des Etats avait toutefois mis une disposition «garde-fou» permettant en tout temps de retirer au Conseil fédéral cette compétence de conclure des emprunts.

Jusqu'à présent le Parlement déléguait sa compétence au Conseil fédéral pour une durée de quatre ans. Cette délégation était devenue une routine, de sorte que le Conseil fédéral s'est cru autorisé à «décharger» les Chambres de cette corvée. Otto Stich songeait à introduire un large pouvoir au Conseil fédéral dans la loi sur les Finances.

La commission des Finances a pourtant décidé, hier, de soumettre au Conseil national une motion demandant une modification de la Constitution pour permettre cette délégation de compétence. Pour l'instant, l'article 85 de la Constitution réserve strictement aux Chambres fédérales le pouvoir d'émettre des emprunts. Y. P.

Ecole vaudoise: problèmes de sélection Pierre Cevey rectifie le tir

Le conseiller d'Etat Pierre Cevey, chef de l'instruction publique du canton de Vaud a fait part, hier, lors d'une conférence de presse, de deux importantes décisions: il a reconnu que la barre pour l'admission en division pré-gymnastique avait été fixée trop haut l'an dernier; des correctifs seront apportés cette année encore afin que la proportion d'élèves entrant dans la voie des études reste la même. D'autre part, il a annoncé la création, dans cette même division pré-gymnastique, d'une section économique, parallèlement aux sections classique, scientifique et langues modernes.

Issue de la réforme de 1984, la 5e année scolaire est, depuis la dernière rentrée, une année d'orientation pour tous les élèves, avant la sélection entre les divisions «terminales à options», «supérieure» et «pré-gymnastique». Mais une étude réalisée à Lausanne à la fin du premier semestre montre que, sans correctifs, 23,5% des élèves seraient admis en pré-gymnastique, contre 30 à 35% ces dix dernières années. Pour rectifier le tir et «dramatiser le climat», les seuils (entre 8,3 et 8,8 de moyenne pour entrer en pré-gymnastique) seront révisés à la baisse. Par ailleurs, des aménagements de programme ont été prescrits pour le second semestre.

La 5e année d'orientation prolonge le tronc commun d'un an et remplace l'examen qui donnait accès, en fin de 4e, à la division pré-gymnastique. Mais elle peut prendre l'aspect d'un concours s'étendant sur un an. A ce titre, des enseignants, parents et médecins ont condamné le stress et le sentiment d'échec

que la 5e peut provoquer chez les élèves. Sur la base d'informations recueillies dans les écoles, les autorités scolaires ont tenu à minimiser cet aspect de la polémique.

Avec la section économique, le canton de Vaud se dote d'une véritable «voie économique», s'étendant sur sept ans, de la première année de division pré-gymna-

siale à la maturité. Cette section devrait contribuer à la formation de cadres compétents et nombreux. A l'instar de ce qui existe déjà dans 19 cantons, le nouveau baccalauréat économique vaudois sera reconnu en tant que maturité fédérale de type E.

Le baccalauréat économique permettra bien sûr d'entrer dans toutes les facultés, plus spécialement dans l'Ecole des Hautes Etudes commerciales (HEC). Mais on s'attend également à ce que des bacheliers entrent directement dans les entreprises, qui ont besoin de collaborateurs ayant une culture de niveau «bac» et connaissant les règles de la gestion. (ats)

Etude publiée à Genève Les formes d'urbanisme

Genève est la ville suisse qui a le plus forte densité d'utilisation du sol par rapport aux surfaces à construire, d'où la nécessité d'étudier les différentes formes d'urbanisme, qui caractérisent la ville et sa périphérie pour mieux y intégrer les nouvelles constructions. Dans cette optique, la direction genevoise de l'aménage-

ment du territoire en collaboration avec l'école d'architecture a présenté hier les résultats d'une étude portant sur 50 périmètres bâtis.

Cette étude a été menée à l'aide de 20 indicateurs dits morphologiques (surface construite, surface de voirie, surface piétonne, hauteur moyenne des volumes, places de stationnement en sous-sol et en surface).

Il résulte notamment de cette étude une très nette opposition entre les tissus urbains traditionnels (ensembles plus anciens) et les ensembles modernes. Entre ces deux extrêmes, il existe une grande diversité de formes intermédiaires, qu'il faut prendre en considération. Le modèle urbain traditionnel se caractérise par une très forte emprise du sol (35% et plus) et de faibles espaces verts (moins de 10%), tandis que l'emprise au sol des constructions avoisine un taux de 20% dans les ensembles modernes, qui font la part plus belle aux espaces verts (50%). (ats)

Fonctionnaires fédéraux Responsabilité...

En cas de refus du Département fédéral de justice et police (DFJP) d'autoriser l'ouverture d'une procédure pénale contre un fonctionnaire de la Confédération, toute personne touchée par cette décision - y compris le dénonciateur s'il a un intérêt digne de protection - pourra recourir au Tribunal fédéral. C'est ce qu'a jugé l'an dernier la IIe Cour du droit public, dans un arrêt rendu public, qui marque un élargissement de la jurisprudence en matière de responsabilité des fonctionnaires. Jusqu'ici, la pratique de la Cour fédérale était plus stricte. Seule la personne directement victime des agissements punissables d'un fonctionnaire, autrement dit le lésé au sens du Code pénal, pouvait recourir contre le refus du DFJP d'autoriser une poursuite pénale contre le prétendu coupable. Cette interprétation restrictive de la loi fédérale sur la responsabilité des fonctionnaires ne peut être maintenue, depuis que la loi sur l'organisation judiciaire fédérale a été modifiée, a constaté la Cour. Dans sa teneur actuelle, cette dernière loi règle en effet de manière générale la faculté de déposer un recours de droit administratif auprès du Tribunal fédéral, ce qui exclut des interprétations plus restrictives données à la législation antérieure. (ats)

FAITS DIVERS

Préfecture du district de Lausanne Attentat énigmatique

Une explosion d'origine criminelle s'est produite dans le bâtiment de la Préfecture du district de Lausanne situé dans le quartier historique de la Cité. Un engin de faible puissance a explosé vers 23 h 37 dans une pièce du premier étage mise à la disposition du musée de l'Ancien-Evêché. Le mobilier, du matériel et les murs du local ont été endommagés.

Quelques vitres ont aussi volé en éclats, mais personne n'a été blessé. Cet énigmatique attentat n'a pas été revendiqué.

ACCIDENT MORTEL À BORGNONE

Un ouvrier italien a trouvé une mort atroce, sur un chantier de Borgnone près de Camedo dans le Val Maggia tessinois. Alors qu'il aidait au transvasage de sable d'un container à un camion, au moyen d'un système de soufflerie hydraulique, l'ouvrier, Luigi Ielmoli, 43 ans, résidant dans la province limitrophe de Novare, est monté dans le container pour débloquer le sable probablement gelé. La masse s'est alors mise en mouvement et a entraîné le malheureux qui a été enseveli sous le sable et est mort sur le coup. Une enquête devra déterminer les causes exactes de l'accident.

RIAZ: BOURSIER COMMUNAL ARRÊTÉ

Le boursier communal de Riaz (FR), soupçonné de malversations financières, a été arrêté vendredi soir. Entre 1981 et aujourd'hui, il aurait détourné plusieurs dizaines de milliers de francs. La commune a déposé une plainte pénale contre son caissier, toujours en détention pour les besoins de l'enquête.

TABLEAU RETROUVÉ À ZURICH

La peinture à l'huile de Giovanni Segantini, annoncée comme volée depuis jeudi dernier, a été retrouvée. Une inconnue a en effet remis au bureau des objets trouvés de la gare de Zurich la toile estimée à 30.000 francs. On ne sait pas dans quels circonstances la femme s'est retrouvée en possession de la peinture.

POLIEZ-PITTET: INCENDIE

Un incendie a complètement détruit au centre du village de Poliez-Pittet (VD), une grange-écurie que quelques mètres séparaient heureusement de la ferme principale du propriétaire. Huit têtes de bétail qui se trouvaient à l'écurie ont pu être évacuées à temps. Elles ont été détachées par le fils du paysan, un jeune homme de 18 ans, qui a dû recevoir des soins après avoir été brûlé au thorax et incommodé par la fumée.

La cause du sinistre et le montant des dommages ne sont pas encore établis. (ats)

EN QUELQUES LIGNES

● Le changement de système de traitement des données des rentes de l'assurance militaire a entraîné un retard dans le paiement des rentes. Mais tout devrait bientôt rentrer dans l'ordre. Les rentes de février seront versées d'ici la fin de la semaine.

● Les autorités suisses ont demandé l'extradition de la baronne Denise von Thyssen au Liechtenstein. La demande sera bientôt remise à l'ambassadeur du Liechtenstein à Berne, le prince Heinrich von Liechtenstein.

● La Cour de cassation du Tribunal fédéral a confirmé les lourdes peines prononcées par le Tribunal criminel de Lausanne contre les quatre tortionnaires d'Aurore, une ancienne prostituée lausannoise.

Loterie romande Télécash No 2

Tirage du lundi 9 février 1987:
Le billet portant la combinaison complète ci-dessous gagne 5000 francs or (valeur du jour de présentation du billet):
02 - 05 - 14 - 16 - 25.

Seule la liste officielle de tirage fait foi.

Prochain tirage: mardi 10 février 1987. (comm)

OFFRES D'EMPLOIS



URGENT
MAÇONS CFC
PLÂTRIERS
PEINTRES CFC
MENUISIERS CFC
 Suisse ou permis C

Retournez-nous le coupon ci-joint.

Nom _____
 Prénom _____
 Age _____
 Profession _____
 Tél. _____

DELTA Interim S.A.

13, av. Léopold-Robert
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 85 30
 (entrée Hôtel Fleur de Lys)

Cherchons
conducteur SHACO

avec connaissances
 en mécanique.

Ecrire sous chiffre DE 1931
 au bureau de L'Impartial

Société cherche
 collaborateur dynamique

vendeur de
première force

pour la promotion d'un produit en
 pleine expansion (vérandas), travail sur
 adresses fournies.

Domaine: habitat et loisirs.
 Secteur: Neuchâtel, Jura.
 Condition indispensable:
 ambition.

Faire offres à: **Aluconfort-Techniques**
Nouvelles SA, 25, route des Acacias,
1227 Genève.

Entreprise de terrassements du
 Jura bernois
 cherche

chauffeur
de trax
chauffeur
de pelles rétro

avec expérience,
 entrée tout de suite ou à con-
 venir.

Faire offres sous chiffre
 T 06-177046 Publicitas,
 2501 Biel/Bienne



Nous cherchons pour tout de
 suite ou pour date à convenir

Professionnels et aides pour
INDUSTRIE

MÉCANICIENS
 régleurs CNC
FAISEURS
D'ÉTAMPES CFC
MÉCANICIENS
 autos CFC
 Suisse ou permis C

Retournez-nous le coupon ci-joint.

Nom _____
 Prénom _____
 Age _____
 Profession _____
 Tél. _____

DELTA Interim S.A.

13, av. Léopold-Robert
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 85 30
 (entrée Hôtel Fleur de Lys)

Entreprise de transports
 cherche

chauffeur
et aide-chauffeur

(ayant possibilité de passer
 permis poids-lourds)
 Suisses ou permis C

Faire offres à: **TRANSPORTS MAURON SA**
Fritz-Courvoisier 66, 2300 La Chaux-de-Fonds.
 ☎ 039/28 29 29 entre 7 h 30 et 10 h 30

Le Centre professionnel
 de Renan
 pour handicapés mentaux,
 cherche tout de suite
 ou à convenir

une aide-cuisinière

parlant allemand
 et ayant la possibilité de dîner
 sur place, 5 jours par semaine.

Aimant travailler
 avec les handicapés.

Nationalité suisse
 ou étrangère avec permis.

Offres et curriculum vitae à envoyer au Cen-
 tre professionnel de Renan, 2616 Renan,
 ou téléphoner au 039/63 16 16.

URGENT
 Cherche

sommelier(ère)

Travail le soir.
 Sans permis s'abstenir.

☎ 038/41 23 64.

Bar à café **CARIOCA**
 cherche

sommelière

pour tout de suite
 ou date à convenir.
 Sans permis s'abstenir.

☎ 039/28 64 61

Dans la région de
 Saint-Imier, 1 poste de

secrétaire

vous attend tout
 de suite dans une
 ambiance stimulante
 et motivée.

Nous offrons de lar-
 ges possibilités pour
 des candidates com-
 pétentes et dynami-
 ques maîtrisant la lan-
 gue anglaise.

Merci d'adresser votre candida-
 ture avec dossier complet et
 photo à **Case postale 460,**
2301 La Chaux-de-Fonds.



Nous cherchons pour tout de
 suite ou pour date à convenir

Professionnels et aides
 pour secteurs

BÂTIMENT

BOIS

MÉCANIQUE

Suisse ou permis C

Retournez-nous le coupon ci-joint.

Nom _____
 Prénom _____
 Age _____
 Profession _____
 Tél. _____

DELTA Interim S.A.

13, av. Léopold-Robert
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 85 30
 (entrée Hôtel Fleur de Lys)



2300 La Chaux-de-Fonds Av. Léopold-Robert 58

Pour un poste stable avec salaire
 en fonction de vos capacités et expérience,
 nous cherchons:

1 menuisier CFC
1 mécanicien-électricien CFC

Et pour une petite mission
 de 3 mois environ:

1 électricien-câbleur



Votre agence pour l'emploi

039/23 27 27 Tél. 952 134 Jol CH

FOBB

Syndicat du bâtiment et du bois

cherche, pour son siège à La Chaux-de-Fonds,

employé
de commerce

avec CFC ou formation équivalente et quelques années d'expé-
 rience.

Cet emploi conviendrait particulièrement à une personne dyna-
 mique, déterminée à se perfectionner et à prendre des respon-
 sabilités au sein d'une administration d'envergure suisse, dotée
 d'équipements modernes (PC, etc.).

Après une formation complète, vous serez à même de travailler
 de manière indépendante dans le domaine de l'administration
 d'un syndicat, d'une caisse de maladie et d'une assurance chô-
 mage.

Si vous aspirez à un poste à responsabilités, n'hésitez pas à
 adresser votre offre manuscrite, avec curriculum vitae à:

FOBB, Syndicat du bâtiment et du bois
avenue Léopold-Robert 88
2300 La Chaux-de-Fonds.

A vendre

Divers salons,
 tables, chaises,
 modèles d'exposi-
 tion, cédés à bas
 prix.

S'adresser à
Meubles Monnin
 Etoile 1
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/28 63 23

Super occasion

Peugeot
205

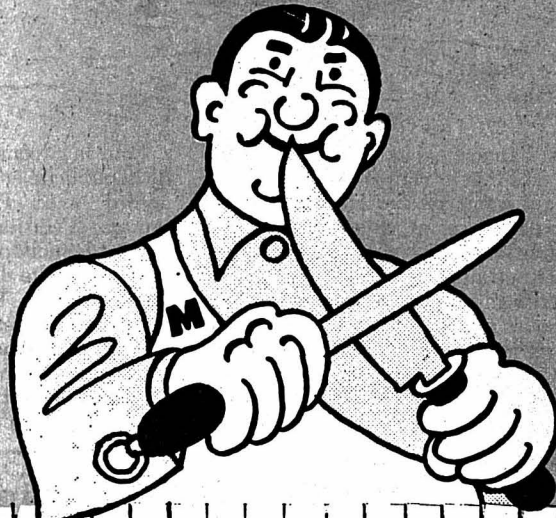
1100 cm³, 5 vitesses
 expertisée, prix
 à discuter
 ☎ 039/31 14 44 ou
 ☎ 039/23 28 83
 (heures repas)

A vendre

Opel
Corsa

1.2 S modèle
 1983, 55 000 km,
 expertisée.
 ☎ 032/97 69 52
 heures des repas

Prix
« Super »
pour
la
viande !



Offres spéciales
jusqu'au samedi 14 février



Porc:

Rôti, cuisse
 kg

19.- 15.-

Tranches,
 cuisse
 kg

21.- 17.-



Volaille:

dès jeudi 12 février

Poulets frais
 classe «A» de France
 pièces de 1,3 kg env.

kg
7⁸⁰ 6⁶⁰

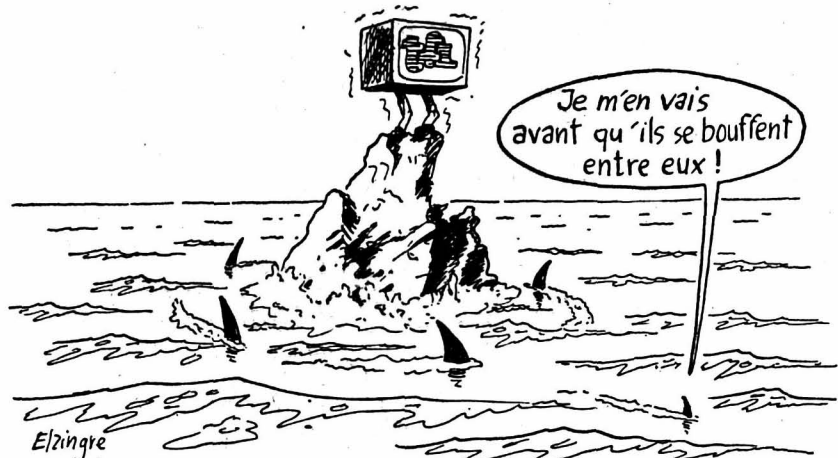
MIGROS

Société coopérative MIGROS
 Neuchâtel-Fribourg

ECONOMIE

Havas ne participera pas au rachat de TF1 Manque d'acheteurs en perspective

La première chaîne de télévision française, TF1, mise en vente par le gouvernement, pourrait manquer d'acheteurs après la décision du groupe Havas, l'un des principaux candidats, de se retirer de la transaction.



C'est l'annonce, jeudi, du prix - 3 milliards de FF pour contrôler 50% du capital - qui a fait reculer Havas. Les dirigeants de Havas ont, en effet, estimé que les conditions proposées aux acquéreurs ne permettaient pas de rentabiliser l'investissement et leur «feraient courir des risques très importants».

Pour la circonstance, Havas, numéro 1 de la publicité en France, avait conclu un accord avec Hachette, le principal groupe d'éditions et de presse, qui détient le monopole de la distribution de la presse écrite dans le pays. Aux termes de cet accord, Hachette aurait détenu 25% du capital et Havas 15%.

Après l'annonce du retrait de Havas, le groupe Hachette a indiqué que sa «position définitive n'était pas arrêtée». Mais le groupe a déjà fait savoir qu'il

jugeait lui aussi le prix de TF1 très élevé et qu'il s'interrogeait très sérieusement sur le maintien ou non de sa candidature.

Le tandem Hachette-Havas constituait le candidat le plus sérieux au rachat de TF1. Dans le cas où Hachette maintiendrait sa candidature, la firme devrait être obligée de trouver un nouveau partenaire. Faute de quoi, un seul grand acheteur resterait en lice: le numéro mondial du bâtiment et des travaux publics, M. Francis Bouygues.

Celui-ci, qui a signé avec l'hebdomadaire «Le Point» un projet d'association que d'autres titres de la presse française pourraient également paraphraser, semble en effet bien décidé à maintenir sa candidature au rachat de TF1.

Quant à la puissante Garantie Mutuelle des Fonctionnaires (GMF; première mutuelle d'assurances française), hier sur les rangs, elle pourrait reconsidérer sa position après la mort, jeudi dernier, dans un accident d'avion au Cameroun, de son patron, M. Michel Baroin.

En tout état de cause, c'est dans une quinzaine de jours que les choses devraient se décider: c'est en effet à ce moment que les dossiers de candidature au rachat de TF1 devront être déposés auprès de la Commission nationale de la Communication et des Libertés (CNCL), composée de treize «sages». (ats, afp)

En deux mots et trois chiffres

● Actif dans le secteur des machines, le groupe Sulzer, dont le siège de la maison-mère est à Winterthur, a vu son bénéfice net progresser de plus de 60% en 1986 pour atteindre 70 millions de fr (42 millions de fr en 85). La croissance du bénéfice devrait être supérieure à la moyenne en 1987. Sulzer devrait ainsi pouvoir verser un dividende de 100 (80) fr par action.

● L'Association des industriels suisses de la chaussure fête cette année son centième anniversaire. Cette organisation groupe 25 fabricants de chaussures qui occupent quelque 4700 personnes, indique un communiqué de l'association. Les chiffres exacts pour l'exercice écoulé ne sont pas encore connus. Mais aucun changement d'importance n'est attendu.

● L'offre publique de vente d'actions effectuée dans le cadre de la privatisation de la compagnie British Airways par le gouvernement de Margaret Thatcher a été souscrite plus de dix fois au-delà du montant disponible.

Taux d'intérêt des obligations de caisse Baisse de quatre grandes banques

Quatre des cinq grandes banques suisses ont baissé les taux d'intérêt de leurs obligations de caisse. Cette baisse avait été amorcée vendredi par la Banque cantonale de Zurich. L'Union de Banques Suisses (UBS), le Crédit Suisse (CS), la Banque Populaire Suisse (BPS) et la Banque Leu ont pris lundi des mesures similaires avec effet immédiat. Seule la Société de Banque Suisse (SBS) ne s'est pas jointe à ses consœurs.

L'UBS a baissé d'un quart de point les taux de ses obligations de caisse pour les durées de 4 à 8 ans. Les taux d'intérêt de la première banque suisse sont ainsi de 4¼% pour toutes les durées (3 à 8 ans).

Le Crédit Suisse a pour sa part baissé d'un quart de point les taux des titres à 3 ans et d'un demi-point ceux des titres à 4 ans. Les deux durées sont ainsi rémunérées à 4%. Pour les autres durées (5 à 8 ans), le taux reste inchangé à 4¼%.

La BPS a baissé d'un quart de point les taux de ses obligations de caisse des durées comprises entre 4 et 6 ans. Les

rémunérations s'établissent ainsi à 4¼% (3 à 6 ans) et 4½% (7 à 8 ans).

La Banque Leu a réduit les taux pour les durées de 2, 4, 7 et 8 ans, également d'un quart de point. Les titres seront ainsi rémunérés à 4% pour les obligations de caisse d'une durée de 2 ans, 4¼% pour 3 et 4 ans et 4½% pour 5 à 8 ans.

La SBS ne prévoit pas de baisse des taux pour ses obligations de caisse. Ceux-ci demeurent à 4¼% pour les titres à 3 ans, et 4½% pour les durées de 4 à 8 ans. (ats)

Hausse de l'indice des prix en janvier Cause principale: le mazout

L'indice suisse des prix à la consommation a progressé de 0,6% en janvier 1987 par rapport au mois précédent, a annoncé hier l'OFIAMI. La cause principale en est la forte hausse des prix du mazout. L'indice s'inscrit ainsi à 109,2 points sur la base de 100 en décembre 1982. D'une année à l'autre, le renchérissement a atteint 0,7%, contre un taux annuel de 0,0% en décembre 1986 et de 2,2% en janvier 1986.

A lui seul, l'indice du groupe chauffage et éclairage a monté de 7,7%. Cette hausse s'explique surtout par un accroissement de 16,7% du prix du mazout par rapport au mois précédent. Malgré ce renchérissement, le prix du mazout reste encore inférieur de 34,9% au niveau de janvier 1986.

De son côté, l'indice du groupe transports et communications a progressé de 1% sous l'effet des augmentations de primes de l'assurance responsabilité civile pour voitures de tourisme, du renchérissement des services d'entretien des voitures de tourisme et de la légère hausse des prix de l'essence.

L'indice du groupe santé et soins personnels a augmenté de 0,9% en raison des augmentations de taxes hospitalières et de tarifs médicaux notés dans divers cantons. Enfin, l'indice du groupe alimentation a progressé de 0,6% par suite de l'augmentation saisonnière des prix des fruits et légumes. Les cinq autres groupes n'ont pas fait l'objet d'un nouveau relevé statistique en janvier. (ats)

Jacobs Suchard Suisse Journée des cadres à l'Université de Neuchâtel

La journée des cadres de Jacobs Suchard Suisse (Suchard-Tobler S.A., Jacobs Café S.A. et Coffex S.A.) est devenue une tradition. Pour la première fois, elle s'est déroulée cette année dans la nouvelle aula de l'Université de Neuchâtel.

Dirigée par R. F. Huber, directeur général, cette journée comportait un programme varié et riche en informations. La scène a ainsi été occupée sans interruption. En tout premier lieu, une rétrospective de l'année écoulée, avec ses excellents résultats. Suivait un programme fort alléchant de nouveautés dans le domaine du chocolat et du café. Les exposés sur la qualité des produits et la productivité furent des sujets stimulant particulièrement les cadres dans leurs efforts.

Avec un intérêt non dissimulé, les participants ont reçu, en guise de conclusion, une large information sur les entreprises dont Jacobs Suchard Zurich a fait l'acquisition au cours des 12 derniers mois.

Pour Jacobs Suchard, l'année 1987 est placée sous le slogan «L'année des collaborateurs». Pour souligner cet événement, les présidents des Commissions des loisirs ont reçu des mains de R. F. Huber un chèque géant symbolisant une importante participation de la maison.

Enfin, une sculpture de Robert Jacot-Guillarmod de St-Aubin (NE), a été pré-

sentée aux cadres. Celle-ci représente un cadeau de la direction au personnel du nouveau centre de production de Berne; cette œuvre devrait être inaugurée par une petite fête à mi-juin. (comm)



La sculpture de Robert Jacot-Guillarmod. (Photo P. Treuthardt)

BOURSE

HORS BOURSE		A		B	
Roche b/jce	123000.-	124000.-			
Roche 1/10	12350.-	12400.-			
SMH p.(ASUAG)	120.-	117.-			
SMH n.(ASUAG)	468.-	478.-			
Crossair p.	1590.-	1650.-			
Kuoni	31500.-	31250.-			
SGS	8300.-	8300.-			

ACTIONS SUISSES		A		B	
Cr. Fonc. Neuch. n.	915.-	930.-			
Cr. Fonc. Neuch. p.	935.-	935.-			
B. Centr. Coop.	1060.-	1070.-			
Swissair p.	1115.-	1145.-			
Swissair n.	975.-	975.-			
Bank Leu p.	3675.-	3650.-			
UBS p.	5590.-	5630.-			
UBS n.	1065.-	1090.-			
UBS b.p.	214.-	216.-			
SBS p.	503.-	506.-			
SBS n.	418.-	422.-			
SBS b.p.	425.-	428.-			
C.S. p.	3550.-	3550.-			
C.S. n.	682.-	684.-			
BPS	2390.-	2410.-			
BPS b.p.	238.-	239.50			
Adia Int.	9025.-	9125.-			
Elektrowatt	3690.-	3710.-			
Forbo p.	3650.-	3675.-			
Galenica b.p.	835.-	780.-			
Holder p.	4450.-	4425.-			
Jac Suchard	8000.-	7950.-			
Landis B	1630.-	1650.-			
Motor Col.	1800.-	1800.-			
Moeven p.	6990.-	7025.-			
Bührle p.	1210.-	1195.-			
Bührle n.	275.-	285.-			
Bührle b.p.	380.-	390.-			
Schindler p.	3650.-	3750.-			
Sibra p.	610.-	615.-			
Sibra n.	425.-	425.-			
La Neuchâtelaise	900.-	890.-			
Rueckv p.	16900.-	16850.-			
Rueckv n.	7450.-	7525.-			

ACTIONS ÉTRANGÈRES		A		B	
Abbott Labor	93.75	92.-			
Aetna LF cas	96.50	97.75			
Alcan alu	56.25	55.75			
Amx	25.25	25.25			
Am Cyanamid	140.50	141.-			
ATT	37.75	37.50			
Amoco corp	119.-	118.-			
ATL Richf	110.-	109.-			
Baker Intl. C	25.25	26.25			
Baxter	36.50	37.25			
Boeing	78.75	79.25			
Unisys	152.50	154.50			
Caterpillar	73.50	73.50			
Citicorp	87.75	89.-			
Coca Cola	66.-	65.75			
Control Data	44.25	44.50			
Du Pont	157.-	157.50			
Eastm Kodak	122.-	120.-			
Exxon	131.50	131.-			
Gen. elec	158.-	156.50			
Gen. Motors	122.50	119.50			
Gulf West	115.50	115.-			
Halliburton	52.25	53.-			
Homestake	43.50	44.-			
Honeywell	101.-	103.-			

BILLETTS (CHANGE)		Achat		Vente	
1 \$ US	1.53	1.61			
1 \$ canadien	1.12	1.22			
1 £ sterling	2.25	2.50			
100 fr. français	24.25	26.25			
100 liras	0.1110	0.1260			
100 DM	83.25	85.25			
100 fl. hollandais	73.75	75.75			
100 fr. belges	3.85	4.15			
100 pesetas	1.07	1.32			
100 schilling autr.	11.85	12.15			
100 escudos	0.95	1.25			

DEVICES		A		B	
1 \$ US	1.5450	1.5750			
1 \$ canadien	1.1575	1.1875			
1 £ sterling	2.34	2.39			
100 fr. français	25.-	25.70			
100 liras	0.1175	0.12			
100 DM	84.-	84.80			
100 yens	1.0070	1.0190			
100 fl. hollandais	74.40	75.20			
100 fr. belges	4.04	4.14			
100 pesetas	1.18	1.22			
100-schilling autr.	11.92	12.04			
100 escudos	1.07	1.11			

MÉTAUX PRÉCIEUX		Or		Argent		Platine	
\$ Once	404.50	407.50					
Lingot	19.950.-	20.200.-					
Vreneli	143.-	153.-					
Napoléon	127.-	136.-					
Souverain US \$	147.-	154.-					
\$ Once	5.45	5.65					
Lingot	270.-	280.-					
Kilo Fr	25.730.-	25.905.-					

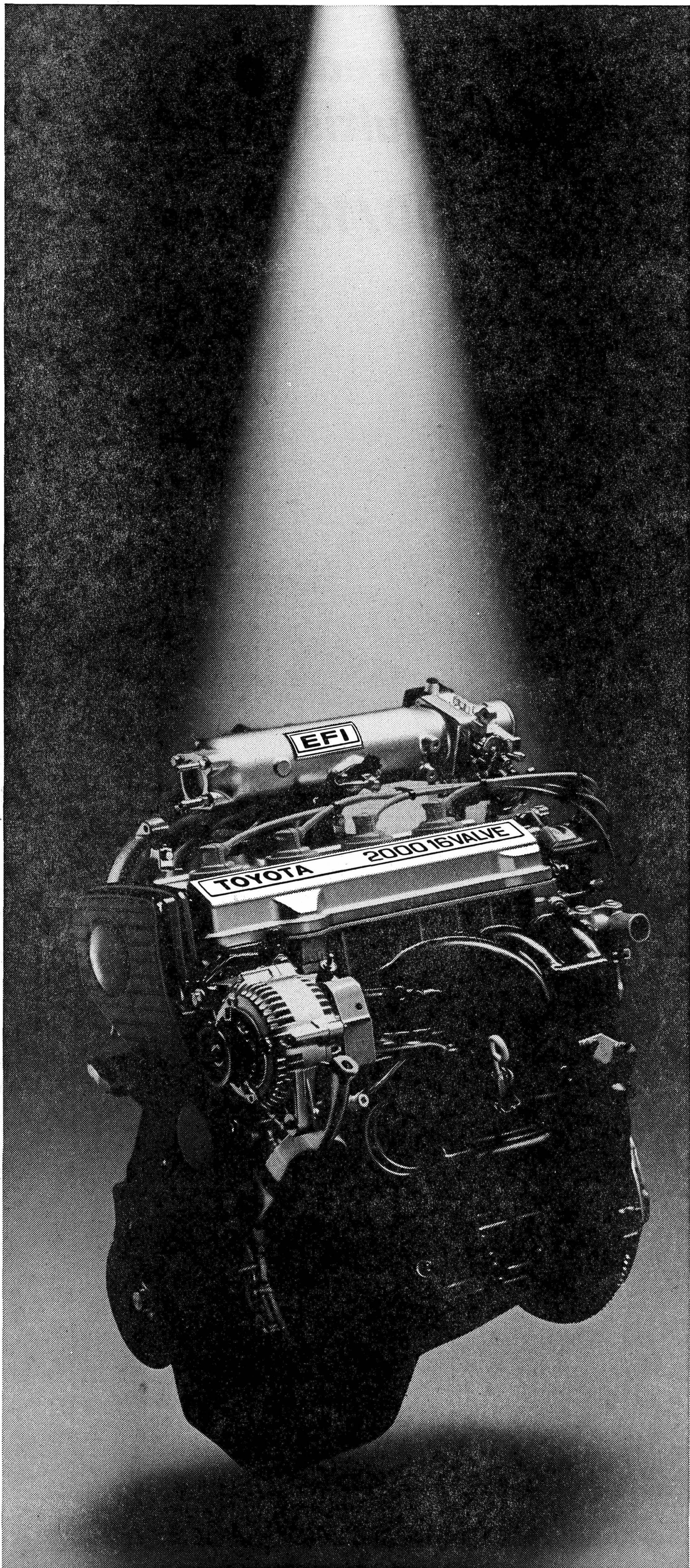
CONVENTION OR		Achat		Vente	
9.2.87					
Plage or			20.500.-		
Achat			20.150.-		
Base argent			320.-		

NEW YORK		A		B	
Aetna LF & CAS	62½	62½			
Alcan	35¾	35¾			
Aluminumcoa	43¼	42¾			
Amx	16¼	16¾			
Asarco	19½	19¼			
Att	23½	24.-			
Amoco	76.-	75½			
Atl Richfld	70½	69¾			
Baker Intl	16¾	16¾			
Boeing Co	50¼	50¼			
Unisys Corp.	99.-	99½			
CanPacif	17.-	16½			
Caterpillar	46¾	46¾			
Citicorp	56¾	55¾			
Coca Cola	42.-	41¾			
Dow chem.	74¾	73¾			
Du Pont	101¼	100.-			
Eastm. Kodak	76¾	75¾			
Exxon	84.-	83¾			
Fluor corp	14.-	14.-			
Gen. dynamics	74¾	74¼			
Gen. elec.	99½	100¾			
Gen. Motors	76.-	76¾			
Halliburton	33¾	32¾			
Homestake	28¾	28¾			
Honeywell	65¾	64¾			
Inco ltd	13¾	14.-			
IBM	135¾	133¾			
ITT	59¾	62.-			

LITTON		A		B	
MMM	129.-	130.-			
Mobil corp	46.-	45¾			
NCR	59½	58¾			
Pac. gas	26½	26¼			
Pepsico	31¾	30¾			
Pfizer inc	68¾	68¾			
Ph. Morris	87¾	87¾			
Phillips pet	13¾	13¾			
Proct. & Gamb.	85¼	86½			
Rockwell int	56¾	55¾			
Sears Roeb	45¾	45¾			
Smithkline	104½	104.-			
Squibb corp	129.-	129¾			
Sun corp	61¾	61¾			
Texaco inc	38¾	38¾			
Union Carb.	26¾	26¾			
US Gypsum	41.-	40¾			
USX Corp.	24¾	24¾			
UTD Technol	51.-	50¾			
Warner Lamb.	68.-	67¾			
Woolworth	44¾	44.-			
Xerox	68¼	68¾			
Zenith	22¾	22½			
Amerada Hess	29.-	28½			
Avon Prod	30¾	30¾			
Chevron corp	54¼	52¾			

Un brillant multisoupapes: le nouveau Toyota 2000/16V à injection.

Ce nouveau 16 soupapes constitue la plus récente prouesse technique de Toyota, le plus grand et le plus expérimenté des producteurs de moteurs multisoupapes du monde. Ce 16V/2000 à injection a été conçu pour les voitures de grande série. Ses qualités exceptionnelles en font le propulseur rêvé pour le nouveau modèle Toyota Camry Sedan ou Sportswagon. Il est bourré de haute technicité: deux soupapes d'admission et deux d'échappement par cylindre, un type de distribution inédit, à deux arbres à cames en tête engrenés l'un à l'autre, le TCCS (Toyota Computer Controlled System) qui adapte automatiquement aux conditions de service l'injection électronique et l'allumage à commande cartographique, des injecteurs bidirectionnels et des chambres de combustion en forme de toit, qui garantissent un meilleur rendement énergétique, ainsi qu'un grand nombre de raffinements techniques complémentaires, qui concourent à la supériorité des multisoupapes Toyota (il n'est qu'à consulter à ce propos les statistiques européennes de dépannage). Résultat: ce 16 soupapes de 1998 cm³ et 89 kW (121 ch), à catalyseur US 83 à régulation lambda, brille comme nul autre par sa grande souplesse dès les bas régimes et par ses remarquables reprises. Il réagit à la moindre pression sur l'accélérateur, développant immédiatement sa puissance et atteignant déjà à 2600 tours/minute 90% de son couple maximal. Cette caractéristique de performances extrêmement sportive ne l'empêche pas de se contenter d'un minimum d'essence. Une réalisation technique pareillement magistrale ne fait que renforcer la position dominante de Toyota parmi les principaux constructeurs mondiaux de grandes séries.



**Un brillant nouveau modèle,
le premier break
à moteur multisoupapes:**

Camry 2000/16V Sportswagon.

Le nouveau modèle Toyota Camry Sportswagon est le premier véritable break multisoupapes. Il est propulsé par le nouveau moteur haute technicité 2000/16V à injection. Ce groupe à hautes performances confère à ce break spacieux une vivacité toute sportive. Par ses reprises étonnantes, même à bas régime, il lui assure des accélérations incroyablement instantanées et soutenues. Il le propulse de 0 à 100 km/h en 9,7 secondes. Sa consommation pourtant reste des plus raisonnables. Ce nouveau 16 soupapes à injection électronique a un tempérament tel que la conduite de ce break devient un véritable plaisir. Avec ce moteur, joint à un train de roulement moderne, à un confort élevé, à un style sportif de grande classe et à un équipement hors du commun, le nouveau modèle Toyota Camry Sportswagon a assurément de quoi enchanter les acheteurs les plus exigeants.



Technique

1998 cm³, 89 kW (121 ch) DIN, 4 cylindres à 16 soupapes, 2 arbres à cames en tête, régulation électronique de l'avance à l'allumage, TCCS (Toyota Computer Controlled System), 5 vitesses, traction avant, suspension à roues indépendantes McPherson, direction assistée en fonction de la vitesse, freins avant à disque ventilé.

Compartment de chargement

Longueur: 830 mm (1600 mm, dossier de banquette rabattu);
largeur: 1380 mm (1420 mm, dossier de banquette rabattu);
hauteur: 830 mm.



Camry 2000/16V: 4 portes, 5 places, fr. 24 490.-

Equipement:

Tableau de bord de conception ergonomique, volant ajustable, 2 rétroviseurs extérieurs à réglage électrique, radio numérique à 3 gammes d'ondes, décodeur pour informations routières, lecteur de cassettes et 2 haut-parleurs, sièges sport à réglages multiples, dossier de banquette en deux parties rabattables séparément, essuie-lunette arrière et ainsi de suite.

FINANCIEMENT AVANTAGEUX PAR
MULTI-LEASING TOYOTA
TÉLÉPHONE 01-495 24 95

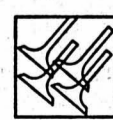
TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-67 93 11.

TOYOTA

Le N° 1 japonais



91307/9.2.87 A



Technologie
multisoupapes

Hautes performances, faible consommation

Camry 2000/16V Sportswagon: 5 portes, 5 places, fr. 22 990.-

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour des entreprises clientes
MONTEURS EN CHAUFFAGE CFC, INSTALLATEURS SANITAIRES CFC, COUVREURS CFC
expérimentés, capables d'initiative et de travailler seuls sur un chantier;

MENUISIERS CFC pour atelier et montage;

AIDÉS EXPÉRIMENTÉS dans les professions ci-dessus

Places stables et missions temporaires. Entrée en fonctions à convenir.

TRAVINTER (039) 23 55 23
64, Av. L.-Robert, 2300 La Chx-de-Fds

Beyeler & Cie SA - Fabrique de Cadrans
2-4, rue des Deux-Ponts - 1211 Genève 8
cherche

1 galvanoplaste expérimenté

si possible CFC

Suisse ou permis valable. Se présenter avec curriculum vitae, sur rendez-vous en téléphonant au No 022/29 30 33, interne 14

au printemps

Nous désirons engager un

VENDEUR

pour notre rayon «meubles»

Esprit d'initiative et pouvant travailler de manière indépendante, sachant prendre ses responsabilités.

Age 25-35 ans.

Salaire en rapport avec les capacités.

Entrée: début mars ou à convenir.

Pour tous renseignements et rendez-vous:

La Chaux-de-Fonds

☎ 039/23 25 01,
bureau du personnel.

Mandatés par un de nos clients, nous cherchons

DESSINATEUR DE MACHINES A expérimenté

Mission temporaire 3-4 mois.

Conditions intéressantes.

Entrée tout de suite

TRAVINTER (039) 23 55 23
64, Av. L.-Robert, 2300 La Chx-de-Fds



Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

MONTEURS-ÉLECTRICIENS avec expérience des chantiers et dépannages

LIGNARD HAUTE TENSION possédant de solides références

Postes stables à repourvoir et missions temporaires de longue durée

64, Av. L.-Robert, 2300 La Chx-de-Fds
(039) 23 55 23

emploi libre
Libre Emploi Service SA
Jardinière 71
2300
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 22 60

Mandatés par un client, nous cherchons pour La Chaux-de-Fonds

un chef de fabrication

Exigences:

- CFC de mécanicien de précision
- Maîtrise fédérale de mécanicien
- Expérience dans l'industrie des machines ainsi que dans la conduite du personnel
- Bilingue français - allemand
- Connaissance de la programmation de machines CNC

Horaire variable. Conditions intéressantes. Contactez-nous au plus vite.

Bureau d'architecture
cherche tout de suite
ou pour date à convenir

dessinateur en bâtiment ou technicien

Faire offre écrite à:

Villatype
Fontainemelon SA,
Châteland 9,
2052 Fontainemelon,
☎ 038 53 40 40.

ENTILLES SA

Garage et Carrosserie
☎ 039/26 42 42
Concessionnaire Peugeot Talbot

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, un(e)

jeune employé(e) de commerce

Ce poste conviendrait à une personne dynamique et motivée, ayant une bonne formation et apte à prendre des responsabilités.

Faire offre écrite avec curriculum vitae: Avenue Léopold-Robert 146
2300 La Chaux-de-Fonds

"A la banque et sur scène, il faut savoir jouer son rôle et avoir une bonne mémoire."

Pierre Sudan, attaché de publicité et relations publiques à l'UBS



Ses collaborateurs font la force de l'UBS. Comme Pierre Sudan par exemple.

Comédien amateur et metteur en scène, il a une idée très professionnelle de son hobby: le succès dépend de la cohésion de la troupe et non pas de la présence d'une vedette. La référence à la vie professionnelle est évidente. Tout client de la banque sent quand il a affaire à une équipe bien rodée et dirigée par un bon metteur en scène.

La force de l'UBS, c'est ses collaborateurs. Ensemble nous bâtissons notre avenir.

Des collaborateurs comme lui méritent votre confiance.

UBS Union de Banques Suisses

tourne-disques

Grieg:
Danses norvégiennes
Danses symphoniques
Suite lyrique

Orchestre Symphonique de Göteborg, dir. Neeme Järvi.
DG 419431-2. CD. Numérique.
Qualité technique: bonne.

Teintées de mélancolie et traversées de rythmes rudes, les danses de Grieg comptent parmi les meilleures œuvres du compositeur norvégien, très à l'aise dans les miniatures. Les *Danses Norvégiennes*, à l'origine pour piano à quatre mains, ont été brillamment orchestrées par Hans Sitt. Les trois dernières sont des hallings, pièces d'une expression vigoureuse réservées aux hommes et qui réapparaissent partiellement dans les *Danses Symphoniques*. Ces dernières, qui recourent également à des motifs populaires, passant pour les plus élaborées de Grieg. De la *Suite Lyrique* enfin, on remarquera qu'elle intègre ici *Sonnerie de cloches*, publiée après la mort de son auteur.

Les interprétations vivantes et contrastées de N. Järvi ainsi que la générosité du programme (soixante-huit minutes) rendent ce disque doublement attrayant.

Rimski-Korsakov:
Quintette - Concertos

Solistes d'URSS. Orchestre du Ministère de la Défense et chefs divers.

Le Chant du Monde LDC 278815. CD.
Qualité technique: assez moyenne.

Inspecteur des orchestres de la flotte, Rimski-Korsakov connaissait admirablement les instruments à vent. Les disques nous en ont souvent fourni la preuve sans toutefois épuiser le sujet. De ce qui nous est proposé, l'œuvre la plus substantielle est sans contredit le *Quintette pour piano, flûte, clarinette, basson et cor*, musique d'un bel agrément et d'un heureux équilibre. Les trois *Concertos* qui lui font suite furent destinés aux marins musiciens de la base de Kronstadt (les cordes se trouvent bien entendu écartées de l'accompagnement). Le plus intéressant, pour hautbois, prend la forme d'une série de variations sur un thème de Glinka, celui pour trombone cache moins que les autres sa destination militaire alors que celui pour clarinette exploite les ressources de l'instrument plus habilement que celles de l'orchestre. Si le meilleur Rimski-Korsakov est le plus souvent ailleurs, ce disque apporte une intéressante contribution à sa connaissance.

La Camerata Lysy
de Gstaad joue

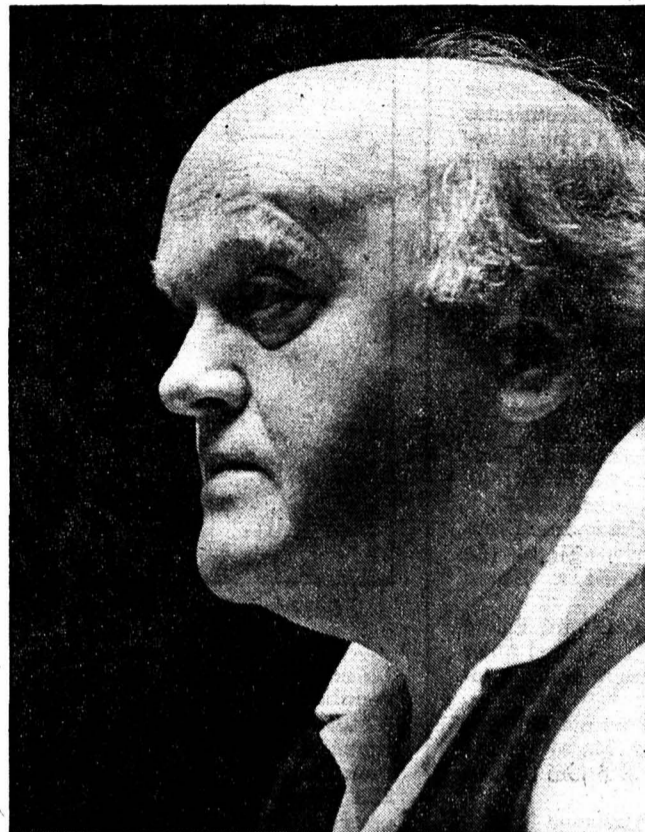
Tchaikovsky, Bloch, Wagner, Atterberg et Puccini.
Claves CD 50-8507.
Qualité technique: assez bonne.

Dans son autobiographie (*Voyage inachevé*, Ed. du Seuil), Y. Menuhin fait l'éloge d'Alberto Lysy, soliste, pédagogue et ami dont le sens de la musique, dit-il, est très proche du sien. La Camerata qui porte le nom de cet artiste réunit de solides qualités: son chaleureux, style élégant, ardeur juvénile, qu'elle met cette fois au service d'un répertoire parfois inattendu.

Le charmant *Sextuor* à cordes de Tchaikovsky, dit *Souvenir de Florence*, constitue la pièce la plus développée de ce disque. Il est suivi de bis de la Camerata, tous peu joués voire inconnus sous la présente forme. De la *Prière* de Bloch pour violoncelle et piano, H. Kindler a tiré une version pour violoncelle et cordes. Une autre transcription, due à B. Schule, a transformé le *Wesendoncklied* «Traume» de Wagner en une page pour violon et cordes. Les deux autres œuvres se présentent en revanche sous leur parure d'origine: il s'agit de la *Suite* pour violon, alto et cordes du Suédois Atterberg et des *Chrysanthèmes* de Puccini. Un disque aussi réussi qu'original.
J.-C. B.

A la salle de musique de La Chaux-de-Fonds

L'Orchestre symphonique de Bamberg et Horst Stein



Horst Stein

Le neuvième concert, de l'abonnement de la société de musique, qui aura lieu mercredi 11 février, sera donné par l'Orchestre

symphonique de Bamberg dirigé par Horst Stein, avec le violoniste Frank-Peter Zimmermann. Au programme: *Don Juan* de Richard Strauss, le concerto pour violon de Dvorak, et la 2e symphonie de Brahms.

Strauss avait 25 ans lorsqu'il dirigea, à Weimar, la première de *Don Juan*, le 11 novembre 1889. Il s'agit donc d'une œuvre de jeunesse, mais quelle maîtrise de l'écriture, quel art d'utiliser l'orchestre et ses timbres, quel sens subtil des rapports du signifiant et du signifié, l'on décèle déjà chez le compositeur! Il s'inspire assez librement d'un poème de Nikolaus Lenau, et conçoit une sorte d'opéra en un acte sans paroles. La musique nous peint un don Juan ambivalent: à la recherche de la femme idéale, de l'idée même de femme qui, a priori, ne peut s'incarner en personne.

C'est ce désespoir, à la fois passionnel et sensuel, que nous raconte Strauss.

Dvorak composa son concerto pour violon en 1879, et il l'envoya aussitôt à Joseph Joachim; sur les conseils de celui-ci, il révisa son œuvre. Ce fut finalement le violoniste Frantisek Ondricek qui le créa, en 1883; son succès ne s'est depuis lors jamais démenti: son écriture ample et vigoureuse, ses accents dramatiques, ses mélodies au charme indéfinissable, tout concourt à en faire l'une des pièces majeures du répertoire pour violon.

Si Brahms mit longtemps à composer sa première symphonie, il termina en revanche sa deuxième en quatre mois, durant l'été 1877 qu'il passa au bord du Wörthersee, et il est certain que la nature environnante l'a beaucoup inspiré. Il disait lui-même de cet endroit qu'il était «un territoire vierge où les mélodies fleurissent en si grand nombre qu'il faut prendre garde en se promenant de ne pas les écraser des pieds». Il présentait sa symphonie comme une œuvre gaie, presque anodine. Après la première, beaucoup de Viennois lui trouvèrent un caractère schubertien, et la nommèrent «Symphonie viennoise». Pourtant, elle n'est pas dénuée de tensions dramatiques.

M. R.-T.

Les amis de l'opéra de La Chaux-de-Fonds
sur le mode allegro vivace!

Mort et enterré l'opéra à la Chaux-de-Fonds? Mais pas du tout. Le genre revient même en force sous la houlette de M. Henri Houlmann, qui a fondé - appuyé dans sa démarche par Lucie Vergriete, déléguée aux Affaires culturelles - il y a quelques mois «Les amis de l'opéra», un groupe qui avance crescendo, ouvert à tout amateur.

«Les amis de l'opéra» se retrouvent une fois par mois, à 19 h 45, dans la salle audio-visuelle de la bibliothèque de la ville.

Le mercredi 18 février, M. Houlmann, présentera des chœurs extraits de divers ouvrages de Verdi, Beethoven, Glinka, Wagner, Berlioz, Rimski-Korsakov, Weber, Bellini, Weber, Gounod, Mousorgski.

Les textes seront à disposition, ils pourront être envoyés, préalablement, à toute personne qui en fera la demande.

Jeudi 19 mars, la soirée sera consacrée à Verdi, Rigoletto, La Force du destin et Le Trouvère.

Mercredi 29 avril, à Rossini, Cendrillon, Guillaume Tell, Moïse.

Mercredi 3 juin à Puccini, Tosca, La Bohème, Turandot.

De plus, l'opéra, c'est la fête qu'on va se donner en collectivité.

Le dimanche 15 mars, «Les amis de l'opéra» s'en iront à Besançon voir Roméo et Juliette de Gounod.

Le samedi 25 avril, c'est au théâtre de Bâle qu'ils entendront «Les contes d'Hoffmann» d'Offenbach (délai d'inscription 13 mars).



W. A. Mozart (Tom Hulce) dans «Amadeus»

Le dimanche 31 mai, ils se rendront à Berne, pour assister à une représentation de «La somnambule» de Bellini, (délai d'inscription 25 avril). Les intéressés seront les bienvenus, confirment les amateurs.
D. de C.

Hommage à Remo Fasani

Remo Fasani, professeur d'italien à l'Université de Neuchâtel, vient de prendre sa retraite.

Bon nombre d'étudiants ont apprécié, l'ouverture du professeur Fasani qui acceptait les approches littéraires les plus variées, à condition qu'elles ne fussent pas purement techniques, car son but principal était de faire saisir l'œuvre poétique de la façon la plus complète, permettant ainsi de progresser également sur le plan personnel. «Quel est le plus beau vers?»: phrase magique qui ouvrait à chacun le monde de sa propre sensibilité.

Au delà de l'aspect formel, nous devions entrer en contact direct avec l'œuvre étudiée, la pénétrer avec tous nos sens, en capter les nuances les plus cachées.

Les heures de séminaire se passaient dans une atmosphère intense de recherche, et à chaque fois surgissait, extati-

que, la «révélation»: compréhension du sens profond d'un passage, sensations exaltantes jaillies du texte, un éclair qui perceait le mystère... La présentation de certains travaux d'étudiants nous a fait vivre des moments privilégiés, où se manifestaient tout autant l'immense apport méthodologique du professeur Fasani, dans la technique d'analyse utilisée, que la créativité de l'étudiant, restée intacte.

Cette technique permettait de mieux mettre en évidence des éléments importants de structure (les liens qui unissent les différentes parties de l'œuvre analysée) et des nuances stylistiques.

Au delà du professeur et du critique littéraire, nous aimerions rendre hommage également à l'homme que nous avons appris à connaître derrière «la barrière (...) qu'il met entre lui et les autres, le visage profondément sillonné par le silence, le geste rare et mesuré».

A travers son œuvre poétique, cependant, Remo Fasani nous fait pénétrer encore plus loin dans son univers intérieur: «des ciels ouverts où se croisent de grands oiseaux aux ailes étendues, et la fixité des lacs alpestres, et le vertige de hauteurs immaculées et d'insondables abîmes, et l'air pur des bruyères» (op. cit.). Les paysages de son pays natal, les Grisons, lui ont donné aussi bien «le sens de l'exil» (titre d'un recueil de poésies de Remo Fasani) dans un monde dénaturé par la technique et le béton, que la volonté de s'engager dans la lutte pour défendre les valeurs fondamentales de l'homme à la recherche d'un autre signe» (titre d'un autre recueil, contenu dans *Senso dell'esilio / Orme del vivere / Un altro segno*, Edizioni Pantarei, Lugano, 1974). C'est pourquoi le message du poète reste essentiellement positif.

Th. et G. L.

Week-ends de musique
de chambre au Soleil
(à Saignelégier)

Mireille Bellenot, pianiste, Olivier Faller, violoncelliste, Jean-Pierre Mœckli, violoniste et Jean-Pierre Schaer, flûtiste, organisent, de la façon la plus dynamique et pour la quatrième année, deux week-ends de musique de chambre, les 14 et 15 mars, 21 et 22 mars 1987.

Les cours s'adressent aux étudiants de classes professionnelles, aux élèves ayant déjà quelques années de pratique, aux amateurs, adultes isolés, qui désireraient pratiquer la musique en petites formations. En principe les participants s'inscriront pour les deux week-ends.

Les étudiants seront logés dans les dortoirs de l'Hôtel du Soleil de Saignelégier (apporter un sac de couchage), les adultes pourront, s'ils le désirent occuper des chambres. Le prix, modique, comprend l'hébergement, repas et enseignement. Les cours débutent le samedi à 15 h et se terminent le dimanche vers 17 h. Ils sont constitués de six périodes de 1 h 15 chacune.

Un concert à l'église de Saignelégier, ou au Café du Soleil, aura lieu dimanche 22 mars à 16 h.

Le rendez-vous, pour tous les participants, est fixé le samedi à 14 h au Café du Soleil, dont les dépendances permettent de travailler par petits groupes. Outre les instruments mentionnés plus haut, les chanteurs, qui ont trop peu d'occasions d'être accompagnés, seront les bienvenus.

Les participants sont invités à faire des propositions quant aux œuvres qu'ils souhaitent travailler. Ils recevront les partitions retenues, préalablement, de façon à élever le niveau de la première rencontre.

Les intéressés sont priés de faire parvenir leurs inscriptions jusqu'au 15 février à Olivier Faller, Av. de Morges 10, 1004 Lausanne, afin que les animateurs puissent rechercher la matière en fonction des instruments en cause.

(DdC)

La danse classique,
ça bouge en Suisse

La Schweizerische Ballet-Berufsschule de Zurich entend cerner la «matière première» suisse, dans le but de créer une école professionnelle de ballet, partiellement subventionnée.

Pour ce faire, l'institution envisage une audition qui aura lieu le 15 février 1987 au moulin de Tiefenbrunnen à Zurich.

Peuvent se présenter deux catégories de jeunes danseurs: de 12 à 16 ans et futurs professionnels, avec formation préalable.

Les uns et les autres auront l'occasion de faire juger leur potentialité par un jury composé de Anne Woolliams, fondatrice de l'école de Stuttgart, Dieter Ammann, Jürg Burth, directeur de ballet à Berlin et Béatrice Consuelo, directrice de l'école de danse de Genève.

Parents en enseignants pourront suivre les prestations sur écran vidéo.

Les candidats que le jury aura retenus auront la possibilité - à la condition toutefois que le jury retienne un nombre suffisant d'élèves pour ouvrir une classe professionnelle - de suivre les cours de l'école zurichoise dès l'automne 1987.

Le secrétariat de l'école enregistre les inscriptions à l'audition jusqu'au 14 février, de 9 h à midi (☎ 01/55/46/86). (DdC)

à l'agenda

Les Suisse à Paris

La galerie suisse de Paris, expose les œuvres constructivistes du peintre André Evard (1876-1972)

17, rue Saint-Sulpice, Paris VIe, tous les jours de 14 h à 19 h. Fermé le lundi. Jusqu'au 28 février.

Le Centre culturel suisse, présente les derniers travaux de Josef Felix Müller, gravures sur bois, grandes dimensions (275 x 475 cm)

32-38, rue des Francs-Bourgeois, ouvert comme ci-dessus. Jusqu'au 22 février. (DdC)

SPORTS

Le Marathon des neiges aux Cernets-Verrières Derniers mètres décisifs

Pour une spatule de ski, Christian Marchon a remporté le Marathon des neiges des Cernets-Verrières, devant André Rey et Stève Maillardet. Cette septième édition franco-suisse fut courue à une allure record: 30 minutes de moins que le vainqueur de l'an passé, Kurt Brunner, absent en raison de maladie.



Christian Marchon (No 2) s'imposera de justesse face à André Rey, qu'il devancera d'une spatule de ski. (Photo Charrière)

Tout le monde s'est plu à relever l'excellent travail de préparation effectué par les équipes du Ski-Club des Cernets et les Français de l'AET (exploitation du téléski de Larfont, près de Pontarlier).

Quelque 500 concurrents ont participé à cette épreuve, qui comptait pour la Coupe romande de ski de fond. A l'issue du sprint final, Christian Marchon et André Rey, le Verrisan émigré chez les douaniers d'Ulrichen, confiaient avoir mutuellement tenté de décamponner leurs concurrents à six kilomètres de la ligne d'arrivée.

Même enthousiasme aussi chez les deux coureurs au sujet de la piste: dure, pénible et belle.

Le tracé, justement, il faut en parler. Michel Rey, aux commandes de sa dameuse, a tracé une boucle passant sur territoire français au Grand-Taureau, Le Gounefay et retour aux Cernets, puis départ en direction du Cernil et de la Petite-Prise, avec arrivée au Centre sportif.

Le visage des populaires décrivait mieux que les mots la dureté du tracé. Au programme de cette manifestation, une course OJ garçons et filles sur 6 kilomètres, et une épreuve 15 kilomètres dames, juniors et seniors. Cette manifestation était la première organisée près de l'ex-centre sportif devenu Centre d'accueil pour requérants d'asile, et tout s'est bien passé.

Le réfectoire était occupé par les sportifs et les requérants; et les Zairois furent bien parmi les plus enthousiastes à répondre aux demandes d'applaudissements du speaker, le président du comité d'organisation Alexis Garin. (fc)

LES RÉSULTATS

Seniors, 42 km: 1. Christian Marchon (Saignelégier) 1 h 29'55"; 2. André Rey (Les Cernets) même temps; 3. Stève Maillardet (Les Cernets) à 2'34"; 4. Matthias Remund (Berne) à 3'36"; 5. Claudy Rosat (Les Taillères) à 8'08"; 6. Jean-François Rauber (Riaz) à 8'24"; 7. Urs Rotach (Riehen) à 10'51"; 8. Laurent Donzé (Les Bois) à 11'05"; 9. Thierry Huguenin (Neuchâtel) à 12'35"; 10. Bernard Brunisholz (Couvvet) à 12'53".

Dames, 42 km: 1. Jitka Perina (Granges) 2 h 01'22"; 2. Jocelyne Singelé (Le Locle) à 37"; 3. Anne-Lise Bassin (L'Orient) à 38'52".

Vétérans, 42 km: 1. Gérard Faivre (Pontarlier) 1 h 42'27"; 2. Karel Suler (Rueti) à 25"; 3. Georges-André Ducommun (La Sagne) à 3'45".

Seniors, 15 km: 1. François Tinguely (Les Rousses) 37'52"; 2. Marco Frésard (Le Bémont) à 2'10"; 3. André Stalder (Bâle) à 2'11".

Dames, 15 km: 1. Marianne Huguenin (La Brévine) 46'52"; 2. Serina Stecher (La Côte-aux-Fées) à 2'57"; 3. Véronique Claude (Les Bois) à 7'00".

Juniors, 15 km: 1. Bernard Tschanz (Mont-Soleil) 40'46"; 2. Dominique Echenard (Bex) à 30"; 3. Jérôme Michel (Le Locle) à 34".

OJ filles, 6 km: 1. Véronique Beuret (Saignelégier) 24'23"; 2. Anouck Mathon (Cortailod) à 24"; 3. Sandrine Aellen (Mont-Soleil) à 2'10".

OJ garçons, 6 km: 1. Philippe Schwab (Les Reussilles) 21'24"; 2. Jean-Michel Aubry (Les Emibois) à 24"; 3. Jérôme Châtelain (Les Reussilles) à 36".

B

Pour le titre des welters Brelan(d') as

L'Américain Mark Brelan (23 ans), faisant valoir sa plus grande puissance de frappe, s'est logiquement emparé du titre de champion du monde des poids welters (WBA), en battant le Sud-Africain Harold Volbrecht, par k.o. à la septième reprise d'un combat prévu en quinze rounds, qui s'est disputé à Atlantic City (New Jersey), devant 3000 spectateurs.

Brelan, un ancien double champion du monde amateur et médaillé d'or olympique en 1984, n'a connu aucun problème face au courageux boxeur sud-africain.

Mark Brelan demeure ainsi invaincu en dix-sept combats (douzième victoire avant la limite). (si)

● Le Français Thomas N'Kalenkete, après deux tentatives malheureuses, a enfin conquis le titre européen des poids super-légers, en battant par k.o. technique à la neuvième reprise d'un combat prévu en douze rounds le Britannique Tony Laing, à Antibes. (si)

Romands en évidence

Trois boxeurs ont conservé leur titre lors des championnats suisses juniors, qui se sont déroulés à Genève. Il s'agit du Bernois Santiago Bølsterli (coq) et des Vaudois Nicolas Bron (super-léger) et Roger Maas (super-welter). Quelque 300 spectateurs ont suivi les différents combats.

LES RÉSULTATS DES FINALES

Coq: Santiago Bølsterli (Berne) bat Johnny Surlletti (Martigny) aux points. - **Plume:** Ogg Reber (Berne) bat Raffael Garcia (Martigny) arrêt au 1er round. - **Légers:** Laurent Helfer (Bulle) bat Riko Nesic (Zürich) aux points. - **Super-légers:** Nicolas Bron (Nyon) bat Marco Malasso (Nyon) arrêt au 3e round. - **Welters:** Kim Boughenane (Nyon) bat Stefan Hostettler (Bödeli) arrêt au 1er round. - **Super-welters:** Roger Maas (Nyon) bat Stefan Clavel (Martigny) aux points. - **Moyens:** Daniele Arati (Berne) bat Vincent Paroz (Tavannes) abandon au 2e round.

Interclubs: 1. Nyon. (si)

FOOTBALL. - A Nicosie, la Hongrie a remporté sa première victoire dans le groupe 5 du tour préliminaire du championnat d'Europe. La Hongrie a battu Chypre par 1-0, grâce à une réussite de l'attaquant Boda à la 49e minute.

Course militaire commémorative neuchâteloise Adieu à La Vue...



Le plat de Boinod: il ne sera plus martelé par les semelles militaires. (Photo archives Schneider)

La course militaire commémorative ne suivra plus les traces des républicains neuchâtelois. En raison des protestations des coureurs d'outre-Sarine (ils représentent les 95% des inscriptions), qui jugeaient les descentes trop difficiles, le trajet s'effectuera désormais entre Colombier et... Colombier. Très sélectif, le parcours de 21,1 kilomètres devrait être à même de contenter les habitués de la course militaire neuchâteloise. Qui s'appellera Course militaire de la République et Canton de Neuchâtel.

Les organisateurs auraient souhaité placer la course en septembre, l'entrée effective de Neuchâtel dans la Confédération datant du 12 septembre 1814. Mais l'Association suisse des courses militaires, qui avait déjà imposé le changement de parcours, a refusé la date, qui a donc été confirmée pour le 5 avril.

INNOVATION SUISSE

Pour la première fois en Suisse, une course militaire se disputera sur la distance de 21,1 kilomètres, soit un demi-marathon. Pour mémoire, la longueur de la course La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel était de 23,5 kilomètres.

Très sélectif, le parcours qui alterne asphalté (au plat) et chemins naturels traversera plusieurs communes du Littoral, ce qui rapprochera les concurrents du public. Relevons la traversée d'Auvernier, avec un passage devant la maison du président de la Confédération Pierre Aubert, et, surtout, la montée de la rue du Château à Neuchâtel. C'est là que devrait se faire la décision.

Plusieurs champions suisses de courses militaires ont été invités à reconnaître le nouveau tracé, et ont été unanimes à reconnaître la qualité du parcours.

AVANTAGES PRATIQUES

Autre avantage de cette course militaire «new-look»: la proximité du départ et de l'arrivée, le départ étant donné devant la caserne et l'arrivée jugée dans la Cour d'honneur.

Ce rapprochement évite de longs déplacements et l'installation de lignes de communication, relevait, lors de la conférence de presse d'hier, le major André Leder-mann.

Ce virage dans la course militaire de notre canton devrait réellement provoquer un regain de popularité auprès des coureurs. Nous en espérons 600 cette année, alors qu'ils n'étaient que 400 l'an passé.

Seront admis à participer, les 3 catégories militaires (Elite, Landwehr et Landsturm), les vétérans et les dames. Le paquetage, de 7,5 kilos pour les hommes, a été allégé pour ces dernières, qui auront à supporter 5 kilos, sans fusil.

Le virage a donc été pris. Peut-être le sport militaire y trouvera-t-il son compte. Reste que la commémoration de la République neuchâteloise se fera cette année sans ce qui était devenu une tradition.

Renaud TSCHOUMY

Nocturne de ski de fond à La Brévine Une 3e étape qui s'annonce passionnante

Le Giron jurassien, avec la collaboration de quatre ski-clubs de la région, a mis sur pied une tournée de quatre courses nocturnes de ski de fond. Deux d'entre-elles ont déjà eu

lieu avec un passage dans le village. Lors de chaque manche, deux classements sont établis pour les hommes et les dames. Par ailleurs, à l'issue des quatre manches, un classement général est effectué en additionnant les rangs obtenus par chaque fondeur lors des trois meilleures courses.

PATRONAGE L'IMPARTIAL



lieu aux Breuleux et au Noirmont, la troisième se déroulant demain mercredi 11 février à La Brévine. Populaires et licenciés - catégories juniors et seniors - peuvent y prendre part. Les inscriptions se font sur place au nouveau collège jusqu'à 19 h 30, le départ en ligne de tous les participants étant fixé à 20 heures près du terrain de sport.

Une boucle de deux kilomètres à parcourir quatre fois en style libre a été tra-

MEILLEURS JURASSIENS PRÉSENTS

Il est actuellement très difficile de savoir qui prendra part à ce concours. Il semblerait que le vainqueur des deux premières manches - Jean-Philippe Marchon - soit présent. A cela, il faut ajouter les meilleurs Jurassiens du moment Pierre-Eric Rey, Marco Frésard et Claudy Rosat. La participation de sportifs de la France voisine n'est pas à négliger. Tout laisse donc augurer de belles empoignées sur la petite piste éclairée de La Brévine. (paf)

Aux championnats du monde juniors de ski nordique Honorable comportement helvétique

Les Suisses ont eu un comportement fort honorable dans le concours de saut au tremplin de 70 mètres des championnats du monde juniors d'Asiago: Stéphane Rochat, dans un style très pur, s'est classé 12e, Samuel Anthamatten, avec des sauts plus longs mais une technique moins affirmée, 14e, et Yvan Vouillamoz 22e. La médaille d'or est revenue au Finlandais Ari-Pekka Nikkola, devant Mike Arnold (RDA) et Dieter Thoma (RFA).

Au combiné nordique par équipes, l'Allemagne de l'Est a plané au-dessus de ses rivaux lors de l'épreuve de saut, alors que la Suisse, avec Hans Ziehlmann, Urs Niedhart et Jean-Yves Cuendet, prenait la 10e place. Elle compte dix minutes de retard sur la RDA avant le relais 3 x 10 km d'aujourd'hui.

Les Soviétiques ont remporté les deux derniers titres des championnats du monde nordiques, le fond masculin 30 km et le fond féminin 15 km.

LES RÉSULTATS

Saut (70 m): 1. Ari-Pekka Nikkola (Fin) 228,8 (96 + 94,5); 2. Mike Arnold (RDA) 214,4 (91,5 + 92,5); 3. Dieter

Thoma (RFA) 211,3 (90,5 + 92,5); 4. Roy Koch (RDA) 203,5 (90 + 85); 5. Ingo Zöchner (RDA) 203,0 (90 + 85); 6. Robert Leonard (RFA) 200,7 (89 + 87,5). Puis: 12. Stéphane Rochat (S) 188,9 (83 + 86); 14. Samuel Anthamatten (S) 182,3 (86 + 84,5); 22. Yvan Vouillamoz (S) 179,5 (83 + 84,5). 57 concurrents classés.

Combiné nordique par équipes. Saut: 1. RDA 645,8; 2. Tchécoslovaquie 587,3; 3. Norvège 586,3; 4. Autriche 584,9; 5. France 586,2; 6. URSS 562,5. Puis: 10. Suisse 514,2.

Fond masculin 30 km (style classique): 1. Kalikan Nagombajev (URSS) 1 h 13'41"; 2. Silvio Fauner (I) 1 h 14'56"; 3. Oyvind Skaanes (Nor) 1 h 14'57"; 4. Björn Daehlie (Nor) 1 h 15'08"; 5. Alexandre Karzewsky (URSS) 1 h 15'23"; 6. German Karzewski (URSS) 1 h 16'08".

Fond féminin 15 km (style libre): 1. Elena Trubizina (URSS) 39'59"; 2. Simone Greiner-Petter (RDA) 41'42"; 3. Magdalena Wallin (Suè) 41'48"; 4. Tatiana Bondareva (URSS) 42'03"; 5. Elena Tamminen (Fin) 42'30"; 6. Svetlana Micheva (URSS) 42'49". (si)

En championnat suisse de judo Mauvais départ pour Saint-Blaise I

Pour le premier tour du championnat de Suisse par équipes de première ligue, Saint-Blaise I a reçu Morges II et Fribourg; deux arbitres ont assuré le bon déroulement des combats d'une durée de cinq minutes. Les combattants n'ont pas lésiné sur leurs possibilités et ont présenté un judo de qualité.

Saint-Blaise I était composé de Vassilios Hadzi (-65 kg), José Loetscher (-71 kg), Laurent Romano (-78 kg), David Salomon (-86 kg) et Georges Jourdain (+86 kg). Deux nouveaux combattants pour la première formation neuchâteloise: Hadzi, remplaçant de Bettinelli, blessé, et Salomon.

Les deux équipes invitées ont ouvert les combats et c'est Morges II qui s'est imposé par un score de 6 à 4 face à Fribourg, puis dans un deuxième face à face, c'est Fribourg qui s'imposa par 6 à 4 contre Saint-Blaise I: victoire par «ipon» (10 points) sur projection pour Hadzi et Jourdain.

Le dernier affrontement opposa Saint-Blaise I contre Morges II qui s'imposa une seconde fois, mais par 8 à 2. Une victoire seulement pour Saint-Blaise, celle de Jourdain qui marque ainsi son deuxième «ipon» sur projection de la saison.

Pour l'entraîneur Thierry Amstutz, c'est donc un mauvais départ pour les Neuchâtelois qui, par manque d'agressivité et d'enchaînement dans leurs attaques, ne marquent aucun point au terme du premier tour.

Il faudrait d'ici le prochain tour

GOLF. - Tournoi d'Honolulu (600.000 dollars): 1. Corey Pavin (EU) 270; 2. Craig Stadler (EU) 270 après playoff; 3. Paul Azinger (EU) 271; 4. Larry Mizze (EU) et Lanny Wadkins (EU) 272.

apporter quelques modifications quant à la formation de l'équipe qui pourrait ainsi retrouver son rythme et ses succès.

Th. A.

D Divers

Jeu de go Gosteli 4e dan

Déjà cinq fois champion suisse de jeu de go, le Chaux-de-Fonnier Patrice Gosteli vient à nouveau de se distinguer. Le week-end dernier, lors du traditionnel tournoi de Berne, il a brillamment marqué tous les points qu'il lui fallait pour devenir le premier joueur suisse 4e dan.

Le maximum pouvant être atteint par les joueurs amateurs est 6e dan. Ces derniers ne se comptent même pas sur les doigts d'une main en Europe!

Un autre Chaux-de-Fonnier engagé dans le tournoi à handicap de Berne a également fait honneur à son classement de 4e kyu. Marcel Schweizer s'est en effet classé 4e sur 28 joueurs engagés.

Autre bonne nouvelle, la fédération européenne a choisi de faire figurer le tournoi international de La Chaux-de-Fonds parmi les cinq grandes compétitions qui permettront le déroulement d'une Coupe d'Europe disputée par les meilleurs joueurs.

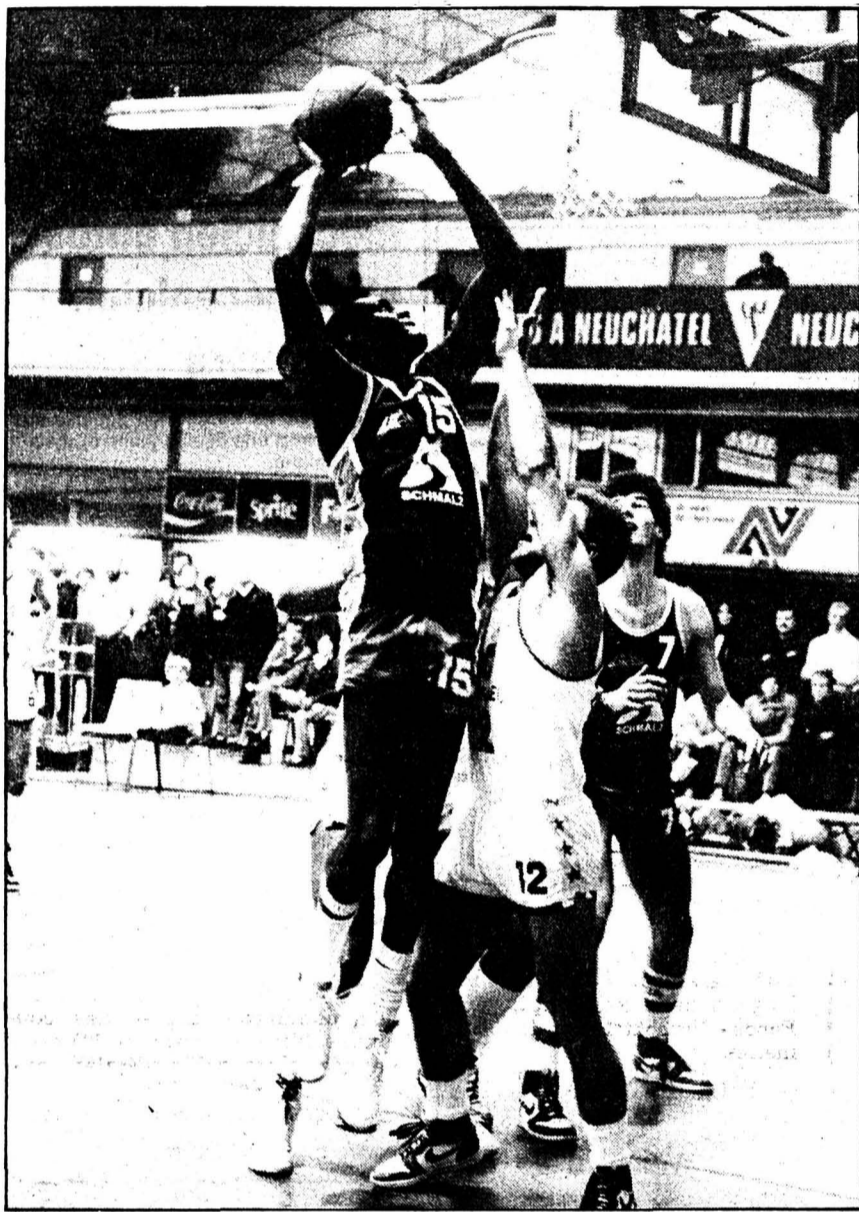
Indétrônable pour l'instant, sur le plan suisse, Patrice Gosteli disputera les championnats du monde amateurs de go, en mai prochain à Pékin. Le go chinois connaît actuellement un réveil qui pourrait bousculer la souveraineté des professionnels de go japonais. (Imp)

SPORTS

En championnat masculin de LNB de basketball Lugano trop fort pour Smith et Union

● UNION NEUCHÂTEL - LUGANO 81-84 (33-46)

Le miracle n'a pas eu lieu. Union Neuchâtel s'est logiquement incliné samedi face à Lugano, l'un des prétendants à l'ascension en ligue nationale A. Les Neuchâtelois ont pourtant jeté toutes leurs forces dans la bataille, leur nouvel Américain Kelvin Smith faisant étalage de son talent et de sa vertigineuse détente. Mais les Tessinois ont présenté un jeu bien plus organisé, obtenant une victoire étonnante mais amplement méritée.



Kelvin Smith (No 15): au-dessus de la mêlée samedi. Mais Lugano était trop fort. (Photo Schneider)

En l'absence de Gnaegi, tout le jeu unioniste reposait sur David Perlotto. A ce chapitre, son vis-à-vis Negrinotti fut le meilleur, surtout en première mi-temps où Union a frisé le K.-O.

Après une minute et demie, Smith avait montré le chemin à suivre (5-0) mais ses coéquipiers, par précipitation, manquèrent l'impensable et, surtout, commirent trop de mauvaises passes.

De 7-4, le score passa ainsi à 7-13 en faveur des Tessinois emmenés par Anderson (207 cm), très efficace sous les paniers malgré l'opposition de Cramer, excellent défensivement. Jusqu'à la 10e minute, Union tint le coup grâce à Smith qui ratissait bon nombre de ballons en défense et concluait magistralement. Un véritable félin.

Malheureusement, l'excellente presta-

tion de l'Américain ne suffit pas à contenir les assauts des Luganais. La circulation était parfaite et le rendement intéressant.

UNION SE DÉCHAÎNE

Alors que chacun pensait que les «carottes étaient cuites», David Perlotto, Lambelet, Cramer et Forrer se déchaînèrent en début de seconde période et trouvèrent enfin la récompense de leur effort. Le score reprit alors des proportions raisonnables (55-61 à la 32e), et l'ambiance monta d'un ton. Di Bari coup sur coup n'hésita pas à tirer de loin. Bien lui en prit puisque ces deux réussites à 3 points donnèrent de l'air à ses coéquipiers. Forrer, par ses paniers successifs, ramena le score à 71-72, dans une salle surchauffée.

Cramer dut sortir pour 5 fautes à la 37e. Cette défection précipita les chances neuchâteloises. Dès lors, la rencontre se joua aux lancers-francs les deux équipes étant sanctionnées de 7 fautes. A ce niveau, Lugano se montra bien meilleur et remporta une victoire logique.

LA LUTTE COMMENCE

Union a montré samedi quelques lacunes. Ce n'est pas trop dramatique face à un prétendant au tour final. Mais une victoire aurait arrangé les affaires d'Union dans l'optique de la relégation. En effet, Union va affronter des adversaires directs (les fameux matchs à quatre points). Il ne s'agira pas de commettre les mêmes erreurs de débutants.

Des soucis en vue pour l'entraîneur Brügger, car son effectif diminue comme une peau de chagrin. Espérons que la pression psychologique ne sera pas trop grande dans ces moments décisifs.

Union: Forrer (8), A. Perlotto, Cramer (6), Prébandler, D. Perlotto (14), Berger (13), Lambelet (6), Smith (34).

Lugano: Marchesi (8), Di Bari (11), Negrinotti (15), Binda, Scuto (6), Duse (14), Faggi (2), Anderson (28).

Arbitres: MM. Berner et Donati.

Notes: Panespo, 300 spectateurs. Union joue sans Dick (école de recrues) et Gnaegi (blessé). Lugano sans Guggiari et Nucelli (tous deux blessés).

Sortis pour 5 fautes: Duse (35e), Di Bari (36e) et Cramer (37e).

Au tableau: 5e: 7-13; 10e: 17-25; 15e: 37-52; 30e: 48-58; 35e: 63-70. (Sch)

Le point en ligue nationale de basket Prochaine étape: play-off!

Devenue sans objet, la dernière journée du tour qualificatif du championnat de LNA n'a pas vraiment déchaîné les passions. Sauf peut-être à la salle du Lignon, où le derby genevois s'est terminé par la victoire de Champel après prolongations (106-104) sur Vernier. Match serré également à Fribourg, où Olympie a battu SF Lausanne 85-82.

Le leader Pully, vainqueur de Beaugard 91-85, termine le tour préliminaire avec le total respectable de 16 victoires en 18 matchs et six longueurs d'avance sur Vevey. Les Vaudois se sont imposés en déplacement contre Monthey, non sans difficulté (97-102). Champel est troisième à huit points. Dernier qualifié pour les play-off, Nyon a pris la mesure de SAM Massagno 109-102.

Messieurs

LIGUE NATIONALE A

18e et dernière journée du tour préliminaire: Nyon - SAM Massagno 109-102 (63-58); Fribourg Olympie - SF Lausanne 85-82 (41-39); Vernier - Champel 104-106 (42-48 91-91); Pully - Beaugard 91-85 (45-37); Monthey - Vevey 97-102 (58-57).

CLASSEMENT FINAL

1. Pully	32	(+164)
2. Vevey	26	(+ 65)
3. Champel-Genève	24	(+ 32)
4. Fribourg Olympie	22	(+ 42)
5. SF Lausanne	20	(+ 19)
6. Nyon	18	(+ 13)
7. Vernier	12	+ 16 (- 29)
8. Beaugard	12	- 16 (-119)
9. SAM Massagno	8	(-112)
10. Monthey	6	(-155)

Les six premiers disputeront les play-off pour le titre, les quatre derniers le tour contre la relégation.

LIGUE NATIONALE B

16e journée: Sion - CVJM Birsfelden 81-83 (48-42); Barbengo - Cossonay 95-77 (44-46); STV Lucerne - ST Berne 96-82 (47-32); Union Neuchâtel - Lugano 81-84 (33-46); Bellinzona - Reussbühl 101-80 (61-42); Chêne - Martigny 118-82 (47-37).

Classement: 1. Chêne 16-32 (+285); 2. Birsfelden 16-24 (+123); 3. Lugano 16-22 (+190); 4. Bellinzona 16-20 (+73/+18); 5. ST Berne

16-20 (-40/-18); 6. Reussbühl 15-14 (-1); 7. Barbengo 16-12 (-68); 8. Union Neuchâtel 15-10 (-104); 9. Cossonay 16-10 (-37/+1); 10. Sion 16-10 (-102/-1); 11. STV Lucerne 16-8 (-199/+1); 12. Martigny 16-8 (-120/-1).

PREMIÈRE LIGUE

Groupe centre, 15e journée: Villars - Auvernier 90-54; Riehen - Boncourt renvoyé; Birsfelden - Alterswil 90-107; Rapid Bienne - La Chaux-de-Fonds 90-56; Arlesheim - Pratteln 65-53.

Classement: 1. Villars 14-26 (+246); 2. Rapid Bienne 14-20 (+131); 3. Boncourt 12-18 (+70); 4. Alterswil 13-16 (+72/+1); 5. Oberwil 13-16 (+119/-1); 6. Auvernier 14-16 (+22); 7. Pratteln 13-10 (-109); 8. La Chaux-de-Fonds 13-8 (-43); 9. Birsfelden 15-8 (-126/+34); 10. Arlesheim 15-8 (-207/-34); 11. Riehen 14-4 (-175).

Dames

LIGUE NATIONALE A

15e journée: Lucerne - Baden 58-82 (28-40); Pully - Nyon 73-102 (46-54); Versoix - Birsfelden 54-70 (29-42); Femina Berne - Stade Français 88-56 (34-24); Femina Lausanne - City Fribourg 74-70 (36-35).

Classement: 1. Birsfelden 30; 2. Femina Berne 24; 3. Pully 18 (+55); 4. Femina Lausanne 18 (-55); 5. Nyon 16 (+10); 6. Baden 16 (-10); 7. City Fribourg 12; 8. Lucerne 6 (+6); 9. Stade Français 6 (-6); 10. Versoix 3.

LIGUE NATIONALE B

14e journée: Arlesheim - La Chaux-de-Fonds 66-55 (30-30); SAL Lugano - Vevey 80-44 (33-24); Winterthur - Künsnacht 71-58 (30-20); Reussbühl - Bernex 63-41 (28-19); Muraltese - Wetzikon 109-33 (49-20); Meyrin - Pratteln 69-48 (36-23).

Classement: 1. Reussbühl 22 (+14); 2. Bernex 22 (-14); 3. Meyrin 20 (+12); 4. Arlesheim 20 (-12); 5. Muraltese 18; 6. Vevey 14 (+1); 7. La Chaux-de-Fonds 14 (-1); 8. Winterthur 13; 9. SAL Lugano 10; 10. Pratteln 6; 11. Künsnacht 4; 12. Wetzikon 2. (si)

En championnat de première ligue nationale Naufrage des Perchettes à Villars

● VILLARS-SUR-GLÂNE - AUVERNIER 90-54 (47-20)

Rien ne va plus à Auvernier. La série incroyable de blessés a perturbé la concentration d'ABC qui n'a jamais pu évoluer au complet cette saison. Ainsi, peu à peu, la confiance s'est effritée. Les résultats positifs manquant, la défaite à Pratteln a sans aucun doute été le détonateur et la prestation catastrophique à Villars n'a rien arrangé, faisant ressortir les graves problèmes que rencontre le club du Littoral.

Auvernier n'a jamais, ou que très rarement, pu pratiquer son jeu. D'emblée, les Fribourgeois les ont saisis à la gorge, empêchant la première passe d'arriver. Ainsi la distribution fut impossible.

LACUNES TECHNIQUES

En étant noté «à la culotte» il faut disposer d'un bagage technique remarquable pour permettre de se dégager. Et malheureusement, il faut reconnaître que les Neuchâtelois ont encore beaucoup à apprendre dans ce domaine.

Malgré les conseils de l'entraîneur Harris, ce fut un naufrage complet des systèmes. Très vite, face à la détermination adverse, les visiteurs se sont résignés

à leur sort. Non seulement la confiance fit défaut mais l'esprit de combativité ne fut jamais présent.

Les ailiers, trop lents, ont été incapables d'ouvrir des couloirs. Et quand, à de rares exceptions ils avaient le champ libre, ils galvaudaient leur chance en multipliant les passes inutiles. Ce manque de vista fut encore plus criard en tête de raquette, où l'on vit souvent Luchsinger, en manque de compétition, hésitant, ne sachant que faire du ballon.

Villars: Bersier (19), Aubert (5), Suter (8), Maarbach (29), P. Denervaud (6), J.-B. Denervaud (8), Yerly, Benz (15) Julhy.

Auvernier: Bernasconi (8), Schaffter, Müller (13), Zini (3), Dubois (6), Luchsinger (4), Turberg (12), Wahler (8), Rudy.

Arbitres: MM. Pastéris et Oeda. **Notes:** Auvernier joue sans Vial, Puthod (blessés), Passet (malade), Notbom (out pour la fin de la saison). Sortis pour 5 fautes: Zini (29e), Müller (35e), Bernasconi (35e), Rudy (38e) et Benz (37e).

En chiffres: Auvernier: 10 lancers-francs sur 19 tentés (53%). Villars: 17 sur 24 (71%), 3 tirs à trois points.

Au tableau: 5e: 9-2; 10e: 17-4; 15e: 33-15; 25e: 54-28; 30e: 69-30; 35e: 79-38. (sch)

Sélection suisse connue Cramer retenu

L'équipe suisse disputera deux matchs de préparation le samedi 21 février à Pully contre Pully renforcé et le dimanche 22 février à Troistorrens contre une sélection d'Américains de Suisse. Ces deux rencontres seront précédées, le dimanche 15 février à la Vallée de la Jeunesse à Lausanne d'un stage d'entraînement pour lequel l'entraîneur national Maurice Monnier a retenu les seize joueurs suivants:

Michel Alt (né en 63, 186 cm, Fribourg Olympie); Thomas Binz (66, 195, Fribourg Olympie); Vincent Cramer (66, 205, Union Neuchâtel); Olivier Deforel (66, 201, Champel Genève); Robert Geritsma (64, 203, ST Berne); Thierry Girod (61, 201, Pully); Laurent Horwath (67, 202, Monthey); Christof Ruckstuhl (60, 214, SF Lausanne); Bernhard Runkel (65, 198, Fribourg Olympie); Dan Stockalper (56, 186, Vevey); Mike Stockalper (58, 185, Pully); Michael Studer (68, 200, ST Berne); Stéphane Widmer (65, 201, Chêne Genève); Christophe Zahno (59, 194, Beaugard); Roberto Zali (57, 193, Fribourg Olympie) et Mario Zorzoli (65, 193, Champel Genève).

Championnat féminin de LNB de basketball A l'impossible, nul n'est tenu...

● ARLESHEIM - LA CHAUX-DE-FONDS BASKET 66-55 (30-30)

Après sa série victorieuse du mois de janvier, La Chaux-de-Fonds Basket effectuait son premier match à l'extérieur de cette année 1987, et ce sur le sol bâlois pour y affronter Arlesheim. Sachant d'avance qu'elles allaient au-devant d'une mission impossible en raison de l'arbitrage effectué sur territoire rhénan, les Chaux-de-Fonnières, qui ne pouvaient compter que sur elles-mêmes, sont rentrées - à l'image de bien d'autres équipes - bredouilles de leur déplacement.

Après un début pénible (9-4 à la cinquième minute), La Chaux-de-Fonds Basket répondra du tac au tac à chaque offensive adverse pour toujours se tenir à cinq points de son rival à la dixième minute (19-14).

BARRE REDRESSÉE

Poursuivant sur leur lancée, les joueuses chaux-de-fonnières arriveront à redresser la barre au quart-d'heure pour mener à leur tour par 21 à 22. Lors des cinq dernières minutes - malgré le fait d'avoir récolté deux fautes techniques - les Montagnardes ne lâcheront pas prise et atteindront la pause sur le score nul de 30 partout.

En seconde période, chaque équipe mènera à tour de rôle pour arriver à la dixième minute sur une nouvelle parité (41-41). Puis, La Chaux-de-Fonds Basket réussira à mener par 49 à 45 à cinq minutes du terme.

FATIGUE MEURTRIÈRE

Alors que le coach bâlois avait pu reposer quelques instants sa meilleure joueuse, celle-ci reviendra en jeu pour assomer littéralement à elle toute seule l'équipe neuchâteloise durant les 300 dernières secondes. Déjà fatiguées par l'énergie déployée jusque-là, les Chaux-

de-Fonnières baisseront définitivement les bras devant les interventions plus que fantaisistes des arbitres. Peut-être que si quelques éléments avaient pu reprendre leur souffle pendant quelques minutes, La Chaux-de-Fonds n'aurait pas connu un tel effondrement en fin de rencontre.

Toutefois, malgré cette défaite, la sérénité doit rester de mise dans les rangs neuchâtelois. C'est à ce prix que de nouveaux succès pourront être signés lors de ce second tour, qui ne se terminera qu'au mois d'avril.

La Chaux-de-Fonds Basket (entre parenthèses les points marqués): Ghislaine Chatellard (2), Isabelle Persoz, Fabienne Schmied, Isabelle Bauer (12), Catia Leonardi, Rosanna Poloni (4), Christine Portmann, Sandra Rodriguez (28), Christine Longo (9) et Chantal Krebs. Coach: Lionella Asticher.

Aucun tir à 3 points et 3 lancers-francs réussis pour 10 essais. H. K.

BASKETBALL - Ed Murphy, l'Américain de Champel Genève, ne jouera pas cette saison. Il souffre toujours d'une déficience du nerf de l'omoplate droite et ses médecins lui ont conseillé de ne pas reprendre la compétition cette saison. (si)

Avec les sans-grade neuchâtelois

Deuxième ligue

Fleurier I - Saint-Imier 95-69
Peseux - Val-de-Ruz I 62-135

CLASSEMENT

1. Université	10	8	2	16	673-549
2. Corcelles	7	6	1	12	667-425
3. Val-de-Ruz	9	6	3	12	782-617
4. Marin	9	5	4	10	611-544
5. Fleurier I	10	5	5	10	707-721
6. Union II	9	4	5	8	533-654
7. Peseux	9	1	8	2	495-732
8. St-Imier I	9	8	1	2	500-700

Troisième ligue

Fleurier II - Auvernier III 67-52
modifié en 0-2 (forfait administratif)

CLASSEMENT

1. Auvernier II	10	9	1	18	913-540
2. Cortaillod	8	6	2	12	456-438
3. Val-de-Ruz II	8	5	3	10	604-462
4. Chx-de-Fds II	9	4	5	8	547-578
5. Fleurier II	9	4	5	8	427-468
6. Neuchâtel 50	9	3	6	6	539-600
7. Auvernier III	8	2	6	4	374-546

Cadets

Rapid Bienne - Auvernier ... 102-54
Auvernier - Chx-de-Fds 54-49

CLASSEMENT

1. Université	10	10	0	20	967-633
2. Rapid Bienne	9	6	3	12	580-668
3. Marin	8	4	4	8	538-499
4. Auvernier	10	3	7	6	655-753
5. Chx-de-Fds	10	1	9	2	580-859

MAGASIN POPULAIRE

SPORT + CHAUSSURES
La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Yverdon

PATINOIRE DES MÉLÈZES

LA CHAUX-DE-FONDS - DÜBENDORF

Liste des points de vente des billets HC:

Kiosque Pod 2000, L.-Robert 18 - Bar Le Rallye, L.-Robert 80
A. Racheter, Tabacs, Fritz-Courvoisier 2 - Buvette de la patinoire

MARDI 10 FÉVRIER, à 20 heures

SPORT
sponsor et
supporter
du HCCPuck-Club: le No 15 gagne un bon
de Fr. 30.- à la Hure d'ArgentLe No 24 gagne un billet d'entrée pour un
match aux Mélèzes.

OFFRES D'EMPLOI

Usine de la Charrière SA
cherche pour entrée immédiate
ou à convenir

menuisiers qualifiés

sachant travailler seuls

Faire offres ou se présenter au bureau de
l'Usine, Rue de la Charrière 59
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 49 51

Promaxel SA

Nous cherchons pour la vente de
produits sans concurrence,
en rapport avec la santé et dont
l'adresse de la clientèle est four-
nie:

REPRÉSENTANTE

Age: de 32 à 45 ans.
Bonne présentation. Libre tout de
suite. Statut: fixe + commissions
et primes.Gain très important si capable.
Aidée de son chef de ventes
et du Médecin-conseil.
Pour le premier contact téléphonez
au 022/21 24 60 interne 5

Nous cherchons

printemps

vendeuses auxiliaires

pour différents rayons.
Entrée: tout de suite.Les personnes intéressées prennent
contact avec le bureau du personnel,
☎ 039/23 25 01.Garage-Carosserie Gerold Andrey
Boulevard des Eplatures 51,
La Chaux-de-Fonds, engage un

mécanicien sur autos expérimenté (CFC)

Entrée tout de suite.
☎ 039/26 40 36Garage des Jordils
Agence Fiat, 2017 Boudry,
☎ 038/42 13 95, engage pour
date à convenir

mécanicien autos aide-mécanicien manœuvre

Notre garage vous offre une
place de travail bien équipée au
sein d'une équipe jeune et dyna-
mique.Nous attendons votre appel ou votre
visite.

Entreprise industrielle cherche:

MANŒUVRE

avec permis de conduire
pour travaux divers tels que
commissionnaire,
concierge, chauffeur, etc.Les intéressés sont priés d'adresser
leurs offres de services avec les do-
cuments habituels à:CATTIN MACHINES SA
Fabrique d'équipements
pour l'industrie verrière
Bd des Eplatures 50
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 95 01Société de promotion immobilière
neuchâteloise cherche

jeune dessinatrice ou dessinateur en bâtiment

ayant le contact avec la clientèle, qui
devra effectuer les travaux suivants
- surveillance des chantiers avec un
architecte;
- décomptes de construction et contrôle
des paiements;
- achat et vente d'immeubles;
- entretien des bâtiments;
- établissement des plans lors de trans-
formation.Entrée en fonction: dès que possible.
Rémunération en fonction des qualifi-
cations.Age: entre 20 et 25 ans.
Faire offres sous chiffres T 28- 562788
PUBLICITAS, 2001 Neuchâtel

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE

Par suite de décès et de démission, deux
postes d'

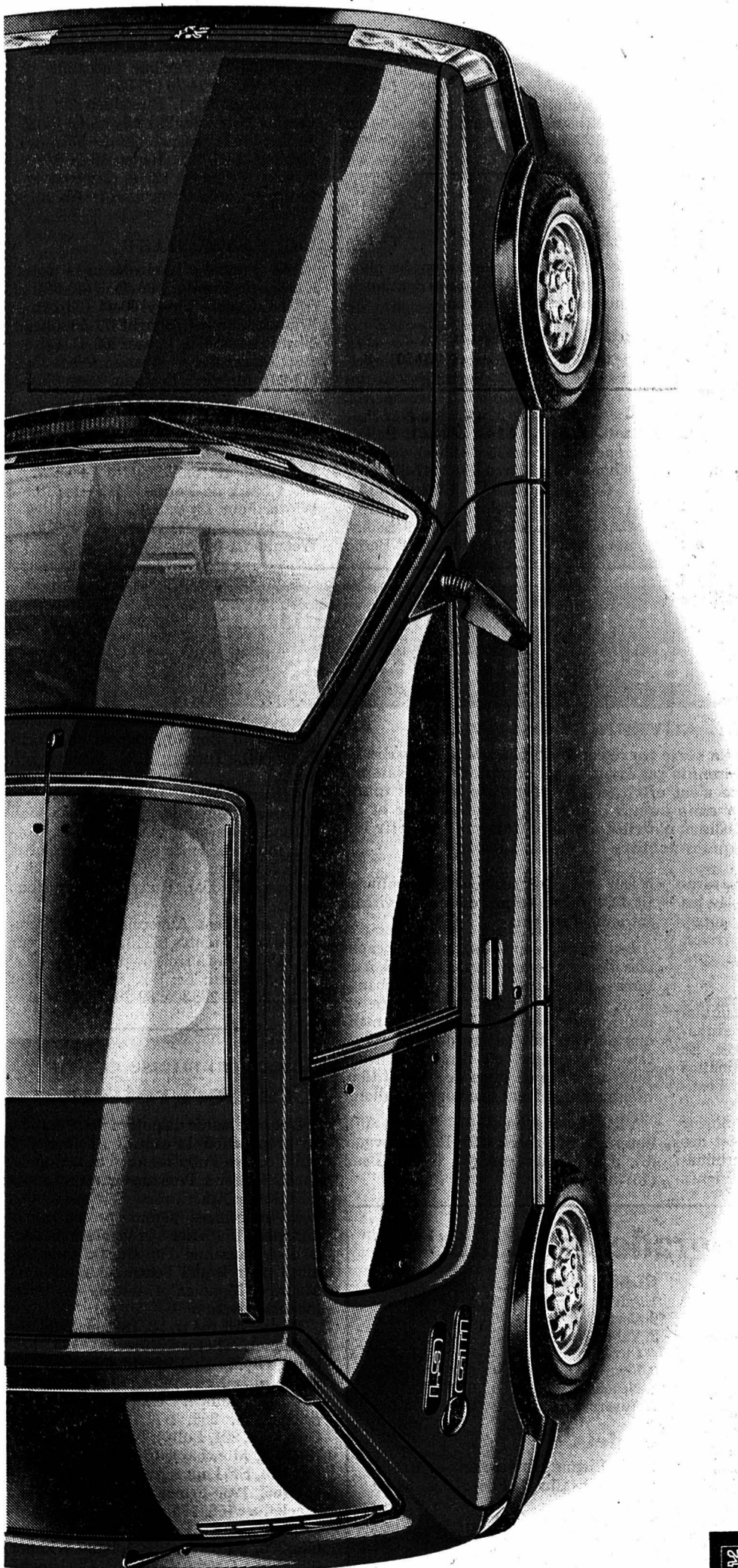
employés(es) d'administration

sont à repourvoir à la Caisse cantonale
neuchâteloise de compensation, à Neu-
châtel.Exigence: formation commerciale com-
plète.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: tout de suite ou
date à convenir.Les places mises au concours dans
l'administration cantonale sont ouvertes
indifféremment aux femmes et aux hom-
mes.Les offres de services manuscrites,
accompagnées d'un curriculum vitae,
ainsi que des copies de diplômes et de
certificats, doivent être adressées au Ser-
vice du personnel de l'Etat, rue du
Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 14
février 1987.

Décollage vertical.

Un leader qui confirme sa «pole
position» dans sa catégorie: 2 fois
double champion du
monde des rallyes (mar-
ques et conducteurs!)avec la 205 Turbo 16 • plus de 2 mil-
lions de Peugeot 205 circulant en
Europe • lauréate du «Volant d'or»
allemand • voiture française la plus
achetée en Suisse • gamme inégalée
comptant 17 versions • championne
de sa catégorie en version diesel •
respect intégral des normes de dé-
pollution US 83.Peugeot 205. Silhouette fascinante,
rapport performances/prix optimal,
plaisir routier maximal - une course
d'essai vous le prouvera!

Un sacré numéro gagnant

PEUGEOT 205

Voilà des Automobiles

SPORTS

En première ligue masculine de volleyball Facile pour Le Noirmont

● **GV LE NOIRMONT - VBC BIENNE 3-0 (15-10 15-7 16-14)**

Après une longue série de victoires sur des sores étriés, Le Noirmont a fait meilleure mesure samedi face aux Biennois, s'imposant pour la première fois depuis le début du deuxième tour, par 3 à 0. Malheureusement, les Francs-Montagnards, qui étaient déjà privés de Frank Weber (malade), et Pierre-Olivier Bilat (blessé) ont encore perdu dans l'aventure Diego Stornetta, victime d'une blessure à la cheville droite.

Menés par 9 à 5 dans le premier set, les locaux ont pris enfin les choses en main pour s'imposer par 15 à 10. Après un début de deuxième manche équilibré (5-5), les Francs-Montagnards se sont irrésistiblement détachés, les Biennois paraissant déjà résignés et se contentant de quelques coups d'éclat le plus souvent

par Stéphane Sieber, l'ancien joueur de ligue nationale A.

Après un début de 3e manche lent et hésitant, de qualité médiocre, les Biennois ont mené par 9 à 6, puis par 14 à 12. Bien qu'ayant bénéficié de trois balles de set, les visiteurs n'ont pas été à même de

conclure si bien qu'ils ont quitté Le Noirmont les mains vides.

Bonne opération pour les Francs-Montagnards, en progrès par rapport à leurs dernières sorties, ce qui leur permettra d'aborder leur déplacement de samedi prochain à Bâle, face aux Universitaires, avec une confiance retrouvée.

GV Le Noirmont: T. Egger, D. Stornetta, P.-A. Diacon, Y. Willemin, E. Nagels, F. Bénon, M. Farine, N. Pianaro, O. Aubry.

RÉSULTATS

VBC Delémont - Satus Nidau ... 1-3
GV Le Noirmont - VBC Bienne ... 3-0
Uni Berne - SFG Tramelan ... 2-3
VBC Aeschi - Uni Bâle ... 3-2

CLASSEMENT

	M	Pts	Sets
1. Le Noirmont	14	24	40-16
2. Tramelan	13	22	37-14
3. Aeschi	13	18	33-19
4. Bienne	13	14	25-29
5. Satus Nidau	14	14	30-29
6. Schönenwerd	12	12	25-21
7. Uni Berne	13	8	24-28
8. Uni Bâle	13	6	20-33
9. Berthoud	12	6	17-30
10. Delémont	13	0	8-39

Dames

Echo St-Imier - SFG Colombier ... 0-3
VBC Lyss - VG Liebefeld ... 0-3
VBC Kôniz - VBC Berne ... 3-1
TV Schönenwerd - Uni Neuchâtel ... 3-1

CLASSEMENT

	M	Pts	Sets
1. Colombier	13	20	33-17
2. Uetligen	13	20	29-19
3. Uni Neuchâtel	13	20	32-25
4. Schönenwerd	13	18	31-15
5. Kôniz	13	16	31-22
6. Liebefeld	13	12	24-22
7. Berne	13	12	22-26
8. Echo St-Imier	13	6	19-32
9. Lyss	13	4	8-36
10. Le Noirmont	13	2	7-38

Association neuchâteloise de volleyball Résultats et classements

Chez les dames

DEUXIÈME LIGUE

ANEPS - Le Locle I ... 2-3
Bevaix I - Chx-de-Fds I ... 3-1
Colombier II - NE Sport II ... 3-0
Savagnier - Pts-de-Martel ... 1-3

Classement	J	G	P	Pts
1. Colombier II	11	11	0	22
2. Bevaix	11	8	3	16
3. Pts-de-Martel	11	7	4	14
4. Le Locle I	11	7	4	14
5. ANEPS	11	4	7	8
6. NE Sport II	11	4	7	8
7. Chaux-de-Fonds II	11	3	8	6
8. Savagnier	11	0	11	0

QUATRIÈME LIGUE

Colombier III - Val-de-Travers ... 2-3
Cortaillod - Saint-Blaise ... 1-3
Peseux - Bellevue ... 3-0
Val-de-Ruz - Saint-Aubin ... 3-2

Classement	J	G	P	Pts
1. Saint-Blaise	11	9	2	18
2. Peseux	11	8	3	16
3. Val-de-Ruz	11	8	3	16
4. Val-de-Travers	11	7	4	14
5. Colombier III	11	6	5	12
6. Cortaillod	11	3	8	6
7. Bellevue	11	2	9	4
8. Saint-Aubin	11	1	10	2

CINQUIÈME LIGUE

Corcelles-C. - Bevaix II ... 0-3

JUNIORS A

NE Sports - Chaux-de-Fonds ... 1-3
Uni NE - Colombier ... 3-1

Classement

	J	G	P	Pts
1. Bevaix	12	12	0	24
2. Savagnier	11	10	1	20
3. Uni NE	12	8	4	16
4. Cerisiers-G.	11	7	4	14
5. Boudry	12	6	6	12
6. Chaux-de-Fonds	11	4	7	8
7. Colombier	12	4	8	8
8. Le Locle	12	2	10	4
9. NE Sports	13	0	13	0

COUPE NEUCHÂTELOISE FÉMININE

Chx-Fds I F2 - Corcel.-C. I F3 ... 3-0
Le Locle JFA - Cerisiers-G. F3 ... 0-3
Uni NE II F3 - Marin II F5 ... 3-1
Marin I F3 - Colombier III F4 ... 3-1
Pts-Martel I F2 - Genev.-C. F5 ... 3-0

Messieurs

TROISIÈME LIGUE

La Chaux-de-Fonds II - Sporeta ... 3-0

QUATRIÈME LIGUE

Boudry II - Cressier-L. ... 0-3
Val-de-Travers - NE Sports II ... 0-3
Corcelles-C. - Cortaillod ... 3-1
Colombier IV - Savagnier ... 3-2

Classement	J	G	P	Pts
1. NE Sports II	11	9	2	18
2. Colombier IV	11	9	2	18
3. Savagnier	11	6	5	12
4. Cressier-Lignières	11	6	5	12
5. Corcelles	11	5	6	10
6. Val-de-Travers	11	5	6	10
7. Cortaillod	11	4	7	8
8. Boudry II	11	0	11	0

CHAMPIONNAT VÉTÉRANS

Savagnier - Val-de-Ruz ... 1-3 (comm)

Plus de deux heures de spectacle

Tramelan à l'arrachée

● **UNI BERNE - SFG TRAMELAN 2-3 (15-13 13-15 12-15 15-11 12-15)**

En déplacement à Berne pour y rencontrer Uni-Berne, une des équipes du bas du classement, Tramelan n'aura pas été à la fête alors que l'on croyait à une simple formalité. Quelques craintes émises avant cette rencontre allaient se confirmer au cours de cette partie qui aura duré 132 minutes et qui aura finalement tourné en faveur des Tramelots.

Privé des services de Bernard Rolli (blessé au dos), Tramelan a modifié sa façon de jouer et s'est contenté d'un seul passeur. Cette modification de jeu représentait un certain danger et elle a provoqué un certain flottement au sein de l'équipe. A cela s'ajoute encore une très vaste salle avec un éclairage assez diffus et cela a suffi pour faire douter une équipe qui est actuellement en tête du classement.

Le début de cette rencontre allait confirmer les craintes formulées et l'on assistait à des réceptions assez imprécises, à des passes approximatives qui empêchaient Tramelan de dominer. Au contraire, les Bernois prenaient confiance, surtout après avoir remporté le premier set.

Tramelan se devait de réagir et en améliorant sensiblement son système de jeu, il remportait les 2e et 3e manches sans pourtant faire preuve de beaucoup d'assurance.

Bien que mené au 4e set, Uni-Berne refaisait petit à petit le chemin perdu et, profitant des erreurs des Tramelots, remportait cette manche. L'ultime set allait être dramatique pour les Tramelots qui étaient même menés 12 à 2. Le match semblait ainsi être joué.

Cependant, les visiteurs comprenaient alors que cette défaite pouvait avoir de grandes conséquences pour la suite du championnat et avec une volonté farouche, ils se mettaient à lutter avec détermination, refaisant peu à peu leur retard. Un bloc très efficace, ainsi que

des attaques bien performantes, permettaient aux Tramelots de conclure et de remporter cette dernière manche par 15 à 12.

Tramelan a su réagir dans cette cinquième période de jeu et espérons que toutes les conséquences de cette rencontre auront été analysées avant la prochaine échéance (samedi à Saint-Imier) où l'équipe de Nicole Erlacher rencontrera Schoenenwerd.

Tramelan: P. Solltermann, C. Muller, R. Chassot, J.-P. Dal Bianco, A. Tellenbach, F. Callegaro, F. Da Rold, F. Sandmeier, N. Erlacher (coach).

Notes: Tramelan est privé de B. Rolli, de Jeandupeux et de Menoud. (vu)

F Football

Décès de Milovan Beljin

L'entraîneur yougoslave Milovan Beljin est décédé à Munich à l'âge de 50 ans, des suites d'une maladie incurable. En Suisse, il avait entraîné Bellinzona (de 1979 à 1983) et Chiasso (1985-1986).

Son fait de gloire avait été d'obtenir la promotion en ligue nationale A au terme de sa première saison à Bellinzona. (si)

Suite des informations sportives

► 16

Championnat suisse de ligue nationale Match d'appui pour le titre

Le champion suisse n'a pas été désigné, comme on le prévoyait, dimanche en début de soirée. Leysin, qui avait fait un pas décisif vers le titre samedi en s'imposant à Lausanne, a été battu, devant son public, dans le dernier match du tour final.

Le CS Chênois s'est imposé 3-2 à Leysin, de sorte qu'un match d'appui sera nécessaire pour désigner le champion suisse 1986-87. Il opposera Leysin à Lausanne UC, le 18 février à Colombier.

Dans la poule de relégation, Seminär Lucerne se trouve condamné, cependant que le VBC Kôniz conserve une chance, puisqu'il disputera un match de barrage contre le deuxième du tour final de LNB.

MESSIEURS, LNA

Tour final: Lausanne UC - Leysin VBC 0-3 (11-15 5-15 12-15); CS Chênois VB - TSV Jona 1-3 (14-16 13-15 15-6 12-15); TSV Jona - Lausanne UC 1-3 (9-15, 15-8 7-15 13-15); Leysin - CS Chênois 2-3 (12-15 15-6 13-15 5-15).

CLASSEMENT

	J	G	P	Sets	Pts
1. Leysin	20	16	4	56-17	32
2. LUC	20	16	4	49-26	32
3. Chênois	20	13	7	45-27	26
4. TSV Jona	20	8	12	31-42	16

Tour de relégation: Seminar Stadt Lucerne - Uni Bâle 2-3 (15-13 15-11 13-15 6-15 12-15); Genève Elite VB - VBC Kôniz 3-1 (15-10 15-13 13-15 15-15); Uni Bâle - Genève Elite 3-1 (15-5 5-15 15-3 15-9); Kôniz - Seminär Lucerne 3-0 (15-7 15-7 15-11).

CLASSEMENT

	J	G	P	Sets	Pts
1. Uni Bâle	20	9	11	35-40	18
2. Genève-Elite	20	8	12	29-43	16
3. Kôniz	20	6	14	27-47	12
4. Seminär LU	20	4	16	20-50	8

Championnat régional de handball

Du bon et du moins bon

Deux rencontres de handball étaient programmées samedi, au Pavillon des Sports. Si la première opposant les filles du club local à celles de HWG Bienné 1 fut décevante de la part des Chaux-de-Fonnières, la seconde mettant face à face les hommes du HBC La Chaux-de-Fonds à ceux de Nidau fut pratiquement disputée à sens unique.

● HBC LA CHAUX-DE-FONDS - HWG BIENNE 1 6-15 (2e ligue dames)

Face au leader, les Chaux-de-Fonnières ne sont par parvenues à se débarrasser d'un complexe d'infériorité! Les Biennaises ont été souveraines dans leur conception de jeu. Disciplinées en défense, attaquant l'adversaire dès que celui-ci était en possession du ballon et opérant des contre-attaques tranchantes, elles ont nettement dominé les opérations.

D'un écart de dix buts à la pause, celui-ci passa à neuf en fin de rencontre, et pourtant ce fut lors de cette seconde période que les Chaux-de-Fonnières pratiquèrent le meilleur handball.

Toutefois le début pénible de la défense locale pesa lourd dans la balance. Nous vîmes des trous énormes dans lesquels les Seelandaises n'eurent aucune peine à s'enfoncer.

Après quinze minutes, le tableau marquait un score de 0-6 pour les visiteuses. Chaque descente faisait mouche. Les Chaux-de-Fonnières inscrivaient leur premier but après dix-sept minutes. La réaction espérée n'arrivait pas et les visiteuses marquaient encore à trois reprises avant la pause. Appliquant les quatre-deux sans toutefois être trop rigoureuses, les Neuchâteloises furent moins faciles à manœuvrer après la pause, mais leur

manque de rapidité se révéla déterminant.

HBC La Chaux-de-Fonds: Mlles Marsico, Schaer; Forino (1), Guarino, Lévy, Manini, Matthey, Surdey (4), Trolliet, Winiger (1).

● HBC LA CHAUX-DE-FONDS - TV NIDAU 25-12 (3e ligue messieurs)

Une partie de rêve de la part des Chaux-de-Fonnières qui trouvèrent peu de résistance de la part de l'adversaire. Très rapidement, le résultat balança en faveur des locaux.

Après six minutes, le score était de 3 à 0, il évoluait à la dixième où il passait à 5 à 4. Dès cet instant, les Neuchâtelois s'envolaient littéralement pour atteindre la pause sur le résultat de 11 à 5.

DAMES, LNA

Tour final: BTV Lucerne - Lausanne UC 0-3 (3-15 4-15 5-15); Uni Bâle - VBC Montana Lucerne 3-1 (15-4 15-8 2-15 15-9).

CLASSEMENT

	J	G	P	Sets	Pts
1. Uni Bâle	16	15	1	45-9	30
2. LUC	16	14	2	44-13	28
3. Montana LU	16	10	6	37-24	20
4. BTV Lucerne	16	7	9	25-32	14

Tour de relégation: VBC Berne - Spada Academica Zurich 0-3 (9-15 17-19 11-15); VB Bâle - VBC Bienne sera joué dimanche.

CLASSEMENT

	J	G	P	Sets	Pts
1. Berne	16	6	10	23-35	12
2. Bienne	15	5	10	23-33	10
3. Spada Acad. ZU					
4. VB Bâle	15	2	13	13-43	4

En championnat de LNB

MESSIEURS, groupe Ouest: LUC - Lutry 2-3; Bienne - Münsingen 2-3; Morat - Spiez 1-3; Tatan Berne - Colombier 1-3; Berne - Chênois 1-3.

Classement (13 matches): 1. Münsingen 20; 2. Chênois 20; 3. Tatan Berne 18; 4. Colombier 18; 5. Lutry 18; 6. Bienne 12; 7. Spiez 10; 8. Berne 8; 9. LUC 6; 10. Morat 0.

DAMES, groupe Ouest: Carrera Moudon - Genève Elite 0-3; Leysin - Thoue 3-1; Fribourg - Lausanne 3-2; Uni Berne - Malleray-Bévilard 3-1.

Classement: 1. Carrera Moudon 11-22; 2. Uni Berne 11-18; 3. Fribourg 11-16; 4. Leysin 12-16; 5. Genève Elite 12-12; 6. Carrera Moudon 12-10; 7. Lausanne 11-6; 8. Malleray-Bévilard 12-2; 9. Thoue 12-2. (si)

Au tournoi de tennis de Philadelphie

Mayotte nettement supérieur

L'Américain Tim Mayotte a triomphé de son compatriote John McEnroe, en quatre manches, en finale du tournoi du Grand Prix de Philadelphie. Hormis le premier set, dans lequel McEnroe a fait légèrement illusion, cette partie a été complètement dominée par un Tim Mayotte supérieur dans tous les domaines du jeu.

Au bénéfice d'une plus grande fraîcheur physique, Mayotte (26 ans) s'est imposé en 2 h 36' face à l'ancien numéro un mondial, qui, visiblement encore à court de forme, s'est montré continuellement frustré et coléreux. McEnroe s'est d'ailleurs vu infliger une amende de 1000 dollars pour «abus verbal» envers le juge-arbitre lors de son match de demi-finale contre l'Israélien Amos Mansdorf.

A Wichita (Kansas), dans un tournoi du circuit féminin, l'Américaine Barbara Potter s'est imposée en finale aux dépens de la Soviétique Larissa Savchenko. Cette rencontre, d'un bon niveau, a duré près de deux heures. Finalement, Barbara Potter a fait valoir sa plus grande expérience en enlevant à l'arraché les deux tie-breaks.

Philadelphie (Pennsylvanie). Tournoi du Grand Prix (465.000 dollars), finale: Tim Mayotte (EU - No 5) bat John McEnroe (EU - No 4) 3-6 6-1 6-3 6-1.

Wichita (Kansas). Tournoi du circuit féminin (75.000 dollars), finale: Barbara Potter (EU - No 1) bat Larissa Savchenko (URSS - No 2) 7-6 (8-6) 7-6 (7-5). (si)

Tiriac entraîneur provisoire de Becker

Le Roumain Ion Tiriac, manager du champion ouest-allemand Boris Becker, a annoncé son intention de servir également d'entraîneur au double champion de Wimbledon lors des deux épreuves du Grand Prix auxquelles Becker participera prochainement aux Etats-Unis, Indian Wells et Key Biscane. Si cela marche, et j'en suis persuadé, il n'y aura alors pas de raisons de ne pas continuer et nous pourrions nous passer d'un nouvel entraîneur, a déclaré Tiriac. (si)

SPORTS

En championnat de ligue nationale B de hockey sur glace Péril en la demeure pour le HCC

Trente et unième rendez-vous de la saison, et pas des moindres. On va faire de la corde raide sur la patinoire chaud-fonnière.

La situation qui s'était un instant éclaircie favorablement pour le HCC en lutte pour son maintien, s'est à nouveau assombrie. La défaite des joueurs de Jan Soukup à Bâle samedi passé n'a rien arrangé, parce que dans le même temps, Dübendorf se payait un succès éloquent face à Grindelwald.

Les deux formations aux prises ce soir aux Mélèzes vont jouer un quitte ou double qui pèsera lourd dans la balance. Et qui sera influencé aussi par le résultat qu'obtiendront les Ajoulots contre les Rhénans et dans une moindre mesure par celui de Laugnan contre Rapperswil. La chasse est ouverte.

Après une première défaite à Dübendorf (7-3), en octobre dernier, le HCC s'est imposé à deux reprises aux dépens des banlieusards zurichois (7-2 et 6-3). Alors, jamais deux sans trois?

IMPÉRATIF

C'est très simple, dit Jan Soukup. Nous sommes obligés de gagner. C'est un match à quatre points; tout le futur est en jeu. Je crois mes joueurs capables de réagir, de prouver leurs ressources physiques et

morales. Il leur faudra maîtriser la panique qui sera un adversaire de plus. Je vais exiger un travail plus précis de la part de mes centres et plus de concentration des défenseurs. Je vais tenter quelque chose

- par Georges KURTH -

au plan tactique, même si mon contingent ne me permet pas de grands bouleversements. Il est possible que mon équipe tourne à deux lignes durant une partie du match. Je n'aurai recours à cette manière de faire qu'en cas de nécessité absolue, car le procédé est dangereux à ce niveau parce qu'il coûte beaucoup de force et peut amener la déconcentration.

EN PRINCIPE

Pour ce match capital, Jan Soukup se dit prêt à présenter le contingent suivant: Nissille (Amez-Droz); Hêche, Bourquin; Mouche, MacParland, L. Stehlin; D. Dubois, Herrmann; Vuille, Tschanz, Rohrbach; Gobat, Goumaz, Fuchs ou Baragano, Lengacher, Seydoux; Niederhauser, N. Stehlin, Guerry.

Le HCC est fragile sur patinoire adverse, où il ne s'est imposé que deux fois jusqu'ici. Il a totalisé l'essentiel de ses points aux Mélèzes (9 victoires, 1 nul).

Il faudrait que nous ayons cinq points d'avance sur l'avant-dernier avant de disputer nos deux derniers matchs contre Zurich et Langnau idéalise l'entraîneur des Chaux-de-Fonniers. On sait ce que cela signifie.

INCONNUE

Dübendorf vient d'engager un nouveau Canadien, Claude Lefèvre, 21 ans qui, n'a pourtant pas joué contre Grindelwald. Par ailleurs, c'est désormais l'ex-international Peter Meier qui de la bande dirige les Zurichois.

Il fera appel au gardien Baumann; aux défenseurs: Piai, Kreis, Bünzli, Bertschinger, Schüllli, Just; aux attaquants: Marti, Boehm ou Lefèvre, Vollmer, Speck, Meier, Lohrer, Rogenmoser, Hausmann, Maag, Hofacker.



Jacques Nissille (2), Daniel Dubois (18) et André Tschanz (5); un match à quatre points ce soir aux Mélèzes. (Photo Schneider)

Faites vos jeux avec eux

Les trois équipes les plus directement concernées par la relégation actuellement vont terminer leur championnat comme suit (en gras, les rencontres à domicile):

	Dübendorf	HCC	Bâle
14.2	Zurich	Ajoie	Grindelwald
17.2	Zoug	Herisau	Langnau
24.2	Rapperswil	Grindelwald	Zurich
28.2	Langnau	Zurich	Zoug
3.3	Herisau	Langnau	Rapperswil

Ajoie face à Bâle à Porrentruy

La course aux play-off continue

Les Jurassiens n'ont donc pas fait sauter la bulle de Rapperswil. Il s'en est fallu, hélas, de quelques secondes de trop, pendant lesquelles Ajoie a concédé stupidement des pénalités qui lui ont coûté autant de buts. Par la même occasion, il leur a manqué de faire le trou par rapport à Herisau, ce qui aurait aussi permis aux Ajoulots d'être plus décontractés pour la suite de ce championnat.

A commencer par le match de ce soir contre Bâle, dont l'espoir de se débarrasser de sa situation ne semble pas être un vain mot. Ajoie devra donc être vigilant pour ne pas dire plus.

rentrée est incertaine. Bâle, battu, voilà qui ferait l'affaire des Jurassiens... et des Chaux-de-Fonniers!

B. V.

DÉFAITE RAGEANTE

Richard Beaulieu réalise bien la situation: Je serais très satisfait du comportement de mon équipe. Même si nous avons manqué des occasions de pouvoir faire le trou à quelques reprises. C'est rageant de céder ainsi la victoire à quelques secondes de la fin. D'après ses résultats, Bâle semble avoir retrouvé un deuxième souffle et des finances, paraît-il. Donc, les voilà supermotivés pour cette fin de championnat.

Comme nous avons toujours espoir de faire les play-off, nous devons absolument gagner les deux rencontres de cette semaine à domicile. Si nous nous montrons volontaires et disciplinés comme ces derniers matchs, et avec l'appui de notre public, nous pouvons y arriver. Commençons par vaincre Bâle ce soir.

Ajoie se présentera ce soir avec son équipe standard, excepté toutefois pour le portier Siegenthaler, blessé, dont la



Dave Sembellini: le HCA compte sur lui... tout comme le HCC. (Photo archives Schneider)

Meeting de natation de Bonn

Un «mur» s'écroule

Le meeting en petit bassin de Bonn, traditionnellement riche en records, a permis d'assister à un événement, puisque le dernier «mur» de la natation a volé en éclats: en effet, le Britannique Adrian Moorhouse (22 ans) est devenu le premier nageur à descendre en dessous de la minute sur 100 m brasse, avec un chrono de 59"75. Par ailleurs, six meilleures performances mondiales et 11 records d'Europe ont été battus durant les trois jours de compétition.

Moorhouse, vainqueur puis disqualifié pour virage incorrect aux mondiaux de Madrid, a pris une douce revanche à Bonn. Samedi pourtant, le Canadien Victor Davis, champion olympique et du monde, s'était montré menaçant en établissant une meilleure performance mondiale sur 200 m libre. Dimanche, il a dû s'incliner nettement (75 centièmes) face au Britannique sur la distance inférieure.

VOLERY EN FORME

Le Suisse Stefan Volery, s'est mis en évidence lors de la deuxième journée de la réunion. En séries de 50 m libre, le Neuchâtelois a en effet établi une meilleure

performance suisse, dans le temps de 22"42. Jusqu'ici, au plan mondial, seuls l'Allemand de l'Est Jörg Woithe (22'09) et le Genevois Dano Halsall (21'89) se sont montrés plus rapide. Mais le «chrono» de Halsall, réussi à l'île de la Réunion, ne sera jamais homologué en raison d'un chronométrage manuel.

Volery n'a pas manqué de confirmer ce chrono, étant crédité de 22"46 en demi-finale et 22"47 en finale, où il a été précédé par les Allemands de l'Ouest Hoffmeister et Henter. Sur 100 m libre, le Neuchâtelois s'est classé 4e en 49"50, après avoir nagé en 49"40 en qualification. (si)

Minis romands de hockey A Fleurier ce soir

Ce soir à Belle-Roche, la formation novice du CP Fleurier sera opposée à la sélection romande des minis, le coup d'envoi étant fixé à 19 h 30.

Créée il y a quelques années, cette sélection romande est dirigée par Jean-Pierre Kast, ancien joueur du Genève-Servette.

Cette rencontre préparatoire a été établie en vue du traditionnel tournoi international réservé à la catégorie minis, qui se déroulera à Québec (Canada) du 19 février au 1er mars.

Trois Fleurisans ont été retenus et seront du voyage: Yan Aubert, Jérôme Jeannin et Jean-Pierre Ryser. (jyp)

En 4e ligue

Tramelan III promu

Le Hockey-Club Tramelan avait jusqu'à ce jour deux équipes qui disputaient le championnat en 4e ligue. Cela posait bien sûr quelques problèmes d'organisation. Cependant, grâce à sa dernière victoire face à Corgémont II, Tramelan III a obtenu sa promotion en troisième ligue. (vu)

Football sans frontière

Angleterre

27e JOURNÉE

Aston Villa - Queen's Park	0-1
Charlton - Manchester U.	0-0
Chelsea - Sheffield	2-0
Everton - Coventry	3-1
Leicester - Wimbledon	3-1
Newcastle - Luton	2-2
Southampton - Norwich	1-2
Watford - Nottingham	1-1
West Ham United - Oxford	0-1

Arsenal - Liverpool et Manchester City - Tottenham Hotspur ont été renvoyés.

CLASSEMENT*

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Everton	27	16	5	6	52-22	53
2. Arsenal	26	15	7	4	41-15	52
3. Liverpool	26	14	6	6	45-24	48
4. Nottingham	27	13	7	7	49-33	46
5. Luton	26	12	7	7	29-25	43
6. Norwich	26	11	10	5	37-36	43
7. Tottenham	25	12	5	8	41-29	41
8. Watford	26	10	7	9	44-33	37
9. West Ham	26	10	7	9	40-43	37
10. Coventry	27	10	7	10	28-32	37
11. Wimbledon	26	11	3	12	34-35	36
12. Sheffield	27	8	10	9	39-43	34
13. Manchest. U.	26	8	9	9	33-28	33
14. Queen's Park	26	9	6	11	27-32	33
15. Oxford	26	8	8	10	30-41	32
16. Chelsea	26	7	8	11	32-45	29
17. Southampton	26	8	4	14	41-50	28
18. Manchest. C.	26	6	9	11	24-35	27
19. Leicester	26	7	6	13	34-45	27
20. Charlton	27	6	8	13	26-37	26
21. Aston Villa	26	6	6	14	30-54	24
22. Newcastle	26	5	7	14	27-46	22

* Trois points par match gagné.

Espagne

26e JOURNÉE

Séville - Sabadell	0-1
Bilbao - Séville	0-0
Valladolid - Majorque	0-1
Real Madrid - Santander	3-0
Espanol - Barcelone	1-1
Murcie - Osasuna	0-0
Gijon - Bétis Séville	3-0
Saragosse - Atlet. Madrid	1-0
Las Palmas - Real Sociedad	1-0
Osasuna - Valladolid	1-0

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Barcelone	26	14	11	1	38-13	39
2. Real Madrid	26	14	9	3	48-23	37
3. Espanol	26	12	8	6	39-24	32
4. Bilbao	26	10	8	8	34-29	28
5. Majorque	26	10	7	9	34-32	27
6. Atlet. Madrid	26	9	9	8	29-29	27
7. Bétis Séville	26	10	7	9	27-34	27
8. Gijon	26	9	8	9	32-30	26
9. Séville	26	8	10	8	31-27	24
10. Valladolid	26	8	10	8	24-25	24
11. Murcie	26	9	6	11	25-35	24
12. Real Sociedad	26	8	7	11	29-29	23
13. Saragosse	25	7	8	10	21-26	22
14. Las Palmas	25	9	4	12	31-38	22
15. Cadix	26	8	6	12	18-26	22
16. Santander	26	7	8	11	23-34	22
17. Osasuna	26	5	10	11	16-27	20
18. Sabadell	26	6	8	12	25-43	20

Italie

18e JOURNÉE

Ascoli - Torino	1-1
A. Bergamo - AC Milan	1-2
Como - Sampdoria	0-0
Fiorentina - Brescia	4-3
Internazionale - Udinese	2-0
Juventus - Empoli	3-0
Napoli - Avellino	3-0
Verona - AS Roma	0-1

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Napoli	18	11	6	1	31-11	28
2. Internazionale	18	10	6	2	24-8	26
3. Juventus	18	9	6	3	26-15	24
4. AS Roma	18	9	5	4	27-14	23
5. AC Milan	18	9	5	4	18-9	23
6. Verona	18	7	6	5	19-17	20
7. Sampdoria	18	7	4	7	19-15	18
8. Torino	18	7	4	7	20-20	18
9. Como	18	3	11	4	9-9	17
10. Fiorentina	18	6	3	9	18-22	15
11. Avellino	18	3	8	7	13-26	14
12. Empoli	18	6	2	10	8-24	14
13. A. Bergamo	18	4	4	10	13-21	12
14. Brescia	18	3	5	10	12-20	11
13. Ascoli	18	3	5	10	7-23	11
16. Udinese*	18	3	8	7	12-22	5

* Pénalisé de 9 points.

P

programme

Ligue nationale A

Berne - Kloten	20.00
Coire - Davos	20.00
Olten - Fribourg	20.00
Sierre - Ambri-Piotta	20.00
Lugano - Bienne	20.15

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Kloten	30	19	4	7	160-97	42
2. Lugano	30	20	2	8	160-105	42
3. Davos	30	17	3	10	131-106	37
4. Ambri-P.	30	15	4	11	164-139	34
5. Bienne	30	15	2	13	128-156	32
6. Berne	30	12	5	13	153-150	29
7. Gottéron	30	12	2	16	147-169	26
8. Sierre	30	11	2	17	131-152	24
9. Coire	30	9	2	19	116-136	20
10. Olten	30	6	2	22	93-173	14

Ligue nationale B

Zurich - Zoug	20.00
Langnau - Rapperswil	20.00
Ajoie - Bâle	20.00
La Chaux-de-Fonds - Dübendorf	20.00
Grindelwald - Herisau	20.15

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Langnau	30	24	3	3	144-75	51
2. CP Zurich	30	20	2	8	126-91	42
3. Zoug	30	17	4	9	164-107	38
4. Ajoie	30	12	7	11	119-109	31
5. Herisau	30	13	3	14	133-135	29
6. Rapperswil	30	11	4	15	122-133	26
7. Bâle	30	10	4	16	126-146	24
8. Chx-de-Fds	30	11	1	18	120-148	23
8. Dübendorf	30	9	5	16	110-141	23
10. Grindelwald	30	6	1	23	103-182	13

G

gains

SPORT-TOTO

75 x 13	Fr 606,000,90
1.640 x 12	Fr 27,80
12.697 x 11	Fr 3,60

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
 Fleurier (038) 61 35 75
 Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72
 Saint-Imier (039) 41 11 83
 Tramelan (032) 97 54 47
 Canton du Jura (032) 97 49 13

la voix d'une région

R

regard

Qualité de l'air

Les cantons et les grands centres urbains font les uns après les autres le même constat: les limites de l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air sont atteintes ou dangereusement dépassées.

Si le monde scientifique n'est pas encore en mesure d'expliquer l'ensemble des mécanismes complexes du dépérissement des forêts, il ne fait aucun doute que la pollution de l'air en est la principale cause.

Le Département fédéral de l'Intérieur est catégorique sur ce point. Faut-il rappeler à ceux qui en douteraient encore que la plupart des essences sont malades, même celles que le bostryche n'a pas attaquées; tant les peuplements purs que mélangés sont touchés, quelque soit leur état sylvicole et la qualité de leur approvisionnement en eau et substances nutritives; que les vieux arbres ne sont plus les seuls à montrer des signes de dépérissement; que le système radicaire fin des arbres est lui aussi gravement endommagé.

La pollution, elle, continue de s'étendre. Les seules émissions d'oxydes d'azote sont aujourd'hui dix fois plus importantes qu'elles ne l'étaient en 1950!

Les médecins, après s'être montré très prudents pour des raisons tout à fait compréhensibles, crient à leur tour casse-cou.

Ces quelques lignes pour dire qu'il devient indécent de tergiverser sur la gravité du phénomène. Le monde politique l'admet mais conteste de plus en plus souvent sous la pression populaire les mesures strictes envisagées par la Confédération. Là où le bât blesse, c'est qu'il laisse entendre qu'il n'appliquera peut-être pas la législation, tout en répétant devant son électorat et, d'une voix solennelle, que la protection de l'environnement constitue une préoccupation majeure et constante. Ben voyons!

Il craint que l'écologie soit un frein indépassable et paralysant à l'activité humaine. Or, cet antagonisme s'il est réel est... un faux problème. De multiples exemples montrent qu'une industrie a tout avantage à mieux utiliser l'énergie, à produire «propre». L'entreprise bâloise Sandoz construira des bacs de rétention pour empêcher que l'eau d'extinction d'un incendie ne finisse par tuer la biologie du Rhin. Hier encore, une telle mesure semblait irréalisable...

Souvenez-vous de la lessive sans phosphate? Impossible, répondait-on. Aujourd'hui, les produits lessive bio-dégradables sont devenus un argument de vente!

Bien sûr, il y a les intérêts des automobilistes dont je suis. Le catalyseur ne résoudra pas tout. A l'image de la ville de Zurich, qui s'apprête à aménager des chicane dissuasives sur son réseau routier, il faudra apprendre à utiliser la voiture pour ce qu'elle a d'irremplaçable. Hurler avec les loups n'y changera rien!

Car celui qui se promène en forêt, se montre sensible au combat acharné des plantes pour vivre, imagine fort bien quelles pourraient être les conséquences pour l'homme d'une fuite en avant. Si le sentimentalisme est mauvais conseiller, la lucidité doit s'imposer.

Pierre VEYA

Qualité de l'air dans le canton de Neuchâtel L'alerte est au rouge!

Après s'être attaquée à la pollution des eaux, la Suisse a les yeux tournés sur la qualité de l'air. La pollution atmosphérique est, et plus personne ne le conteste, la cause du dépérisse-

ment des forêts et contribue largement à la dégradation des sols.

Dans le canton de Neuchâtel, le Service de la protection de l'environnement a mené durant l'année 1986

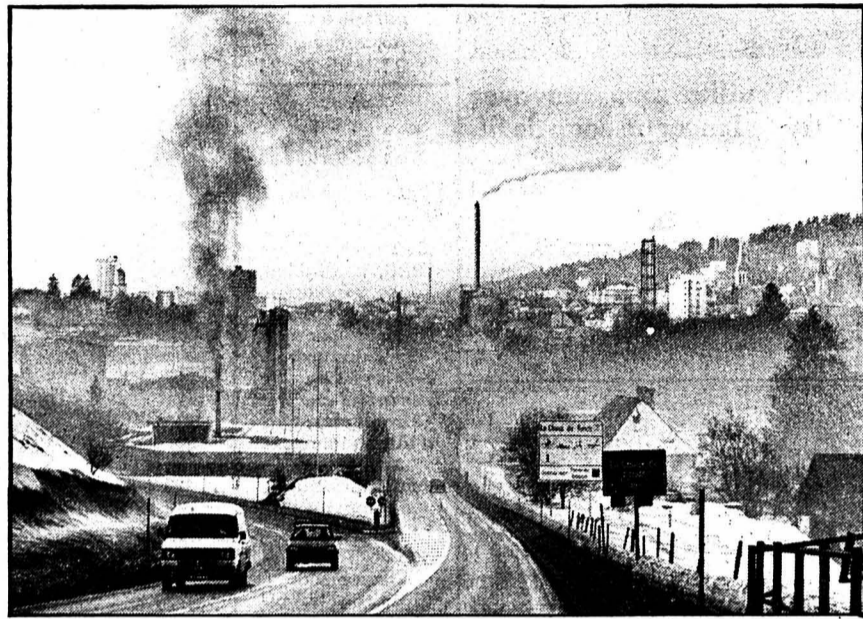
une première campagne de mesures des différentes sources de polluants de l'air. Si l'exploitation des résultats demandera encore plusieurs mois, une première appréciation peut déjà être donnée. Pour tous les paramètres pris en considération (anhydride sulfureux-SO₂, oxydes d'azote-NOx, ozone) les seuils de tolérance sont atteints ou dépassés.

Les villes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel sont les plus touchées par les polluants primaires alors que les zones rurales subissent surtout les effets d'une pollution secondaire, notamment de l'ozone.

La représentativité des points de mesure est bien évidemment restreinte puisque les conditions météorologiques, la direction du vent influent directement sur les concentrations en un point donné. Il n'en reste pas moins que la situation est préoccupante puisque les mesures ont été faites dans des endroits qui ne subissent pas directement les émissions de grandes sources de pollution.

Comme partout, les mesures vont être affinées alors que l'ensemble des sources d'émissions (ménages, industries, trafic automobile) sont visées par des contrôles systématiques.

P. Ve



Contrairement à ce que pourrait laisser croire cette photo, les ménages et le trafic motorisé sont également deux sources importantes de pollution de l'air. (Impar Gerber)



Q

quidam

Une surprise de Madame pour Jean-Marc Gagnebin. Sa façon à elle de souhaiter un bon anniversaire à son quidam et époux préféré. Jean-Marc Gagnebin, un peu plus de la trentaine, aujourd'hui exactement, est Chaux-de-Fonnier bon teint.

Passionné d'électronique il en a même fait son métier. Mais ce n'est pas tout. Ses loisirs, il les partage entre différentes causes: celles du FC, du HC La Chaux-de-Fonds et l'aéromodélisme. Surtout, il est joueur de batterie convaincu, dans l'orchestre de Dominique Hug.

Ce mari parfait possède encore une corde à son arc: le poulet au gingembre, divin, selon Madame. Enfin, last but not least Jean-Marc «est au bénéfice d'une femme, confie celle-ci, et de deux enfants».

(Imp)

B

bonne nouvelle

Don pour les «Perce-Neige»

La vente d'allumettes en faveur du Centre pour handicapés mentaux des «Perce-Neige» aux Hauts-Geneveys, est devenue une tradition à laquelle souscrivent de nombreux habitants du Val-de-Ruz.

Ainsi, l'hiver dernier, les vendeurs bénévoles et méritants ont récolté la somme de 9774 francs qui a été versée sur le compte de l'institution.

Un don toujours bienvenu et apprécié, témoignage aussi de l'intérêt que porte la population du Vallon pour le travail accompli au sein du centre.

(ms)

S

sommaire

STOCKAGE DE L'ÉNERGIE. - Responsabilité suisse à un Chaux-de-Fonnier.

PAGE 19

SAINT-IMIER. - «Petit livre noir de la culture».

PAGE 26

Festival Vidéo-jeunesse romand 1987 Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds dans la course

La vidéo, l'informatique, les techniques de communication font parties désormais de notre quotidien et intéressent de plus en plus de jeunes. Qui n'a jamais rêvé de mettre en sons et en images toutes les idées qui défilent dans sa tête, héritage du rêve ou de la réalité? Organisé pour la seconde fois, le Festival Vidéo-jeunesse romand a justement pour but de mettre, gratuitement, à la portée de tous les jeunes le monde du cinéma.

Onze sections des Jeunes Chambres économiques de Suisse romande, dont celles de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et de Delémont, se sont unies pour organiser un festival, patronné par le Crédit suisse, s'adressant aux jeunes entre 12 et 19 ans, répartis, pour la première fois, en deux catégories d'âge. Tous les cantons romands sont représentés à ce festival, offrant ainsi, sur une large échelle, la possibilité de se familiariser aux techniques vidéo, mais aussi de développer son esprit critique et, qui sait, de favoriser une passion, voire une vocation.

Le festival romand 1986 s'était déroulé à Neuchâtel et avait été remporté par une concurrente sierroise, ce



Festival Vidéo-jeunesse romand: c'est reparti! (Photo Imp)

qui vaut à la cité valaisanne d'accueillir ce 2e Festival romand en date du 18 octobre prochain.

Mais auparavant, chacune des Jeunes Chambres économiques participantes organisera un festival local ou régional afin de sélectionner les lauréats qui se rendront à Sierre. Pour ce faire, les candidats au titre auront la possibilité de s'inscrire, jusqu'au 9 mars, auprès de leur section locale au moyen d'un bulletin spécial.

A souligner que la Télévision romande diffusera les meilleurs films primés à Sierre, preuve de l'intérêt grandissant pour ce moyen d'expression moderne et pratique, ouvert à tous les jeunes talents et cinéastes en herbe.

M. S.

● Adresses utiles: Jeune Chambre économique; Festival Vidéo-jeunesse; Case 449, 2301 La Chaux-de-Fonds; Case 648, 2001 Neuchâtel; Case 45, 2853 Courfaivre.

Correctionnel de Neuchâtel Les méandres de la faillite Sohorec

«Du dehors ça a l'air compliqué, mais pour celui qui est dans le coup, c'est tout simple», affirmait hier M. R. au président du Tribunal correctionnel de Neuchâtel. «Eh bien je préfère ne pas comprendre et ne pas être dedans», lui a répondu le président.

Le procès de la faillite Sohorec (et de la faillite liée de Mayclode) ne fait que commencer. Il risque bien de durer jusqu'à la fin de la semaine. (ao)

● LIRE EN PAGE 23

IMPAR SERVICE

● PAGE 30

billet

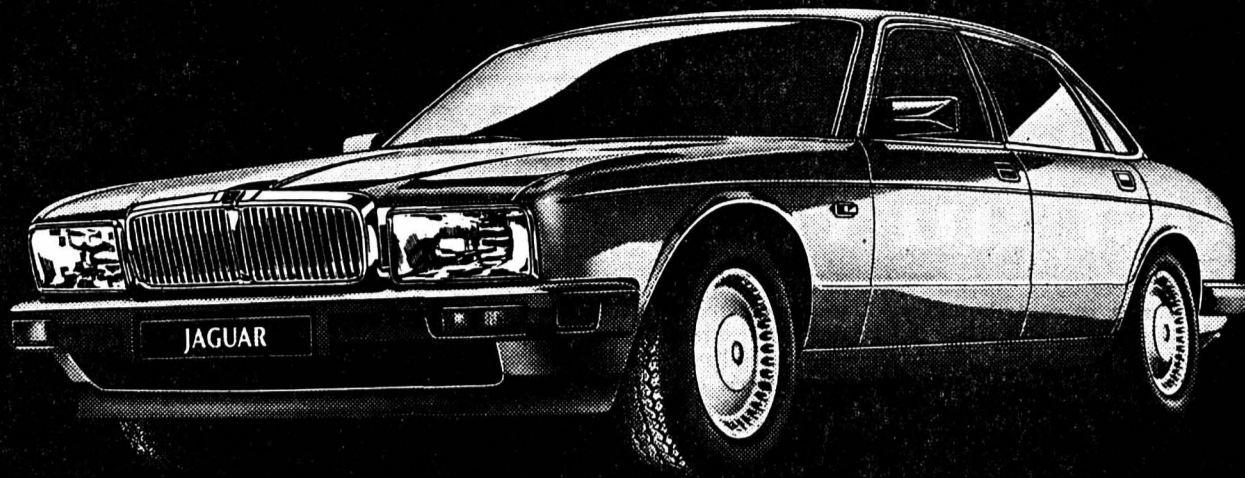
Silence, on tourne la page. Autre page, autres mœurs. Ici le SIDA, là le soda. A boire et à manger. De quoi devenir obèse à force de dévorer des yeux. Mais personne ne compte les calories nécessaires à l'œil. Tout est offert dans le journal. Comme premier, le menu de la semaine, comme deuxième, quelques spécialités du pays. Comme troisième, nos fromages. Et pour rincer le tout, de l'or qui coule à flots.

Que l'on préfère le saignant au croustillant, y en a pour tous les goûts. Suffit de tourner la page, de changer de journal. Reste que les mots, pour qui ne les aime pas, sont indigestes. Qu'ils restent parfois en travers de la gorge, qu'ils remontent en longues phrases. Reste que les

mots, pour qui les idolâtre, s'amusent en fourmillières dans tous les coins de la tête. Et courent, et courent, toujours à rent, et courent, toujours à l'œuvre, jamais au repos. Et les pages s'empilent, et les journaux se referment pour faire place à d'autres journaux, à d'autres pages, à d'autres fourmillières. Et personne, aucun spécialiste, ne sait comment venir à bout de toutes ces lettres noires qui font tache sur la blancheur des pages tournées en silence dans la tête.

CD

Your new Jaguar.



Nous sommes fiers de vous présenter personnellement la nouvelle Jaguar et de vous convier à un essai sur route. Veuillez nous envoyer votre carte de visite ou nous lancer un coup de fil.



Garage Béring & Co

2300 La Chaux-de-Fonds
34, rue Fritz-Courvoisier
☎ 039/28 42 80



JAGUAR

DÉCLARATION D'IMPÔTS

Pour remplir votre déclaration fiscale, vous trouverez de l'aide au secrétariat du POP, rue du Versoix 7, ☎ 039/28 63 65 et chez Mme Geneviève Voirol, Soleil 14, ☎ 039/28 50 14.

Chaque soir de 16 h à 19 h; le samedi de 9 h à 11 h 30 et au Restaurant des Forges, le samedi de 9 h à 11 h.

Permanence dès mardi 10 février

(Se munir des documents nécessaires: déclaration de salaire, certificats d'assurances, livrets d'épargne ou attestations bancaires).

Parti Ouvrier Populaire

Les nouveautés de printemps-été sont arrivées !



Avenue Léopold-Robert 45, ☎ 039/23 45 23
La Chaux-de-Fonds

L'annonce, reflet vivant du marché

A vendre
1 paroi murale
à éléments, modèle exposition, chêne plaqué, à Fr. 4 650.-, cédée à Fr. 2 950.-.
S'adresser à Meubles Monnin, Etoile 1, La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28 63 23

Audi 100 GL 5E

258
expertisée, Fr. 8 900.- ou crédit. ☎ 037/62 11 41

A vendre
R 4

parfait état. expertisée. ☎ 038/55 22 21

Superbe
Citroën Visa Club

(652 cm³), modèle 1986, 13 000 km, rouge, expertisée. Garantie totale. Fr. 178.- par mois sans acompte. Reprise éventuelle. Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques aux mêmes conditions ou au comptant. M. Garau Rue des Artisans 4 2503 Bienne ☎ 032/51 63 60

Des prix explosifs

Nouveau:

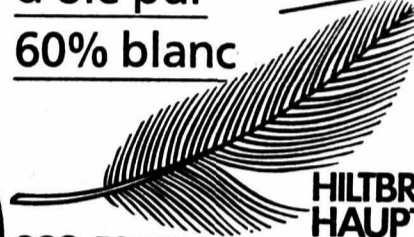
duvets «cassettes»

Piqués en carrés, le contenu ne peut pas se déplacer dans la fourre. 160 x 210 avec 1000 g de duvet neuf

d'oie pur

60% blanc

220.-



HILBRUNNER
HAUPTSTRASSE
2557 STUDEN

032 53 14 14

LITERIE & RIDEAUX

PRÊTS
Rapides et discrets jusqu'à
Fr. 30 000.-
021/351370

DETTES
Solution à vos problèmes
021/359710
Créditphone S.A. 1022 Chavannes

PHILIPPE CHÂTELAIN

Bureau fiduciaire
Rue du Doubs 141, ☎ 039/23 46 48,
La Chaux-de-Fonds

Tenue de vos livres de base. Votre comptabilité au mois ou à l'année. Etablissement de votre bilan et de vos comptes de pertes et profits. VOS DÉCLARATIONS D'IMPÔTS, ETC.

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

Mesdames et Messieurs les actionnaires du Crédit Foncier Neuchâtelois sont convoqués, aux termes des articles 13 et 15 des statuts en

assemblées générales ordinaire et extraordinaire

le jeudi 26 février 1987 à 10 h à l'Aula des Jeunes Rives, Faculté des lettres de l'Université (nouveau bâtiment), à Neuchâtel.

Ordre du jour de l'assemblée ordinaire

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 février 1986
2. Rapports et comptes du 123e exercice
3. Nominations statutaires
4. Augmentation du capital-actions de Fr. 24.000.000.- à Fr. 30.000.000.- de francs par l'émission de 12 000 actions nominatives de Fr. 500.- chacune, au prix de Fr. 780.-

Ordre du jour de l'assemblée extraordinaire

1. Souscription des actions
2. Modification de l'article 4 des statuts suite à l'augmentation du capital

Les détenteurs d'actions au porteur qui assisteront à ces assemblées devront, à teneur de l'article 15 des statuts, déposer leurs actions jusqu'au vendredi 20 février 1987 au siège de la société à Neuchâtel ou auprès de ses agences dans le canton.

Les détenteurs d'action nominatives inscrits au registre des actionnaires en date du 11 février 1987 seront convoqués personnellement. Il n'y aura plus d'inscription au registre des actionnaires à partir de cette date et jusqu'au jour qui suit l'assemblée générale.

Dès le 16 février 1987, le rapport du Conseil d'administration, le compte de pertes et profits, le bilan, le rapport des contrôleurs, les propositions concernant l'emploi du bénéfice net et le projet de modification des statuts, seront à la disposition des actionnaires au siège de la société.

Neuchâtel, le 3 février 1987



VOTRE BANQUE REGIONALE SUISSE

Le président
du Conseil d'administration
François Jeanneret

printemps



Quinzaine italienne au bar-tea-room

Spaghetti		
	bolognese ou carbonara	5.-
	aux crevettes	6.80
Calzone		6.80
Pizza 2 sortes au choix		4.50
Cannelloni		6.80
	fabrication maison	
Jambon de Parme	l'assiette	9.-
Pâtes à l'italienne		4.50
	tous les jours	
Menu italien		7.-
	variant chaque jour	
Carte de fidélité vous accordant le 16e repas gratuit		
Vin Chianti	1 dl	1.20

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Recherches internationales sur le stockage de l'énergie Un Chaux-de-Fonnier responsable suisse

Economies d'énergie, un thème à la mode. Pour parvenir à ce but, parmi les diverses solutions, il y a celle du stockage de l'énergie. L'idée est simple: en été, il y a beaucoup d'énergie thermique, de chaleur, à récupérer. En hiver, celle-ci fait défaut. On a pensé alors à stocker les «surplus» estivaux, dégagés par certaines usines, raffineries, centrales nucléaires, usines d'incinération et de les utiliser en hiver. La Suisse participe à un programme de recherches internationales. Le responsable helvétique est M. Jean-Jacques Miserez, ingénieur-conseil de la Ville, qui dirige avec son épouse et M. P. Sandoz, un bureau d'ingénieurs-chimistes conseils à La Chaux-de-Fonds.

Le fait est à relever. Ce n'est pas tous les jours qu'un Chaux-de-Fonnier se trouve à la tête d'un programme de recherches au niveau suisse et représentant du pays dans la sphère internationale.

Il a été nommé récemment par la Confédération, plus précisément par l'Office fédéral de l'énergie, pour représenter la Suisse au sein de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) dont font partie l'Allemagne, les Pays-Bas, le Danemark, la Suède, la Finlande, les Etats-Unis et le Canada.

En Suisse, M. Miserez a réuni un groupe de chercheurs des universités de Bâle, Zurich, Genève, Neuchâtel, des deux Ecoles polytechniques fédérales, de l'Institut fédéral pour la protection des eaux et de bureaux privés.

Le but de ce programme international, l'AIE, c'est de stocker cette eau chaude. Diverses solutions ont été imaginées dans les différents pays. En Suisse, on a mis sur pied l'expérience pilote, SPEOS, près de Dorigny. On a creusé un puits dans le sol, par lequel on retire l'eau froide de la nappe, on la chauffe, avec des rejets thermiques et on réinjecte

dans le sous-sol l'eau chaude ainsi obtenue, à 60 degrés environ. Cinq mois plus tard, comme dans un gigantesque thermostat, le liquide est encore à la température de 40 degrés environ.

Or, tout n'est pas si simple. Le fait d'injecter de l'eau chaude dans le sous-sol pose certains problèmes, de chimie, de biologie, d'incrustations, de modifications de la nappe, de corrosion des installations et bien sûr d'écologie.

C'est pourquoi on a lancé ce programme de recherche international, sur les effets du stockage. Chaque pays finance sa part. La Suisse paie 500 à 600.000 francs pour deux ans. M. Miserez a été désigné coordinateur des recherches suisses et représentant au niveau international. Il a établi un projet de recherches, il gère l'aspect scientifique et les fonds, sur la base d'un contrat avec l'Office fédéral de l'énergie.

Les différents participants internationaux se partagent les divers aspects de la recherche: colmatage, corrosion, microbiologie, traitement de l'eau, etc. On procède à des échanges de chercheurs. Toutes les informations recueillies et l'état des travaux sont obligatoirement communiqués à tous les membres responsables du programme, lors de meetings qui ont lieu deux fois par an. Un de ceux-ci pourrait se tenir, en janvier 88, à La Chaux-de-Fonds. M. Miserez étant chargé de l'organiser.

Celui-ci se déclare très satisfait de l'expérience suisse. «Nous sommes les premiers à avoir une réalisation pilote de stockage. Notre ouvrage fait référence, nous avons un rôle moteur au sein de l'AIE.» Dans notre pays, M. Miserez a tenté de regrouper l'ensemble des compétences sur ce problème de stockage: biologistes, mathématiciens, expert en corrosion, chimistes des matériaux. Cinq laboratoires romands, dans les domaines agronomique, chimique et biologique, et chimie industrielle, traitement des eaux, se sont unis afin d'améliorer leur potentiel dans des domaines complémentaires.

Ch. O.

Un bus heurté par un camion Quelques blessés légers



M. A. K., domicilié à Oberbüren, circulait hier vers 13 heures au volant d'un camion rue Numa-Droz. A l'intersection de la rue Dr-Coullery, il entra en collision avec le trolleybus piloté par M. A. M., de la ville, qui montait ladite rue. Le bus a légèrement reculé sous l'effet du choc et a heurté la voiture conduite par M. J. P. H. D., domicilié en ville, qui le suivait. Quelques passagers du véhicule des TC ont été blessés. (Photo Impar-Gerber)

Société des amis des arts L'ouverture vers le film d'art

La Société des amis des arts et le cinéma-théâtre abc entamaient, vendredi soir, une heureuse collaboration.

La Société des amis des arts, — comme l'ont fait huit autres intéressés et il est encore possible de se joindre à la démarche, précise le directeur de l'abc —, a participé à l'achat d'un projecteur 16 mm au cinéma abc, en prenant deux parts de 500 francs.

Ainsi, la société proposera à ses membres, épisodiquement, au cours d'une saison, d'assister à des projections de films d'art.

Pour marquer de façon tangible cette prise de parts, les amis des arts étaient invités à voir deux films du cinéaste chaux-de-fonnier Jean-Blaise Junod, présent vendredi soir, avec qui le public dialogua longuement à l'issue de la projection.

Le premier film fut tourné au Musée des beaux-arts de Lausanne, lors de

l'exposition rétrospective consacrée à Edouard-Marcel Sandoz (1881-1971) peintre et sculpteur.

Le second film «Paysages du silence» emmenait le spectateur à travers l'œuvre d'un grand artiste de notre époque Zoran Music. Lors de nombreux entretiens entre le peintre et l'auteur du film, une importante matière sonore a été enregistrée, sous la forme de longs monologues au cours desquels l'artiste livre ses sentiments profonds. Ce film qui s'apparente davantage au cinéma de fiction qu'à une démarche purement documentaire, captiva l'auditoire. «Paysages du silence» sera projeté le mardi 3 mars au Salon littéraire du Locle.

D. de C.

● La Société des amis des arts prolonge, jusqu'au 1er mars, l'exposition des peintures de Grégoire Müller, accrochées au Musée des beaux-arts de la ville.

Vernissage à la Galerie du Manoir Cimaises fastes pour un vingtième anniversaire



François Arnal et l'une de ses œuvres. (Photo Impar-Gerber)

Pour fêter les vingt ans d'existence de la Galerie du Manoir, ses animateurs Nelly L'Eplattenier et Pierre Zürcher,

ont décidé d'un accrochage prestigieux. Ils ont réuni aux cimaises sept artistes français, tenant de diverses tendances, mais tous voués à l'éclatement de la forme, à un lyrisme coloré, pour une spontanéité non retenue par un contenu ou signifiant trop présent.

Ainsi va-t-on à la rencontre de François Arnal, Olivier Debré, René Duvillier, Pierre Fichet, Pierre Kijno, Jean Messager, Edouard Pignon.

François Arnal était présent lors du vernissage, samedi après-midi; les autres ont réservé leur visite durant l'exposition, qui se tient jusqu'au 4 mars.

Dans sa chaleureuse présentation, Frédéric Dubois a relevé l'activité intense et riche de la Galerie du Manoir; faisant un peu d'histoire, il s'est souvenu des débuts, de la boutique transformée en galerie d'art, puis des déménagements successifs, et des activités particulières de Nelly L'Eplattenier, entre autres l'exposition de sculptures en plein air.

(ib)

cela va se passer

Le Chili sur pellicule

Le Chili, des Andes à l'Antarctique, c'est le thème de la conférence et du film — «Lion d'Or» du Festival de Nice 1984 — de Lucien Varalta au programme du Club 44, mercredi 11 février, 20 h 30. (Imp)

Les secrets du luthier

Il dira et montrera tout, le maître luthier Claude Lebet, invité du Club des loisirs, jeudi 12 février, Maison du Peuple, 14 h 30. Ce passionné parlera de son métier, en image aussi. (ib)

VIE POLITIQUE

Non aux abus dans le secteur locatif Oui à une politique du logement plus active

Réuni en assemblée générale le 5 février 1987, le parti socialiste de La Chaux-de-Fonds a examiné la situation du logement en notre ville. Cette situation s'est en effet entièrement modifiée au cours de ces deux dernières années puisque le nombre de logements libres et accessibles est aujourd'hui très restreint.

Si le parti socialiste salue les efforts faits tant par le secteur public que par le secteur privé pour rénover et améliorer l'habitat en notre ville, il condamne en revanche l'attitude et les pratiques de certains investisseurs et propriétaires qui mettent les locataires dans l'inquiétude quand ce n'est pas à la porte de leur appartement.

Le logement n'est pas une marchandise comme une autre. Il est indispensable à chacun et doit être en relation avec les besoins et les revenus de l'individu et de la famille. On ne peut traiter le logement, et bien sûr avec lui le locataire, comme un objet.

La volonté populaire s'est traduite par l'acceptation massive le 7 décembre dernier d'une adjonction dans la Constitution d'un texte permettant la mise sur pied d'une loi fédérale assurant une cer-

Samedi soir à l'Ancien-Stand avait lieu la soirée annuelle de la société de gymnastique l'Abeille. La salle était bondée, c'est dire combien étaient nombreux les parents et amis des gymnastes. La soirée annuelle, c'est d'abord une grande fête où chacun se retrouve ans une ambiance sympathique et un climat un peu moins tendu que lors des nombreux concours cantonaux et intercantonaux.

La soirée, c'est aussi l'occasion de faire le point, de tirer un bilan. Ce fut la tâche du président de la société, M. J.-C. Schwarz. L'Abeille est constituée de cinq sections: les jeunes gymnastes — les pupilles — les groupes mixte et dame, — les agrés et la section artistique. Les deux dernières sections nommées font de la compétition, les trois premières parti-

cipent aux fêtes cantonales principalement. M. Schwarz énuméra fièrement les nombreux succès remportés durant l'année 1986: une médaille d'or, cinq d'argent et cinq de bronze, ainsi que soixante distinctions. Fierté justifiée et succès bien mérités pour ces gymnastes qui, en moyenne, consacrent dix heures par semaine ainsi que de nombreux week-end et une partie de leurs vacances à leur sport favori.

L'Abeille est représentée au niveau cantonal et national: trois filles entre neuf et douze ans membres de cadre espoirs suisses et trois autres ont déjà fait le saut, puisqu'elles sont juniors suisses. Ces athlètes de douze à seize ans suivent un entraînement intensif à Macolin. Avant de parvenir à ce niveau, il faut bien sûr passer par les pupilles et pupilles, et c'est vers six ou sept ans que les enfants font leurs débuts.

La soirée annuelle, c'est également l'occasion d'admirer les démonstrations de toutes les sections de la société. Mini-tramp, sol, poutre ou danse des dames, le public put apprécier les riches activités de la société, la souplesse des gymnastes, grands et petits. L'on remarquait dans la salle, la présence du président d'honneur, M. Coeudevez. A relever également que les gymnastes ont reçu de nouveaux justaucorps. (mn)

Contre le CMN

A 9 h 30 hier, la voiture conduite par M. C. F. M., de la ville, roulait rue du Grenier quand, à l'intersection de la rue du Manège, le conducteur n'a pu éviter la collision avec le train CMN piloté par M. R. H., des Ponts-de-Martel, qui arrivait en ville. Dégâts.

PUBLICITÉ

TÉLÉSKI DU
CHAPEAU RÂBLÉ
Tél. 039/26 70 84

FONCTIONNE NORMALEMENT

La semaine de 14 à 17 h,
le samedi et dimanche de 9 à 17 h,
le soir tous les jours sauf le dimanche
de 19 h 30 à 22 heures.
PISTES BLEU ET VERTE EXCELLENTE.

NAISSANCE

ARNAUD et CÉDRIC
ont la grande joie d'annoncer
la naissance de leur petite sœur

VALÉRIE

Maternité de l'Hôpital

Martine et Gérard
L'HERITIER

Parc 9ter
2300 La Chaux-de-Fonds

NISSAN SUNNY 4x4



La nouvelle NISSAN SUNNY 4x4. Avec traction enclenchable sur les 4 roues pour passer partout. Avec catalyseur, parce que c'est l'avenir. Avec 1600 cm³ et Single Point Injection pour la puissance. Avec suspension indépendante sur les 4 roues et direction assistée. Avec le fameux équipement complet NISSAN comprenant un radiocassette stéréo.

NISSAN SUNNY. La contre-valeur exacte de votre argent!
Les voitures NISSAN offrent vraiment plus: SUNNY 4x4 Wagon Fr. 19 950.-!
SUNNY 4x4 Sedan Fr. 19 500.-! SUNNY 2x4 à partir de Fr. 15 950.-! (1,6l SLX Hatchback catalyseur).
Venez sans tarder faire un essai routier. Inutile de vous annoncer à l'avance.

SUNNY made by NISSAN

Importateur: Nissan Motor (Schweiz) AG, Bergermoosstr. 4, 8902 Urdorf, téléphone 01 734 28 11

La Chaux-de-Fonds: Garage-Carosserie de l'Est, P. Visinand, 039/28 51 88.

Boveresse: Michel Paillard, 038/61 32 23. La Chaux-de-Fonds: Frédéric Winkelmann, 039/28 35 80. Le Locle: Garage du Stand, 039/31 29 41. 22/8711

LE LOCLE

Pour tous vos travaux en tôlerie industrielle faites appel à:

Eisenring & Cie

Temple 10 - Les Brenets
☎ 039/32 10 87
(devis sans engagement)

Pour vos réfections de sols
Tapis - plastiques - parquets

Faites appel à:



Eric Pauli

Place du Marché
Le Locle, ☎ 31 18 44
(fermé le lundi)

A remettre au Locle

atelier de mécanique

avec clientèle sérieuse.

Locaux à disposition

Les personnes intéressées sont priées d'écrire sous chiffrage PA 53887 au bureau de L'Impartial du Locle

Bungalows vacances au Tessin

Maisonnets et appartements pour vacances à Caslano au lac de Lugano. A partir de Fr. 17.- par personne. S'adresser à Beltrami M.D., via Ciseri 6, 6900 Lugano.

COMPAREZ

AVANT DE CONSTRUIRE!
HOSBY VOUS OFFRE PLUS
POUR VOTRE ARGENT!...

Pour prendre conscience de tous les avantages des maisons HOSBY, renvoyez ce coupon à:

MAISONS HOSBY SA, 1758 LUSSY

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NPA/Lieu _____

DES MURS
EXTÉRIEURS
DE 32 CM
D'ÉPAISSEUR

Pour mieux isoler...

Et en étonner
plus d'un!

HOSBY

OFFRES D'EMPLOI



Le Centre de formation et de vulgarisation agricole du Jura bernois à Tavannes/Loveresse

cherche à engager

un vulgarisateur

(agro-ingénieur, ou formation équivalente)

Attributions: conseil en production animale et en gestion.

un enseignant

(ingénieur agronome)

Attributions:

- enseignement en production animale;
- expertises, estimations, essais, etc.

Entrée en fonction: été 1987 ou à convenir.

Délai d'inscription: 9 mars 1987.

Exigences: formation adéquate et connaissances de la langue allemande.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec le Centre agricole, rue H.-F.-Sandoz 62, 2710 Tavannes, ☎ 032/91 42 71 (MM. D. Geiser ou S. Winkler).



VILLE DU LOCLE

TAXE DES CHIENS

Les propriétaires de chiens sont avisés que la perception de la taxe se fera

AU POSTE DE POLICE
JUSQU'AU 15 FÉVRIER 1987

Le certificat de vaccination contre la rage doit être présenté à cette occasion.

Nous rappelons que:

- a) tout nouveau chien doit être annoncé au poste de police,
- b) la taxe est due dès l'âge de 6 mois atteint avant le 1er juillet.

DIRECTION DE POLICE



Demande à acheter,

horlogerie ancienne

montres, pendules, régulateurs, outillages, fournitures, layettes et livres sur l'horlogerie d'Alfred Chapuis.

J.-F. Niklaus, Neuchâtel.
☎ 038/36 17 95 ou 25 32 94



À VENDRE

Le Locle IMMEUBLE RÉSIDENTIEL



Magnifique propriété de 3 appartements au quartier des Monts.

7 chambres avec cheminée de salon.
6 chambres avec cheminée de salon.

2 chambres, accès au jardin.

Beau jardin de 1650 m².

Bonnes voies d'accès.

Possibilité d'acheter des garages.

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - 039/23 78 33

Prêts personnels

jusqu'à Fr. 30 000.- en 24 heures
Discretion absolue.
☎ 039/23 01 77 de 7 à 21 h 30
y compris le samedi

Petit feuilleton de «L'IMPARTIAL»

139

Anne Forgeois Les Voiles de la Fortune

Roman

Droits réservés: Ed. Albin Michel et Sciaky Presse, Paris

La fournaise gagnait la gabie de la *Revanche*. Et peu après, le corps sans vie de Colas devint la proie des flammes.

Cependant, les plaintes rageuses du vent et le tremblement infernal du feu n'avaient pas encore eu raison du cotre.

Quand elle détourna les yeux de l'incendie, Mary entendit les cris de la tuerie sur le tillac. Ce fut au même moment que le passager Tom, qui était resté à son côté, demanda à garder la vie sauve.

Un flux de colère envahit Mary. Il s'en aperçut et ajouta:

- Tu leurs diras que je suis charpentier. Le vôtre est manchot.

- Qu'importe!

Elle pensa qu'il y avait peut-être une vingtaine de morts autour d'eux. Un matelot à l'épaule ouverte rampait à deux pieds d'elle. Il hurlait qu'on l'achève.

- L'envie tenace de ne pas crever? reprit avec hargne Mary. Si ce n'est que cela, je demanderai à mes compagnons de t'épargner. Mais n'oublie pas que je t'avais promis la corde, dit-elle en visant le blessé.

Le matelot sursauta avec un cri de gorge, puis s'effondra à leurs pieds.

- Jamais je ne pourrai oublier, murmura Tom après la détonation.

Sur la dunette qu'il n'avait pas quittée, Thomas Earl fixait l'horizon couvert de l'épaisse fumée. La raison de l'artilleur se refusait à lui donner quelque explication sur le désastre. Une seule certitude le bouleversait: jamais plus la *Revanche* ne taillerait sa route, vent en poupe. Elle n'irait pas au rendez-vous des courants de Guinée. Une fois de plus, le destin ajournait le départ. Le fabuleux voyage resterait enfoui dans sa mémoire comme un rêve anéanti.

- Le destin?... frémit tout à coup l'artilleur.

Alors, à ce compte, les matelots massacrés par le bras aveugle des forbans devraient accuser le hasard. Non...

Ivre de carnage, Rackam qui avait imaginé la constance de la Fortune à ses côtés croyait se venger d'un piège qu'elle lui aurait tendu. Le capitaine s'était floué lui-même.

Thomas Earl descendit les marches de la dunette pour rejoindre le capitaine. Exaspéré par les cris de terreur des matelots, ses compagnons s'abritaient aussi furieusement que Rackam.

C'est ainsi que l'équipage ne vit pas, à la nuit venue, la *Revanche* disparaître dans la mer.

39

Toute la nuit, le lourd bâtiment tangua sur la mer obscure.

Sans répit, la grosse coque du *Cygne* plongeait dans le creux noir de la houle. La toile déchirée de l'artimon cessa de battre et de claquer quand Earl et Savate l'affalèrent. Sans se concerter, ils se saisirent du corps du capitaine Fletcher pour le basculer à la mer, puis ramassèrent péniblement la voile en lambeaux sur la dunette encombrée et souillée.

La fortune des compagnons de Rackam s'était envolée sans crier gare, et dans le naufrage de la *Revanche*, tout le butin s'était

perdu. Tenailés par la même douleur, Earl et Savate s'en allèrent tristement se poster au timon.

Le tillac, noyé dans la nuit poisseuse, n'était plus qu'un champ de bataille ravagé par les passions. Sans vie, les corps des matelots massacrés raidissaient avec des rictus d'épouvante. Ils se figeaient comme les mares de sang répandues en méandres gluants s'écoulant par les dalots.

Pas une seule prière n'avait été murmurée pour le repos de ces âmes. A bord du *Cygne*, celles des vivants se lamentaient de leur malheur. La perte de leur bâtiment éprouvait au plus profond les hommes de Rackam. Ils souffraient déjà des mille maux qu'elle entraînerait et n'ébauchaient pas un geste entre eux.

A l'écart, effondré et blotti entre deux planches, l'œil larmoyant, La Glu s'abandonnait à l'énorme chagrin que lui causait la mort de Colas. Il essayait de ravaler ses gros sanglots. Si ces fous furieux l'avaient entendu renifler, ils se seraient encore fâchés. Sainte Vierge! Ils s'en étaient même pris aux blessés!

Si La Glu n'osait pas pleurer tout haut, les autres ne se risquaient guère à soulever la question qui brûlait leur cœur et leurs lèvres: Qui, cette nuit, pouvait dire pourquoi la *Revanche* avait pris feu? (à suivre)

LE LOCLE

et son district

la voix
d'une région

Riche programme d'activités du MJMN pour 1987 Un mouvement qui veut s'adresser à tous les jeunes

Vaste et riche programme que propose globalement pour l'ensemble de l'année 1987 le Mouvement de jeunesse des Montagnes neuchâteloises (MJMN) avec la mise en évidence particulière des activités prévues pour ces deux prochains mois. Principaux objectifs jusqu'à Pâques: la préparation et la participation au carnaval de La Chaux-de-Fonds ainsi que quatre jours de Pâques aux Brenets.

Le MJMN animé par une équipe dirigée par Daniel Miserez se présente comme un mouvement organisateur d'activités pour tous les jeunes, un mouvement qui a du cœur, fonce et crée quelque chose de nouveau pour eux.

Le local du MJMN est logé au numéro 5 de la rue de la Chapelle, au Locle. Lors de toutes les animations qui s'y déroulent le mouvement organise un transport entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds.

En semaine une réunion hebdomadaire sous la forme d'un souper simple et sympathique est mis sur pied en plus des nombreuses activités prévues essentiellement du vendredi soir au dimanche.

LOISIRS, CAMPS ET ÉCHANGES

Les thèmes recouvrant l'ensemble du programme du MJMN représentent un très large éventail. Soirées détente, jeux, chant, expression corporelle, balade en vélo, course en montagne s'inscrivent dans le secteur loisirs. Celui-ci est complété par des camps de ski, des week-ends ou encore un camp d'été de deux à trois semaines et des semaines automnales pour les enfants et les jeunes.

Le MJMN, lors de rencontres, s'ouvre vis-à-vis d'autres groupements de jeunes du canton, du Jura, voire de France. Certains de ces échanges se manifestent aussi sous la forme de visites réciproques.

Travail et finances font aussi partie des préoccupations des membres du MJMN. Car il s'agit bien évidemment d'entretenir le local, le bus, de récolter les objets du marché aux puces, de monter

des concerts ou des spectacles, de confectionner des friandises pour les stands de la Braderie ou de la Fête des promotions du Locle.

RÉFLEXION, SPIRITUALITÉ, CULTURE

Sur le thème de la réflexion le MJMN prévoit des débats, des soirées avec des invités ou encore des week-ends durant lesquels les participants se penchent sur des problèmes actuels.

Ce domaine n'est pas éloigné de celui de la spiritualité abordée durant les quatre jours de Pâques et tout autant à l'Ascension, un séjour à Taizé, une animation dans une paroisse, des préparations et animations de messe, des veillées de cultes, des ateliers de prière.

Côté culturel les Troubadours réunissent les amateurs de chant, l'expression corporelle, la vidéo, le cinéma font partie de ce chapitre. Un tel mouvement ne peut fonctionner sans responsables capables d'assumer des animations, des activités lors de week-ends ou une charge d'animateur durant un camp. Là aussi la formation fait partie intégrante du programme du MJMN.

TEMPS FORTS DU PROGRAMME 1987

Voyons par exemple de manière un peu plus détaillée les programmes de ces deux prochains mois. Du délassément à ski à trois reprises dont un mini-camp de trois jours à Torgon.

Réflexion le mercredi 11 avec comme thème: «Apprendre à aimer ou sur le

chemin de l'amour». Carnaval arrive, le MJMN commencera à le préparer par ateliers les 13 et 14 février. Autre point fort de ces prochaines semaines avec l'accueil durant une semaine de jeunes de la région de Bretagne et Basse-Normandie.

En mars une rencontre avec le groupe de loisirs des handicapés est prévue pour le 7. Quelques nouvelles séances permettront d'avancer dans les préparatifs du carnaval et, côté spirituel les jeunes prendront part à des veillées, animeront une messe et prépareront les quatre jours de Pâques. Danse, chant et expression corporelle ne sont pas oubliés. Dans les grandes lignes et parmi les principaux temps forts du programme 1987 on note les quatre jours de l'Ascension organisés sous la forme d'une marche, de partage, de chants, prière et réflexion: «Sur les traces de Nicolas de Flüe».

A Pentecôte ce seront trois jours en vélo. Le camp d'été aura lieu durant trois semaines en Bretagne, dont une semaine de voile. La semaine automnale des enfants, avec la préparation d'un spectacle, est prévue à Grimetz. (jcp)

Assemblée du Chœur mixte de la vallée de La Brévine A la recherche d'un sous-directeur

Le Chœur mixte de la vallée de La Brévine a repris ses activités en 1979. Depuis, grâce à l'impulsion d'un chef dynamique, Emile Bessire, il a énormément progressé et déjà fait ses preuves à maintes reprises. Ses buts principaux sont de participer à différentes fêtes religieuses dans les paroisses de La Chaux-du-Milieu et de La Brévine, et d'organiser un concert avec si possible la collaboration d'une autre société de la région. Un autre objectif, plus social celui-ci, vise aux retrouvailles de tous les membres afin de cultiver l'amitié et la fraternité.

Cette association a tenu jeudi dernier son assemblée générale annuelle, dans laquelle plusieurs points importants ont été évoqués; notamment celui de la fréquence des prestations musicales. Elles sont relativement nombreuses et ne permettent pas toujours une préparation suffisante, pour que chacun se sente à l'aise. C'est pourquoi il a été décidé que désormais un concert sera présenté tous les deux ans en principe, dans les localités mentionnées ci-dessus; les participations aux cultes restant bien évidemment inchangées.

Autre problème chaud soulevé dans la discussion, celui de trouver à plus ou moins court terme un sous-directeur qui pourrait remplacer au pied levé Emile Bessire lors de ses absences ou congés. Cette personne serait chargée entre autre de commencer les répétitions; car de par sa profession, le directeur actuel ne peut plus assurer une ponctualité hebdomadairement renouvelée.

Il est clair qu'une telle place s'adresse à quelqu'un de préférence jeune, qui a de bonnes connaissances musicales et qui sait jouer du piano. Une pareille expérience serait idéale pour faire ses premières armes dans cette activité; alors, que ceux qui se sentent appelés n'hésitent pas à proposer leurs services: un essai ne coûte rien... Par ailleurs, la société serait disposée à aider dans la mesure de ses moyens la personne intéressée à une participation à des cours de direction.

Quant à l'avenir, la société se penche sur la préparation de plusieurs partitions en vue des prochaines manifestations religieuses (Pâques et Pentecôte) et du concert prévu pour le printemps 1988; au programme, une messe de Charles Gounod - compositeur français.

Enfin, le comité - présidé par Marie-Claude Choffet - a été réélu sans modification. Les comptes présentés par le caissier bouclent par un petit bénéfice, grâce au résultat du match au loto. (paf)

Exposition à la Bibliothèque des jeunes A la découverte d'un livre...

Intéressante initiative que celle de cette classe de cinquième année primaire du collège des Jeanneret qui, lors d'une de ses visites annuelles à la Bibliothèque des jeunes - nouvellement installée à la rue M.-A.-Calame 15 - s'est lancée dans la découverte d'un livre à la façon d'une enquête.

Une telle expérience a également



Quelques-uns des dessins exposés: le livre illustré au travers de motifs colorés et de phrases. (Photo Impar-Favre)

été l'occasion pour chacun de se familiariser avec le fichier: recherche d'un auteur, d'un titre, etc.

Les gosses ont dû choisir un livre avec la consigne de ne plus en changer, même s'il ne leur plaisait pas dès les premières pages. Tous ont ensuite reçu un questionnaire qui leur demandait de préciser les raisons de leur choix, le temps de lecture, si le livre a été lu en entier, si son contenu correspondait à leurs exigences...

Après cela, ils ont expliqué en quelques mots comment le livre a été apprécié selon différents critères: passionnant, bien illustré, instructif, bien raconté, pas trop long, bien écrit, plein de suspense; ou tout le contraire: ennuyeux, mal illustré, bête, trop long, trop court; puis sur

le contenu: facile ou difficile à comprendre, amusant, triste...

VARIÉTÉ DES SUJETS

Enfin, il a fallu décrire le personnage principal et sortir du récit une phrase qui a beaucoup plu. Cette première approche terminée, les enfants ont illustré le livre à leur façon. Ils se sont exprimés par le dessin et les mots et le fruit de leur travail est actuellement exposé aux fenêtres de la Bibliothèque des jeunes.

Il est captivant de remarquer la variété des sujets et la manière très personnelle dont ils ont été traités. Cette exposition peut être vue aux heures d'ouverture de la bibliothèque, soit du lundi au vendredi de 13 h 30 à 18 heures et le samedi de 10 heures à midi. (paf)

FRANCE FRONTIÈRE

Axe routier Besançon - Neuchâtel

Importantes décisions

Deux décisions d'importance viennent d'être prises au sujet des liaisons routières franco-suisse.

D'une part par l'Etat qui va tripler son effort financier sur la route nationale 57 (Besançon-Etalans-Pontarlier) et d'autre part par le Conseil général du Doubs qui a adopté le principe de l'amélioration de la route départementale, CD 461 (Etalans-Morteau-Le Col-des-Roches).

La première de ces décisions se traduira par un montant de travaux de 97 millions de francs français, avec les financements conjoints de la Région Franche-Comté et du Département du Doubs.

Dans les faits il s'agira de porter à deux fois deux voies le tronçon routier entre le carrefour du «Trou du Loup» en voie d'aménagement à la sortie de Besançon et celui d'Etalans.

Dans un premier temps ce programme concerne la déviation du village de Mamirrolle, la suppression d'un passage à niveau, la jonction entre les portions de voies rapides existantes et le déstagement de la déviation de Pontarlier avec la construction d'un pont pour supprimer l'habituelle heure et demie d'attente des

automobilistes qui traditionnellement en hiver «bouchonnent» l'entrée de cette voie au retour des pistes de ski de Metabief.

PRÈS DE CHEZ NOUS...

Par ailleurs, au cours de la session qu'il vient de terminer, le Conseil général du Doubs a adopté le principe de l'amélioration du CD 461. A partir d'Etalans il rejoint le Col-des-Roches en passant par le Plateau du Valdahon, Pierrefontaine les Varans, la côte dite de Fuans et le Val de Morteau.

UN PROJET DE PRÈS DE 600 MILLIONS

En juin prochain le dossier préparé par la société Sectoroute (spécialisée dans les réalisations autoroutières) sera étudié par l'assemblée départementale dans le cadre de ses orientations budgétaires 1988. Dès lors ce projet entrera dans la phase active des études complémentaires et des premiers travaux. Une somme de deux millions de FF est déjà inscrite pour des améliorations sur la route du Col-France.

Quant au coût global des investissements, il se montrera, selon les options définitives entre 571 et 587 millions de FF. La durée des travaux s'étalera sur une quinzaine d'années. Le tunnel sous La Vue-des-Alpes pourrait alors aussi être en voie de terminaison.

Ce projet déjà succinctement présenté («L'Impartial» du 25 octobre 1986) intéresse 54 kilomètres de route. Deux tronçons de caractère relativement homogène caractérisent cet itinéraire.

ETALANS-ORCHAMPS VENNES

D'un parcours relativement aisé de 22 kilomètres la chaussée sera requilibrée, dotée de créneaux de déassement ou portée parfois à trois voies.

Des déviations permettront d'éviter les villages de Valdahon, Avoudrey, Loray, Orchamps Vennes et Fuan.

LA CÔTE DE FUANS ET LE VAL DE MORTEAU

La partie la plus accidentée se situe entre Fuans et le Col-des-Roches (32 km).

Autre difficulté, la déviation les Fins - Morteau, secteur où se trouve la plus forte concentration d'habitations, et le trafic le plus élevé de l'itinéraire.

Le projet propose de contourner ces

deux agglomérations par le versant est pour rejoindre la route Morteau-Villers-le-Lac à la «Combe Geay», soit 6 km 300. Par franchissement de la voie ferrée et du Doubs cette déviation se poursuivra en passant en dessous de Montlebon à la sortie ouest de Morteau pour retrouver la route Morteau - Pontarlier 3,4 km). Pour le premier tronçon le coût estimé est de 108 millions de FF pour le second de 57 millions de FF.

De surcroît il faut s'attendre dans ce secteur à une résistance des milieux agricoles.

VILLERS-LE-LAC - LE COL-DES-ROCHES

Le projet prévoit de rejoindre la route du Col-des-Roches au-dessus des Basots, avec construction d'un nouveau pont sur le Doubs. Il s'agirait d'une route à trois voies. Coût 38 millions de FF. Au-delà on envisage la reprise des virages avec également mise à trois voies, ce qui imposera la réalisation de nombreux murs de soutènement. Le passage le plus délicat se trouve à l'extrémité avec le franchissement du passage à niveau puis le passage sur la tête du tunnel. Coût: 88 millions. C'est dire également si dans ce contexte, la récente décision du Grand Conseil neuchâtelois de percement d'un nouveau tunnel à deux voies reliant sur sol suisse la douane au Col-des-Roches prend toute son importance. (cp-jcp)

cela va
se passer

Nocturne de ski de fond à La Brévine

Le Ski-Club de La Brévine, en collaboration avec le Giron jurassien, organise demain mercredi 11 février une course nocturne de ski de fond ouverte à tous les coureurs - hommes et dames - populaires ou licenciés nés en 1970 et avant. Cette manifestation sportive s'inscrit dans le cadre d'une tournée de quatre concours, celle de La Brévine étant le troisième.

Les personnes intéressées ont la possibilité de s'inscrire (au nouveau collège) jusqu'à 19 h 30; le départ est fixé à 20 heures. Elles ont à parcourir une boucle de deux kilomètres à effectuer quatre fois. Relevons enfin qu'une partie du trajet est tracée dans le village. (paf)

NAISSANCE

NATHALIE
a la grande joie d'annoncer
la naissance de son petit frère

CÉDRIC

le 9 février 1987

Maternité de La Béroche
Saint-Aubin

Chantal et René
CASATI - FUCHS
2413 Le Prévoux

PUBLI-REPORTAGE Aux Cirons d'Argent Restauration de meubles anciens



Quelques objets, parmi d'autres, dont la vente est permanente.

A cette enseigne, une nouvelle entreprise s'est ouverte au Locle, au No 37 de la rue du Progrès. Spécialisée dans la restauration de meubles anciens, quels que soient leur état ou leur origine, elle est en mesure de redonner à vos objets de valeur les lignes créées jadis par les grands ébénistes. Les travaux, à des prix compétitifs, se font conformément à l'art des siècles passés, notamment le polissage au tampon, la sculpture sur bois ou la restauration de précieuses marqueteries. A cette même adresse, il y a des bibelots et meubles anciens à vendre, dont les origines sont garanties. Progrès 37, Le Locle, ☎ 23 52 62 (le soir). Ouverture tous les jours de 9 à 12 h et de 14 à 17 heures.

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix d'une région

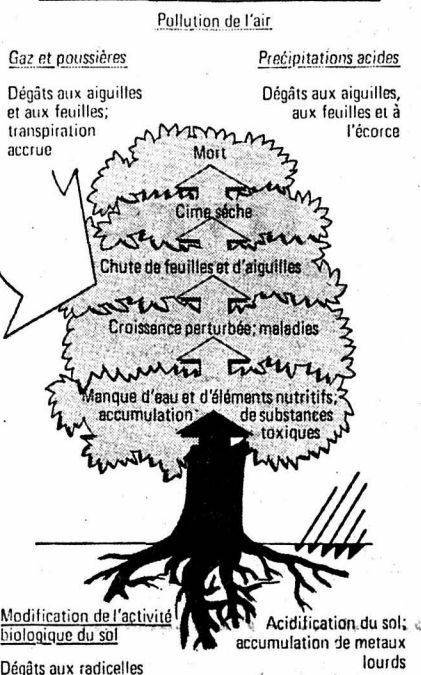
Qualité de l'air: première appréciation

L'alerte est au rouge!

Depuis un peu plus d'une année, la qualité de l'air est sous surveillance dans le canton de Neuchâtel. Une première campagne de mesures est terminée. Si les résultats sont encore en phase d'exploitation, le Service cantonal de la protection de l'environnement est à même de donner une appréciation qualitative pour l'ensemble des paramètres, les concentrations limites de polluants, fixés dans l'Ordonnance sur la protection de l'air, sont atteintes ou dépassées. Les zones rurales sont moins touchées par les polluants primaires (gaz résultant de combustion à la source) mais les taux de polluants secondaires (substances issues de la transformation chimique des polluants primaires - ozone) y sont plus élevés.

Pendant un peu plus d'une année, le Service de la protection de l'environnement a déplacé son unité mobile de mesure de la pollution de l'air, une remorque truffée d'appareils sophistiqués, dans quatre endroits du canton: La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Wavre (Entre-deux-Lacs), au Pré-Louiset (crêtes de Chaumont, site forestier). Une évaluation assez moyenne de la qualité de l'air du canton puisqu'elle n'a pas pris en compte les sources particulières de pollution; ces dernières feront l'objet d'une campagne spécifique. L'unité mobile a été stationnée au même endroit pendant une durée ininterrompue d'environ un mois et cela à trois reprises afin de tenir compte des saisons et de la période de chauffage.

Ainsi meurt un arbre



Les gaz et poussières (SO₂, NO_x, ozone) s'attaquent essentiellement aux aiguilles et feuilles des arbres, provoquant une transpiration accrue. Les précipitations acides (pluies acides) s'attaquent également à la couronne verte des arbres et contribuent à l'acidification du sol, à l'accumulation de métaux lourds. Un arbre meurt donc d'empoisonnement en respirant et en se nourrissant.

(Illustration de la brochure du Département fédéral de l'intérieur, décembre 1984).

Lorsque l'on parle de limites des concentrations de polluants, il s'agit du seuil fixé par la législation fédérale à partir desquels les concentrations de polluants ont des répercussions manifestes sur les hommes et les végétaux. Ce sont donc des critères objectifs.

Premier paramètre mesuré, le dioxyde de SO₂ (anhydride sulfureux). Le SO₂ est un polluant primaire qui résulte pour l'essentiel de la combustion du mazout, des combustibles fossiles brûlés par l'industrie, les ménages (chauffages domestiques), ainsi que du diesel (la part de SO₂ provenant des moteurs diesel est toutefois beaucoup moins importante proportionnellement que celle due par les autres sources).

En milieu urbain, les limites définies par l'Ordonnance fédérale sur la protection de l'air sont atteintes voire légèrement dépassées. Et cela malgré le fait que les émissions de SO₂ sont en constante diminution depuis les années septante dans notre pays. Si le SO₂ est l'un des composants primaires prépondérants des fameuses pluies acides, les concentrations mesurées dans le canton proviennent pour l'essentiel de sources tout à fait locales, selon M. Jean-Michel Liechti, chef du Service cantonal de la protection de l'environnement. Les concentrations sont mesurées au niveau du sol et leur prépondérance en milieu urbain peut s'expliquer par la multitude des sources.

D'où la nécessité de réduire une nouvelle fois la teneur en soufre des huiles de chauffage, d'un contrôle systématique des chauffages domestiques et industriels. Ce contrôle est en cours et selon M. Liechti, on constate qu'un très grand travail est à faire, qu'il faudra procéder à un certain nombre d'assainissements conséquents si le canton entend respecter les normes prescrites par la Confédération.

LIMITES ATTEINTES

Les oxydes d'azote (NO_x; ils sont produits, pour l'essentiel, par le trafic motorisé. Si l'industrie et le chauffage domestique en émettent également, leur part proportionnellement beaucoup plus faible (moins de 50.000 tonnes par année pour une production annuelle de l'ordre de 180.000 tonnes en Suisse).

Les valeurs-limites sont également atteintes voire dépassées dans les villes de La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel. Et pourtant, les mesures n'ont pas été faites à proximité immédiate d'un carrefour routier ou d'une grande voie de circulation. Des analyses à proximité de routes à forte densité seront faites ultérieurement. En dehors des agglomérations, la teneur en oxydes d'azote est respectée. Ce qui n'est pas surprenant car il faut admettre une dispersion de ces polluants, d'autant que les mesures ont été faites au niveau du sol.

L'OZONE EN MILIEU RURAL

On pourrait conclure que la qualité de l'air est surtout préoccupante en milieu urbain. Or, il n'en est malheureusement rien. L'unité mobile a mesuré également les concentrations de polluants secondaires d'ozone notamment.

L'ozone est un gaz qui se trouve à l'état naturel dans les très hautes couches de l'atmosphère. Il nous protège contre le rayonnement ultra-violet.

Les forestiers admettent que l'ozone, qui résulte de la transformation photo-

chimique des polluants primaires (hydrocarbures et oxydes d'azote) est le principal responsable du déperissement des forêts avec les pluies acides.

Non seulement en milieu urbain mais également en zone rurale, les limites sont atteintes et dépassées. On trouve même des concentrations plus fortes en milieu rural, en moyenne journalière.

En milieu urbain, les plus fortes concentrations ont été mesurées de jour. La nuit l'ozone diminue car il est consommé par les autres polluants primaires sous forme d'oxydants. En milieu forestier, des concentrations très élevées ont été constatées la nuit, au Pré-Louiset.

Pourquoi? D'une part, l'ozone produite en zone urbaine se déplace vers les zones rurales. D'autre part, les polluants primaires étant en plus faible concentration, ils ne consomment pas l'ozone; d'où de fortes concentrations la nuit en milieu rural. Ainsi, une pollution urbaine se transforme en un problème général pour les zones rurales.

Comme pour les autres polluants, la provenance de l'ozone est essentiellement d'origine locale. Les données recueillies vont être encore confrontées aux conditions climatiques qui influencent les mesures. Le brouillard ou l'absence de vent favorisent en effet une pollution de fond ou stagnante.

Le Service de la protection de l'environnement va dans les mois qui viennent procéder aux analyses des concentrations d'hydrocarbures.

D'une manière générale, on peut affirmer que les mesures faites dans le canton de Neuchâtel confirment les observations faites dans l'ensemble du pays; de gros efforts restent à accomplir pour améliorer la qualité de l'air.

P. Ve

Et les pluies acides!

Et les pluies acides? On sait en effet que les pluies acides (précipitations sèches ou humides) sont l'une des principales sources de polluants secondaires qui attaquent les végétaux et qui modifient l'activité biologique du sol.

Elles résultent d'une transformation chimique des oxydes d'azote en acide nitrique qui se combine avec l'acide sulfurique issue de l'anhydride sulfureux. Des mesures vont également être prises à l'échelle du canton. La maîtrise du phénomène dépend toutefois de la Confédération car il s'agit d'un phénomène européen entraîné par les vents. (pve)

Au Tribunal de police du Val-de-Travers

Les amertumes de l'alcool

Audience alcoolisée hier au Tribunal de police du Val-de-Travers. Trois prévenus comparaissent pour conduite en état d'ébriété. Un quatrième pour mauvais traitement envers les animaux. A cause de l'alcool. Le juge Schneider qui ne badine pas avec ce genre d'infraction s'est laissé attendre au moins deux fois. Normal: les amertumes de l'alcoolisme repenti dégageant parfois des remugles de détresse humaine.

Prenons le cas de R. B. Trente-deux ans chez Dubied, puis un grave accident. Et maintenant une petite rente AI. Un soir d'ennui, il boit des verres. Trop. La prise de sang révéla 2,56 pour mille d'alcool dans ses veines. Après l'accident qu'il vient de commettre, Grand-Rue, à Couvet devant la pharmacie: - J'ai voulu éviter une voiture venant en sens inverse.

R. B. l'a croisée par la... gauche. C'est, en tout cas, de ce côté de la route que les gendarmes l'ont trouvé. Dans sa manœuvre d'évitement, il avait embouti une voiture en stationnement.

Le procureur demandait 30 jours d'emprisonnement. Le juge s'en est tenu à ce réquisitoire. Mais il a accordé le sursis à l'automobiliste, qui payera encore 320 francs de frais.

L'alcool encore une fois avec H. B. Taux: 2,76 pour mille. Sans accident: - Je souffre de la solitude. Quand je déprime, je bois.

H. B. fait des efforts pour s'en sortir. Avec l'assistance d'un médecin et sans

La FTMH du Val-de-Travers réagit après une faillite

Autour du gouffre Metalex

L'entreprise Metalex, de Fleurier, spécialisée dans les boîtes et bracelets de montres, a fermé ses portes à la fin du mois de novembre 1986. Une faillite et 45 emplois perdus. Les licenciés syndiqués se sont réunis mercredi dernier pour une séance d'information. Willy Bovet, secrétaire de la section FTMH du Val-de-Travers, la présidait. Chacun s'est penché au bord du gouffre Metalex dont la profondeur pourrait atteindre plus de 7 millions de francs...

Le secrétaire syndical nous a remis un long communiqué. Nous en publions les passages significatifs.

La faillite (red. ouverte le 30 janvier) a été suspendue faute d'actifs. Ces derniers représentent 1,3 million environ et le passif plus de 7 millions. Les travailleurs voient leurs derniers espoirs de pouvoir toucher quelque chose en compensation du délai de congé non payé et ses droits acquis lors de la déclaration de faillite, s'envoler.

Parmi eux, certains perdent plus de 25.000 fr. ce qui est énorme pour un travailleur. En dehors du préjudice matériel, il faut aussi tenir compte du préjudice moral. Certains ont travaillé pendant des dizaines d'années chez Metalex. A l'approche d'une retraite bien méritée, ils se voient jetés à la rue comme des malpropres, ne sachant pas de quoi demain sera fait, devant survivre avec de faibles indemnités de chômage, toujours proportionnelles au salaire, qui n'était pas, pour beaucoup, très élevé.

La situation économique générale, et de notre région en particulier, rendent très difficile le reclassement de ces travailleurs. Si, pour les qualifiés, le problème n'est pas insoluble, pour les non-

qualifiés et les spécialisés, il n'est pas évident. La situation est d'autant plus grave que, Metalex compris, il y a eu une centaine de licenciements au cours du dernier trimestre au Val-de-Travers.

A propos de Metalex, Willy Bovet se pose cette question: Comment une telle déroute financière est-elle possible? Une explication: la loi ne permet pas aux travailleurs et à leurs organisations syndicales d'être renseignés sur la situation exacte de leur entreprise. Le cas de Metalex est particulièrement criant à cet égard. Les seuls renseignements que l'on pouvait obtenir étaient ceux que le patron daignait donner mais la situation n'a été connue que le 27 novembre 1986 - la veille de la fermeture.

Après avoir rappelé que les travailleurs et leurs organisations syndicales réclament depuis longtemps la participation au plus haut niveau (...) pour éviter des catastrophes genre Metalex ou autre», Willy Bovet constate que cette faillite doit être la sonnette d'alarme pour les travailleurs d'autres entreprises. Le secrétaire les invite à s'unir dans un syndicat pour faire valoir leurs droits, défendre leur dignité et améliorer leur situation. (sp-jjc)

Le 28 février aux Cernets-Verrières

Championnats suisses des forestiers

Les 12es championnats suisses de ski de fond des forestiers se dérouleront aux Cernets-Verrières le 28 février. La Société neuchâteloise des forestiers et l'Association des gardes forestiers organisent ces petites olympiades qui devraient attirer près de 200 fondeurs.

Ces championnats sont ouverts aux apprentis, bûcherons, gardes forestiers et ingénieurs. Les membres de leurs familles peuvent aussi y participer.

Outre les représentants des cantons suisses, Valdôtains et Français s'élanceront également sur les pistes des Cernets. Près de 200 fondeurs sont attendus. Fredy Nicolet préside le comité d'organisation qui travaille depuis plusieurs mois.

15 ET 7,5 KILOMÈTRES

Seniors (1967-1955) et vétérans (1954 et plus âgés) devront couvrir une distance de 15 km (deux boucles de 7,5 km). Le départ, en ligne, sera donné à 10 h 30.

Les dames se contenteront d'une seule boucle de 7,5 km comme les juniors, les seniors ne disputant par les 15 km, les vétérans I (1954-37), les vétérans II (1936-1928) et les vétérans III (1927 et plus âgés...).

Le délai, pour les inscriptions, est fixé au 20 février. Il sera possible de s'inscrire

sur place, jusqu'à 9 h le jour de la course. Ravitaillement gratuit dans l'enceinte d'arrivée. Chaque participant recevra un prix-souvenir. Challenges, prix spéciaux et médailles récompenseront les meilleurs de chaque catégorie.

Ces championnats se dérouleront par n'importe quel temps et les résultats seront rendus publics à 14 h 30 à la grande salle des Verrières. Enfin, les participants pourront s'entraîner le vendredi 27 février jusqu'à 16 h. (jjc)

PATRONAGE L'IMPARTIAL



● Renseignements: (039) 23 02 44. Inscriptions: versement sur ccp 23-20170-7. Dames et juniors: 10 fr; seniors et vétérans: 15 fr. Inscriptions tardives: supplément de 10 fr. Indiquer la date de naissance, la catégorie et la profession.

JJC

Emprunt public de 40 millions

Le canton de Neuchâtel met en souscription publique jusqu'au 20 février un emprunt à 4% de 40 millions de francs, a indiqué hier la Banque Cantonale Neuchâteloise. La durée de l'emprunt est de dix ans ferme.

Au Département cantonal des finances, on précise que cet emprunt est souscrit au prix de 99%. Ainsi le porteur d'une obligation de 5000 francs paiera 4950 francs. Le rendement de son obligation sera donc de 4,1%.

Le lancement de cet emprunt résulte des bonnes conditions du marché et devra assurer le financement d'investissements alors qu'un précédent emprunt public arrive à échéance. (pve)

cela va se passer

Cornaux: conférence de François Jeanneret

Le conseiller national François Jeanneret, de Saint-Blaise, président du Conseil de la défense, s'exprimera sur le thème: «Et si nous étions demain une Suisse sans armée»? Les sections du Parti libéral-ppn de l'Entre-deux-Lacs invitent la population à participer à cette conférence d'actualité qui aura lieu le mardi 10 février à 20 heures à la Maison de commune de Cornaux. (comm)

Requérants d'asile

La commission cantonale entre en fonction

La commission consultative concernant les requérants d'asile, créée par le Conseil d'Etat, tiendra sa première séance à la fin de ce mois.

Préside par le premier secrétaire du Département de police, M. Maurice Frainier, elle est composée de M. Daniel Huguenin, juriste au Centre social protestant de La Chaux-de-Fonds; Mmes Françoise Currat, de Caritas-Neuchâtel, Madeleine Juvet, de la Ligue pour les droits de l'homme - Neuchâtel.

La commission devrait se réunir à une fréquence mensuelle. Elle prendra connaissance et traitera des problèmes relatifs à l'application, dans le canton, de la loi fédérale sur l'asile, du 5 octobre 1979. Sa création permettra d'établir un lien entre les différents groupements confrontés à l'application de la loi sur l'asile et les autorités publiques chargées de les exécuter.

Elle sera sans aucun doute appelée à examiner les dossiers de requérants à l'asile qui doivent quitter le territoire suisse, ce qui ne va pas toujours sans difficulté, à discuter des problèmes d'accueil.

Actuellement, trois ou quatre départs de demandeurs d'asile sont enregistrés par mois. Les dossiers sont en effet traités plus rapidement par la Berne fédérale. La situation, du point de vue de l'accueil reste néanmoins difficile, si l'on sait que le Centre des Cernets est pratiquement complet. (pve)

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Correctionnel de Neuchâtel

Les méandres de la faillite Sohorec

Quatre prévenus ont comparu hier devant le Tribunal correctionnel de Neuchâtel pour répondre d'infractions liées à la faillite de l'entreprise horlogère Sohorec. Pas facile de trier le vrai du faux dans leurs déclarations, qui ne concordent pas toujours - et de loin s'en faut - avec les interrogatoires d'instruction. Le tribunal risque bien de s'y essayer toute la semaine.

Sept ans d'instruction pour une faillite qui remonte à septembre 1979. Lorsque la société mère américaine décidait de fermer la filiale neuchâteloise, un des responsables l'a reprise. Sohorec a vécu des heures resplendissantes... avant de finir dans la boue de la faillite. Idem pour une autre société dirigée par M. R., Mayclode S.A. En fait, M. R. a laissé F. H. gérer la société qui y a incorporé ses propres affaires, douteuses.

«LE TYPE MÊME DE L'ESCROC»

Premier prévenu donc, ce F. H. Un homme qui se présente comme un malchanceux, brasseur d'affaires qui ont toutes une forte propension à tourner mal. Mais le malchanceux, lui, s'en tire (presque) toujours. Et il faudra longtemps avant qu'il ne doive quitter sa superbe propriété du bord du lac... Il conteste les faits et s'inscrit lui-même en victime, escroqué par W., qui a déjà été jugé par la justice bernoise (et s'en tire avec deux ans).

Les préventions qui pèsent sur F. H. sont l'escroquerie et le faux dans les titres. Il s'est présenté à un commerçant de ses connaissances comme un important brasseur d'affaires. Il lui a caché son insolvabilité permanente et lui a soustrait 97.000 francs à fin 1980, afin de pouvoir verser des arrhes à un vendeur de tableaux qui auraient dû valoir très cher et pour une autre affaire de pierres précieuses. L'année suivante, il a réussi à emprunter 125.000 francs après avoir convié sa victime à une réunion d'affaires bidon, où il parlait de toucher une commission d'un quart de million pour la vente de Rotel, qui devait s'élever à 25 millions...

Enfin, de concert avec H. W. dont il connaissait pourtant le passé, F. H. a sol-

licité un nouveau prêt, en mars 82, de 200.000 francs, garantis par un faux billet à ordre, portant une signature imitée par H. W. Bien sûr, F. H. a affirmé devoir réaliser réellement les affaires prévues, et n'avoir pas été au courant que le billet à ordre était faux. Il reconnaît avoir eu tort de faire confiance à W., mais il explique qu'il était alors malade, qu'il avait absolument besoin d'argent pour renflouer Mayclode... qui a fini par faire faillite.

F. H. a dit hier qu'il avait en quelque sorte été trahi par l'expert psychiatre. En effet, les conclusions du docteur dépeignent F. H. comme le type même de l'escroc, qui ment comme il respire... mais qui a toute sa responsabilité.

DRÔLES DE MANŒUVRES

Les trois autres prévenus ont travaillé pour une entreprise d'horlogerie, Sohorec, qui a fait faillite. Il faut dire que chez eux aussi, l'argent a une certaine propension à se balader hors comptes. M. R., principal prévenu, a souvent tendance à se considérer comme le propriétaire d'une entreprise simple - dont il utilise certains fonds - plutôt que comme le gestionnaire d'une société avec actionnaires. Des deux autres administrateurs, K. B. reconnaît les faits, mais n'est pas d'accord avec toutes les affirmations de M. R. Enfin, P. G., ancien caissier de l'entreprise, passait des écritures sans se poser beaucoup de questions.

M. R., administrateur de Sohorec et de Mayclode, explique que «de l'intérieur, les faits sont simples». Son avocat d'ailleurs les explique très bien, même si les affirmations de son client ne sont plus les mêmes que lors des interrogatoires d'instruction... M. R. a certes créé de

fausses factures, mais elles devaient servir à réactiver un capital, un «trésor de guerre» qui sommeillait depuis la liquidation d'Elgin, la société dont Sohorec avait «pris le relais» et engagé le personnel.

Seulement le capital ainsi injecté dans l'entreprise l'a été directement au nom de M. R. Une manœuvre similaire, par la suite, a permis d'augmenter le capital-actif de K. B. et P. G. Ce dernier recevant cette manne céleste comme simple récompense de ses bons services, à l'entendre. Et puis, le mobilier a été payé par deux fois à l'entreprise (et donc vendu deux fois). Note de crédit fictive, fausses factures, fausse quittance, contrats fictifs... Autant d'infractions qui tombent sous l'abus de confiance, l'escroquerie, et se terminent par la banqueroute simple qui sera examinée ce matin.

Il est reproché à K. B. en partie les mêmes infractions, en tant qu'administrateur de Sohorec. K. B. reconnaît les faits, P. G. conteste avoir été au courant... ou alors à la mémoire qui flanche et oublie... Entre le caissier incapable et l'administrateur-escroc, il semble avoir choisi.

Donc ce matin, l'interrogatoire se poursuivra avec les trois derniers prévenus, au sujet de la banqueroute simple pour Sohorec et Mayclode, et de l'infraction à la loi sur l'assurance vieillesse et invalidité. Il sera à nouveau question du premier prévenu, à qui M. R. a consenti plusieurs prêts importants pour des affaires plus que douteuses. Divers témoins seront entendus, et l'après-midi (si tout avance comme prévu) on entendra le réquisitoire du procureur général au sujet de M. F. H. et la plaidoirie de son défenseur. Il faudra attendre mercredi pour les autres prévenus. Il est vraisemblable que le jugement n'intervienne pas avant vendredi. A. O.

Suite des informations neuchâteloises ► 31

Préparation à la retraite chez ETA-Marin Membres à part entière de la société



Préparation à la retraite chez ETA-Marin. (Photo Schneider)

Dans le seul but de rendre service et d'informer ses retraités et futurs retraités, la direction d'ETA avait organisé, dernièrement dans son centre de Marin, un séminaire d'une journée consacré aux problèmes que peuvent rencontrer ceux qui quittent la vie active. Les participants venaient de tous les centres de production d'ETA.

Prenant la parole au nom de la direction, M. José Girard rappela que la politique actuelle de la maison était de considérer le retraité comme un membre à part entière de la société et de l'entreprise; d'où le souci d'une meilleure information à ce sujet. Les problèmes financiers, entre autres, furent abordés clairement et complètement par M. Pierre-André Calame, donnant à chacun un tableau compréhensible de sa nouvelle situation en regard de l'AVS ou des différentes caisses de retraite ou maladie.

Mais la préparation à la retraite n'est pas qu'un souci financier; encore faut-il être physiquement et psychologiquement préparé à vieillir, période où l'on supporte le moins les changements. Le Dr

Mauler expliqua le rôle de la nourriture, essentiel selon lui, la vieillesse n'étant pas une maladie, il faut éviter la passivité, maintenir ses activités physiques et cultiver ses hobbies qui ne peuvent que jouer en faveur d'une adaptation sans histoire.

Ce fut ensuite au tour de Me Kurt Flury, avocat et notaire au service juridique d'ETA, d'expliquer les nouveaux droits, fiscaux entre autres, apportés par la retraite. Il plaça au centre de son exposé le droit matrimonial et le droit de succession, avec leurs nouvelles dispositions qui entreront en vigueur le 1er janvier 1988. Des changements fondamentaux pour ceux qui n'ont pas suivi l'évolution de l'attitude juridique vis-à-vis du couple.

Finalement, un retraité parla encore de ses expériences personnelles, mettant trois facteurs en évidence pour réussir sa retraite, une libération pour certains mais une angoisse pour d'autres. Dès lors il faut savoir équilibrer son physique, son psychisme et ses relations sociales, pour que cette page qui se tourne dans la vie d'un homme soit une belle chose. (ha - Imp)

039/23 32 50
brasserie TERMINUS
La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 61
Bar et salle à manger au 1er étage
Famille K. Abou-Aly

BOSCH
Outils électriques
Vente et service après-vente auprès de la maison spécialisée




WINKLER SA
Numa-Droz 132
039/23 43 23/24
2300 La Chaux-de-Fonds



LUNETTERIE CENTRALE
Daniel-Jean Richard 15
039/23 22 00



JEANMAIRE SA
Transports Déménagements Suisse - Etranger Garde-meubles
2300 La Chaux-de-Fonds
039/23 03 33



Le rendez-vous annuel approche !
Tous à la Maison du Peuple le 4 avril 1987 pour le

9e grand concert de musique populaire

organisé par **Hausi Straub**



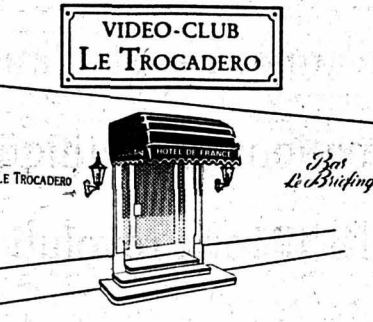
La location est ouverte dès maintenant:
Radio-TV Steiner
Av. Léopold-Robert 53,
La Chaux-de-Fonds,
039/23 42 42.

Veillez favoriser les annonceurs de cette page: ils sont sympas !

veuthey meubles
AU BÜCHERON
Visitez notre exposition
2300 La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 73+73a
039/23 65 65



VIDEO-CLUB LE TROCADERO
LE TROCADERO
2300 La Chaux-de-Fonds



CONFISERIE - TEA-ROOM Minerva
Bruno Henauer
Maitre confiseur-pâtissier-glaçier
La Chaux-de-Fonds
039/23 16 68



Boucherie-Charcuterie
Place du Marché - 039/28 35 40
GRUNDER
Succ: Paix 81,
039/23 17 41
Choix-Qualité

Restaurant-Snack
au britchon
Serre 68, 039/23 10 88
Carte des spécialités
Réservez votre table

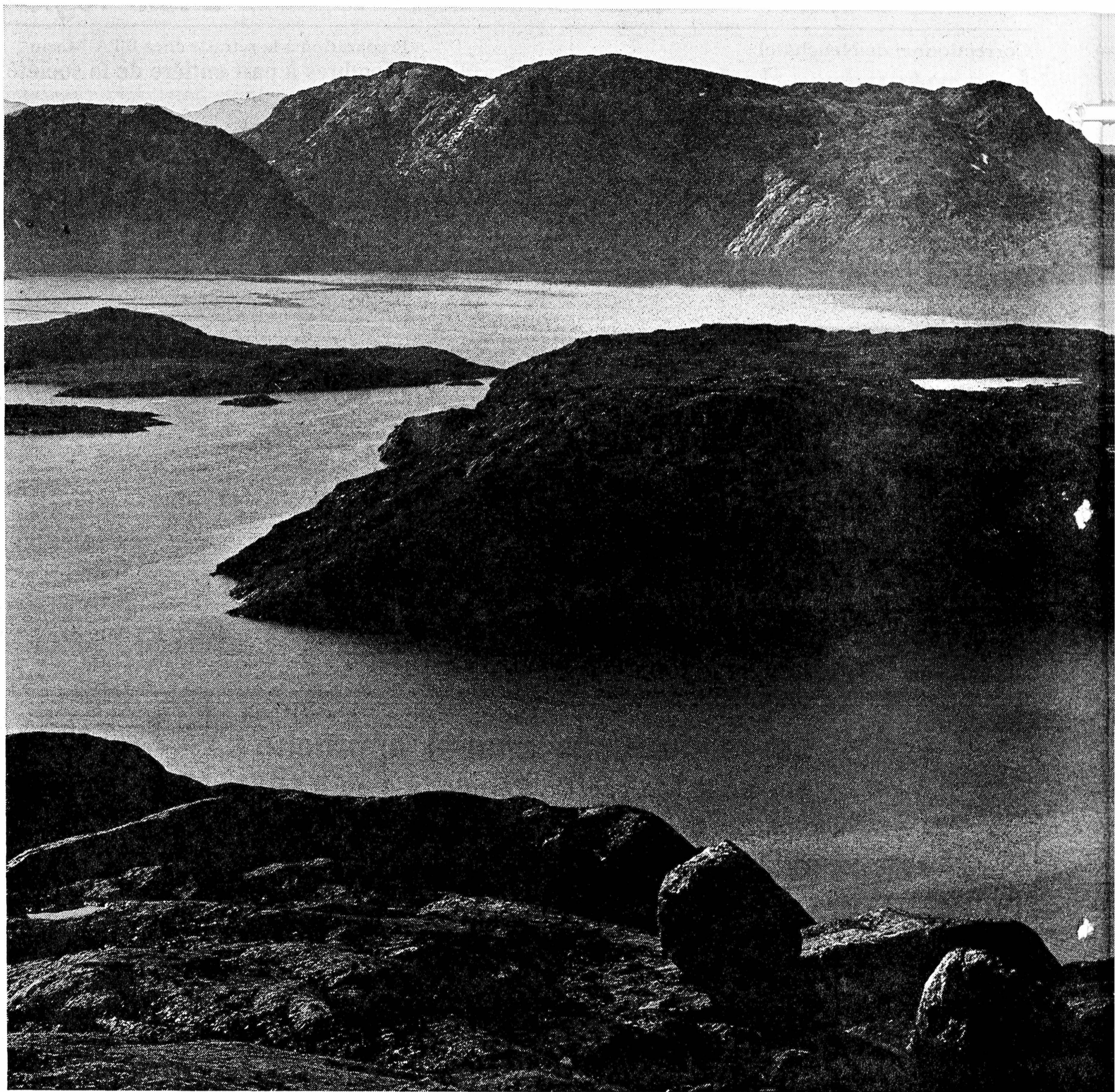
Les produits de qualité chez Fritz Gerber
Laiterie Centrale
l'adresse
pour toutes vos spécialités de produits laitiers et fromages
Temple 7, Le Locle
039/31 26 44/45



Votre agence de voyages
KUONI
Avenue Léopold-Robert 76,
La Chaux-de-Fonds, 039/23 58 28



La vallée de Vals. Il y a 80 millions d'années.



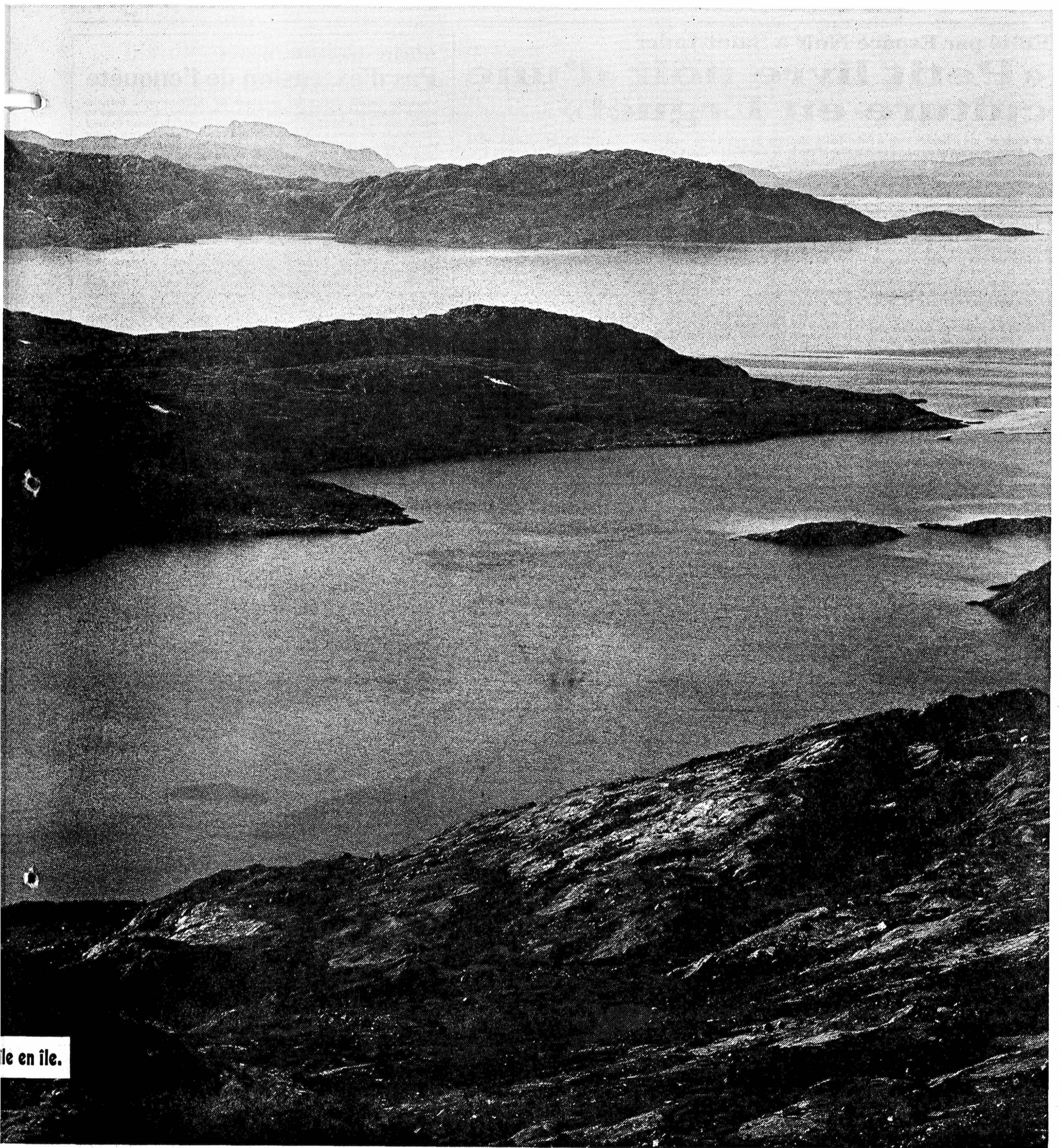
Dans les mers, les mosasaures serpentiformes font la loi. Dans les airs, les ptérosaures (aux ailes atteignant 7m d'envergure) font leurs premiers vols d'il

Lorsque le géophysicien et météorologiste allemand **Alfred Wegener** présenta à **Francfort-sur-le-Main** sa théorie sur la **dérive des continents** aux membres de la société géologique, les spécialistes réagirent avec un mélange d'irri-

tation et d'ironie. C'était le 6 janvier 1912. Il fallut attendre une soixantaine d'années - et d'innombrables confirmations scientifiques - pour que cette théorie révolutionnaire soit enfin admise. Depuis lors, on sait

comment les Alpes sont nées. Mais le scénario de cette naissance est tellement grandiose qu'on a peine à l'imaginer:

il y a de cela 100 millions d'années, l'Afrique se rapprocha de l'Europe.



le en île.

L'Italie emboutit alors le continent, comme un bélier géant. **Sous cette pression gigantesque, le fond marin s'écrasa et se releva.** A l'emplacement actuel de la vallée de Vals, on vit apparaître des îles. Des îles grouillantes de vie - mais

qui disparurent quelques millions d'années plus tard.

Il en reste cette ardoise grisonne du Piz Aul, où l'eau de Vals se minéralise dans son long chemin vers les profondeurs.

La suite? - Demain dans ce journal, bien sûr!



Fameuse la Vals.

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Edité par Espace Noir à Saint-Imier

«Petit livre noir d'une culture en Erguël»

Les coopérateurs d'Espace Noir à Saint-Imier viennent de publier un petit livre d'une soixantaine de pages sous le titre «Petit livre noir d'une culture en Erguël». Sans craindre l'impertinence et la critique, Maurice Born, qui a rédigé le livre, propose aussi d'intéressantes solutions aux problèmes de la bibliothèque, du musée, du théâtre et de la culture en général. Envoyé aux autorités, ce petit livre noir va sans doute provoquer bien des discussions, à l'heure où d'onéreux projets culturels sont dans l'air à Saint-Imier.

Le «Petit livre noir d'une culture en Erguël» est en vente depuis aujourd'hui à la librairie d'Espace Noir. Mais déjà il a été envoyé aux plus importantes instances politiques de la région dont le préfet, le maire de Saint-Imier et même l'adjoint au délégué aux Affaires culturelles du canton de Berne, M. Walter Wenger.

But de ce petit livre: dénoncer ceux qui ne voient dans la culture que le moyen de gagner de gros sous, ceux qui font de la culture un objet de consommation et ceux enfin qui veulent restreindre la culture à un amusement, bref qui tentent de la détourner de la vie, de la vie de tous les jours.

Mais surtout, les coopérateurs d'Espace Noir ont voulu faire connaître leur position et leurs idées sur les problèmes que posent, depuis des années, la bibliothèque et le musée. Ils suggèrent donc des solutions qu'ils veulent réalistes et même économiques. Il est question aussi des rapports entre Espace Noir et le CCL ainsi que de l'avenir du théâtre.

POUR UNE POLITIQUE GLOBALE DE LA CULTURE

Ce qu'Espace Noir propose, c'est de travailler à une politique globale de la culture, de réunir les forces diverses de la

Au Conseil municipal de Saint-Imier

● COLLECTES: L'Armée du Salut a reçu la permission d'organiser deux collectes de porte à porte, soit: l'Appel de Pâques, du 16 février au 5 avril 1987, et la Semaine de renoncement, du 25 août au 26 septembre 1987.

● CERCLE AGRICOLE DU JURA BERNOIS: Le Cercle agricole du Jura bernois, organe de faite de l'agriculture régionale, fêtera lors de son assemblée générale annuelle son dixième anniversaire. En effet, il fut créé en 1977. A cette occasion, le Conseil municipal a décidé d'allouer un don de 100 francs.

● DÉLÉGATIONS: M. Denis Gerber représentera la municipalité de Saint-Imier à l'assemblée générale ordinaire de la Caisse d'Épargne du district de Courtelary, mercredi 25 mars 1987. MM. John Buchs, maire et Francis Miserez, chef du Département du Service de défense, participeront au rapport annuel des commandants des Services de défense du district de Courtelary qui se tiendra cette année à Saint-Imier, le 20 février prochain. A cette occasion, M. le Maire adressera, aux participants, des souhaits de bienvenue.

Carnet de deuil

TRAMELAN. - On apprend avec peine le décès de Mme Emma Nelly Hasler née Roy qui s'en est allée dans sa 96^e année. La défunte née à Tramelan a durant de nombreuses années habité à Bienne. C'est déjà en 1925 qu'elle avait eu la douleur de perdre son mari M. Samuel Hasler. Elle séjournerait ensuite au home Oasis avant d'être hospitalisée. Mme Hasler était très estimée de son entourage. (vu)

LA FERRIÈRE. - C'est avec émotion que la population a enterré la semaine dernière M. Abraham Amstutz dans sa 80^e année. Né le 6 juin 1907 à la Montagne de Sorviller, M. Amstutz vint s'installer à l'âge d'un an avec sa famille au Seignat. Puis, il a effectué toutes ses classes scolaires à La Ferrière. En 1932, M. Amstutz épousa Mlle Alice Geiser. Ils habitèrent trois ans à Villeret avant de reprendre le domaine des beaux-parents à La Rangée des Robert. De cette union naquirent une fille et un garçon formant ainsi une famille heureuse et vouée aux travaux de la ferme. En effet, jusqu'en 1973, M. Amstutz s'est donné corps et âme pour le métier d'agriculteur. A 66 ans, il vint habiter avec son épouse dans la même maison que sa fille à La Ferrière. Soucieux d'avoir toujours une occupation, M. Amstutz accepta les tâches de fossoyeur et de concierge du temple du village. En 1979, le couple s'installa dans sa propre maison familiale qu'il a fait construire dans le Haut du village.

Hélas, il y a quelques mois, la maladie est venue frapper M. Amstutz qui a beaucoup souffert jusqu'à son dernier soupir. Il était cinq fois grand-père et deux fois arrière-grand-père. M. Amstutz laisse le souvenir d'un homme très serviable, gai et animé d'une grande foi chrétienne. (jo)

région afin de faire de la culture un moyen, pour monsieur tout-le-monde, de retrouver son identité. Pour cela, Espace noir estime qu'il s'agit de trouver des solutions nouvelles.

Ainsi, dans le domaine du théâtre, en unissant leurs forces, le CCL et Espace noir, avec la société des Amis du théâtre, disposeraient d'un montant de 34.000 francs, ce qui permettrait de proposer à la population une réelle saison avec un programme varié.

Grâce à une volonté collective aussi, la bibliothèque de Saint-Imier pourrait devenir une véritable installation pilote. Selon Maurice Born et les autres membres d'Espace Noir, il s'agit pour cela de réunir toutes les bibliothèques de la commune, soit celle des adultes, celle des enfants, celles des écoles et du syndicat FTMH. Une professionnelle devrait être nommée, afin de pouvoir animer les lieux mais aussi s'occuper de travaux d'archives et de documentation. Cette personne devrait également avoir la responsabilité du choix des livres.

Enfin, la nouvelle bibliothèque, toujours selon le Petit livre noir, devrait être liée à un projet d'écomusée, c'est-à-dire de musée tourné vers la mémoire collective, aidant à la formation d'une identité régionale, sans pour autant renoncer à la présentation d'œuvres. Bibliothèque et écomusée devraient naturellement être abrités dans le même bâtiment, bâtiment pour lequel il serait sans doute possible de demander un soutien au canton.

MUSÉE INEXISTANT, BIBLIOTHÈQUE «GHETTO»

Au moyen de données précises, les coopérateurs d'Espace Noir démontrent à quel point la bibliothèque, dans sa for-

mule actuelle, est un «ghetto». «Les locaux qui la contiennent sont en eux-mêmes un scandale», peut-on lire. De plus, cette bibliothèque travaille au prêt payant livre par livre, ce qui n'est guère recommandé par les bibliothèques suisses qui préfèrent la carte de lecteur à l'année. Enfin, c'est la Commission de la bibliothèque qui est chargée, à Saint-Imier, du choix des livres. Mais ce choix ne peut guère être large si l'on sait que Bibliothèque municipale et Bibliothèque des jeunes ne disposent, ensemble, que d'un budget total de 25.000 francs par an alors que les recommandations cantonales pour les communes dont la population est inférieure à 5000 habitants mentionnent un montant de 40.000 francs.

Résultat de la pratique imérienne: 3000 livres échangés pour la Bibliothèque municipale et 8000 pour la Bibliothèque des jeunes chaque année contre 27.000 à Moutier et 40.000 à Münsingen. Quant au musée, dont il est beaucoup question mais qui n'existe pas, il s'agit d'en faire autre chose que le réservoir figé du patrimoine, autre chose qu'un monstre froid, mais bien plutôt un lieu d'identité et d'expression de la population, un musée vivant.

C. D.

Tramelan: des soirées comme au bon vieux temps

Les membres de la Fanfare municipale sont convaincus que l'on peut refaire vivre les belles soirées d'antan où l'on avait non seulement plaisir à se retrouver mais où l'on s'amusait dans une ambiance familière.

Une première expérience faite ces dernières années aura convaincu quelques membres et leurs épouses, et cette année à nouveau l'on va frapper fortement les «trois coups» avant le lever du rideau.

Depuis plusieurs semaines une équipe théâtrale est sur la brèche et sera prête pour la grande soirée musicale et théâtrale que propose la Fanfare municipale

Affaire des caisses noires

Pas d'extension de l'enquête

L'enquête pénale contre les membres du Gouvernement bernois, actuels et anciens ainsi que contre l'ancien chancelier (13 personnes au total), ne sera pas étendue. C'est ce qu'a décidé lundi le Grand Conseil bernois. La décision a été prise à l'appel nominal par 114 voix contre 65. L'enquête se limitera donc aux points soulevés par la Commission spéciale d'enquête (CSE) dans son troisième rapport: l'utilisation abusive des bénéfices de la Loterie SEVA.

Le juge d'instruction chargé du dossier ainsi que le procureur général avaient proposé que la levée de l'immunité parlementaire décidée par le Grand Conseil en juin 1986 contre 10 personnes et en décembre 1986 contre trois autres soit interprétée de manière authentique. Toutefois la Commission de justice a estimé que l'enquête devait se limiter aux soupçons mis en lumière par la CSE sur l'utilisation des fonds SEVA dans les petites caisses des directions.

De l'avis de la Commission de justice, les versements «politiques» aux mouvements pro-bernois dans le Jura bernois et dans le Lauffonais ont été suffisamment éclaircis par la CSE.

Cet avis a été suivi par les groupes parlementaires radicaux, démocrates du Centre ainsi que par une partie des socialistes. En revanche, la plupart des députés des autres partis ont estimé que cette décision amènerait une limitation du travail de la justice. Ceci pourrait en outre constituer

une tentative de dissimuler des faits illicites.

C'est dans l'opposition que les députés ont décidé d'étendre la poursuite pénale contre l'ancien conseiller d'Etat Robert Bauder. Son immunité parlementaire a déjà été levée, mais le juge d'instruction, le 8 janvier dernier, a proposé une extension à l'état de fait d'abus d'autorité. Il sera ainsi possible de savoir si le dédommagement de 2000 francs annuels que Robert Bauder touchait à l'époque pour sa collaboration aux organes de la Loterie SEVA constituait un enrichissement illégal.

Outre Robert Bauder (prd), les anciens conseillers d'Etat Werner Martignoni (udc), Hans Krähenbühl (prd), Ernst Blaser (udc), Henri-Louis Favre (prd), Erwin Schneider (ps), Ernst Jaberg (udc) et Simon Bürki (ps), Kurt Meyer (ps), Bernhard Müller (udc) et Peter Schmid (udc) sans oublier l'ancien chancelier Martin Josi sont concernés par l'enquête pénale. (ats)



Le groupe théâtral de la Fanfare municipale. De gauche à droite: Marianne Vuilleumier, Yves Chopard, Jean-Jacques Germiquet, Christian Noirjean, Anne-Marie Noirjean, Michel Jubin.

ce prochain samedi 21 février. «Au Sonderbon», une pièce gaie en trois actes, mettra aux prises les membres de deux familles d'agriculteurs qui depuis belle lurette sont en guerre pour des histoires d'œufs volés, de fumier, etc.

Pendant que ces deux familles se mènent une guerre sans merci, les femmes se font toutes les «crasses» possibles et même les maris s'en mêleront jusqu'au jour où le «Piquette» viendra annoncer la mobilisation de guerre du «Sonderbon». C'est alors que la paix interviendra chez ces deux familles d'agriculteurs alors que la guerre continuera...

Mais assez dévoilé ce que préparent

Jean-Pierre Matefaim (Yves Chopard), Suzette sa femme (Marianne Vuilleumier), Jean-Louis Bossonet (Michel Jubin), Jeannette sa femme (Anne-Marie Noirjean), Le Piquette (Jean-Jacques Germiquet), le ministre et soldat (Christian Noirjean). Une solide équipe de copains qui n'a pas d'autres objectifs que de divertir gaiement.

Le rire sera donc au programme et l'on retrouvera l'excellente ambiance des soirées passées avec les membres de la Municipale qui, sur le plan musical, réservent aussi une belle surprise avec leur chef Christian Oppliger.

(Texte et photo vu)

Bibliothèque communale de Villeret

Une nouvelle présentation



Les enfants sont les utilisateurs les plus assidus de la bibliothèque. (Photo mw)

D'aucuns le savent déjà, mais une bonne partie de la population ignore, Villeret dispose d'une bibliothèque communale. Grandement utilisée par les enfants des écoles bien sûr, cette bibliothèque n'en est pas moins à la disposition des adultes également.

Chaque mardi de 15 à 16 h 30, la bibliothécaire Mme Gabrielle Lachat, est à la disposition de chacun au 1^{er} étage du bâtiment du collège.

Équipée depuis peu de nouvelles étagères permettant une présentation optimale des livres, cette bibliothèque communale a aujourd'hui plus de 120 ans. Elle a en effet été fondée en 1865 déjà, soit un an après la construction du collège primaire.

Déplacée à plusieurs reprises à l'intérieur du bâtiment de l'école, elle se trouve à présent au 1^{er} étage du bâtiment dans un local idéal. De très nombreux livres ornent les étagères de cette bibliothèque. D'anciennes collections bien sûr, mais aussi des livres récents. Des livres pour enfants, des livres d'histoire, etc. (mw)

CANTON DU JURA.

la voix
d'une région

Pour L'Echo des Sommètres du Noirmont Création d'un chœur d'enfants

C'est à la salle de paroisse du Noirmont que l'assemblée générale de l'Echo des Sommètres vient de se tenir. Présidée par M. Jean Marulier l'assemblée a vu avec plaisir l'arrivée de cinq nouveaux membres, la création d'un Chœur d'enfants dirigé par M. Pascal Arnoux et l'organisation en 1988 de la fête de l'UCJ dont la présidente du CO sera Mme Françoise Marulier.

C'est par le chant «Amis le temps» que s'ouvrit la rencontre annuelle des chanteuses et chanteurs. Après les souhaits de bienvenue adressés à tous ainsi qu'à la conseillère communale Mme Hélène Froidevaux, ce fut la présentation du protocole par M. Marcel Gogniat.

La présentation des comptes de l'exercice écoulé par M. Michel Descles démontre que les dépenses ont été plus fortes que les recettes. Le surplus de dépenses est de 4588,10 fr avec aux recettes 11.232,80 fr et aux dépenses 15.820,90 fr. Secrétaire et caissier sont applaudis pour leur dévouement à la société.

Les vivats ont accueilli les cinq nouveaux membres qui entrent à l'Echo des Sommètres. Monique Baumgartner, Christiane Paratte, César Guélat, Gérard Godat, Hubert Paratte.

Avec les prestations de la société aux offices du dimanche, il y aura en outre

comme activités futures: le 14 juin la fête de l'UCJ à Moutier, le 3 juillet le concert à l'Hôpital, le 1er septembre la reprise des répétitions. Le pique-nique est normalement prévu le 5 juillet. En cas de mauvais temps il sera reporté au 6 septembre. Il y aura encore le bal du petit Nouvel-An et l'assemblée générale est fixée au 30 janvier 1988. Un camp musical est prévu, les dates ne sont pas encore retenues.

Le budget 1987 est accepté sans autre par l'assemblée, il prévoit aux recettes 8452,70 fr et aux dépenses 11.220 fr, soit un surplus de 2767,30 fr.

LE COMITÉ

Jean Marulier, président; René Perriard, vice-président; Héliane Froidevaux, secrétaire pour la correspondance; secrétaire des protocoles Marcel Gogniat; Michel Descles, caissier; membres Elisabeth Moni-Bidin, Odile Messerli, représentante du CPE.

COMMISSION DE MUSIQUE PROFANE

Nicole Baumeler, présidente; membres Madeleine Arnoux, Pascal Arnoux, Elisabeth Beuret, René Perriard. Même composition pour la commission de musique liturgique mais en plus M. le

curé Mathieu Simonin et M. Emile Martinoli.

Autre commission que celle des récompenses, avec Elisabeth Moni-Bidin, Françoise Marulier et Jean-Paul Girard. Commission du Chœur d'enfants, Marie-Madeleine Queloz, Michèle Paratte, Pascal Arnoux, Gérard Godat; Louis Girardin représentera les parents.

Pour le directeur Pascal Arnoux, le nouveau Chœur d'enfants compte 26 enfants, de la 1re à la dernière année. Pour les petits, les répétitions ont lieu le vendredi tandis que pour les grands, c'est le mardi. Dans le travail, l'accent est mis sur les mouvements corporels, sur le rythme, sur la reconnaissance d'intervalle.

Au rapport présidentiel M. Jean Marulier donnera l'activité de l'Echo des Sommètres et adressera sa reconnaissance au comité pour son dévouement, sans oublier les chanteuses et chanteurs.

Pour la commune, Mme Hélène Froidevaux apportera des salutations très cordiales. Aux membres méritants, la récompense est adressée à René Girardin pour 20 ans d'activité, à René Perriard pour 25 ans, à Georges Irardin et Jean Arnoux pour 40 ans. La remise des médailles diocésaines et papales aura lieu en la fête patronale de St-Hubert le 8 novembre 1987. (z)

Vaccination contre la fièvre aphteuse Une sage précaution

Dans des directives qu'il vient de rendre publiques, le vétérinaire cantonal M. Annaheim rappelle aux agriculteurs jurassiens détenteurs de bovins l'absolue nécessité de faire vacciner ces derniers contre la fièvre aphteuse.

Bien qu'aucune épidémie de cette grave maladie n'ait été enregistrée dans nos régions ces derniers temps, il ne faut pas perdre de vue qu'elle sévit sur une grande échelle en Italie du Nord. Or, les échanges entre notre pays et cette région de l'Italie, par marchandises et personnes interposées, sont très fréquents. Les risques de contamination du cheptel jurassien ne sont donc pas négligeables.

Trop souvent, les agriculteurs tentent de s'opposer aux efforts de vaccination menés par de vétérinaires et le plus souvent par leurs jeunes assistants. Il faut donc rappeler que les frais de vaccination sont pris en charge par la caisse des épizooties, laquelle est alimentée par les contributions de l'Etat mais également par celles des agriculteurs, en fonction du nombre de têtes de bétail dont ils disposent. Pour leur part, les communes

versent une contribution de 2 francs par habitant à la caisse précitée.

Il faut souligner aussi que les bêtes atteintes de la fièvre aphteuse sont aujourd'hui battues, ainsi que le bétail de l'exploitation à laquelle elles appartiennent. Les frais de récupération de la viande étant si élevés, il est désormais plus avantageux d'acheminer les bêtes abattues vers l'usine d'incinération de Lyss.

Vu ces éléments, la vaccination contre la fièvre aphteuse représente une mesure de sage précaution qu'il est indispensable de prendre. Les directives indiquent que la campagne de vaccinations se déroulera prochainement, du 15 février au 15 mai. Le vétérinaire cantonal souhaite que la majorité des détenteurs de bétail menacé y participent en pleine connaissance de cause.

V. G

Echange d'élèves Westphalie-Jura

Ces trois dernières années, quelque 75 élèves jurassiens ont pris part aux échanges de vacances mis sur pied en collaboration avec le Land de Rhénanie-Westphalie du Nord, dont la capitale est Dusseldorf. Ces échanges sont fondés sur le principe de la réciprocité: des jeunes Jurassiens vivent trois semaines dans une famille allemande, pendant que de jeunes Allemands passent le même séjour dans des familles jurassiennes. Une formule peu coûteuse, mais qui oblige les jeunes à consacrer la quasi-totalité de leurs vacances au perfectionnement linguistique.

Dans le Jura, les formulaires d'inscriptions ont été envoyés à toutes les écoles moyennes supérieures, aux écoles secondaires, aux écoles privées, aux écoles professionnelles. Le service de l'enseigne-

ment a fixé le délai d'inscription au 15 mars, afin de permettre au coordinateur de mettre les partenaires en correspondance. Parmi les 75 Jurassiens qui ont déjà pris part à ces fructueux échanges, on dénombre 14 lycéens, 9 de Saint-Charles, 18 collégiens delémontains, 13 de l'école de commerce et 21 des écoles secondaires des trois districts et des écoles privées.

Cet été, le séjour en Westphalie se déroulera du 12 juillet au 2 août, celui des Allemands dans le Jura du 2 au 21 août, nos hôtes faisant leur voyage en même temps que les Jurassiens rentrant de Westphalie.

Les familles d'accueil facilitent les progrès linguistiques de leur hôte. La contribution aux frais de voyage se monte à 320 francs par participant. (vg)

Le bilan de la fanfare de Saignelégier

Une toute grande année

Les assises annuelles de la fanfare de Saignelégier se sont tenues dernièrement en présence des deux présidents d'honneur de la société, MM. René Frésard et Henri Jemmely. Le nouveau président, M. Jean-Louis Frossard s'est réjoui de la bonne marche de la société et surtout de la remarquable prestation réalisée à la Fête fédérale de Winterthour.

Dans son rapport présidentiel, M. Frossard a relevé que 1986 avait été marqué par un record; sa fanfare s'est réunie à 90 reprises pour des répétitions ou des concerts! Il a remercié tous les musiciens pour les efforts consentis et les a encouragés à persévérer afin d'améliorer toujours le niveau musical de la société.

Pour sa part, le talentueux directeur, M. Christophe Jeanbourquin, a rappelé le succès de Winterthour avec le brillant troisième rang obtenu dans le concours en salle, sur un total de 40 sociétés, en 3e division. Il a donné connaissance du rapport du jury: travail fait dans le détail, nuances bien marquées, bon ensemble, interprétation sérieuse, sonorité toutefois un peu dure. Un grand travail reste à faire en vue du concert annuel et de la participation au concours jurassien, en deuxième catégorie cette fois, a estimé M. Jeanbourquin.

DELÉMONT

Cambriolages du dimanche soir

Durant la nuit de dimanche à lundi deux cambriolages par effraction ont été commis à Delémont. Dans les deux cas, une somme d'argent assez importante a été emportée. Une enquête est en cours.

Pêche: l'Etat acquiert un étang et les droits sur un ruisseau

L'Etat, sur décision du Gouvernement, vient d'acquérir pour la somme de 135.000 francs le droit de pêche sur le ruisseau «la Reselle» ainsi que la propriété de l'étang «sous-la-Reselle», appartenant à un particulier, sis sur la commune de Soyhières.

Le rachat du droit de pêche du ruisseau de «la Reselle», d'une longueur totale de 2 km 800 avec deux branches, ainsi que l'achat de l'étang s'inscrivent dans le cadre de la politique définie par le Parlement qui demandait par un postulat, en janvier 1986, que le Gouvernement engage une procédure systématique de rachat des droits de pêches privées.

L'étang «sous-la-Reselle» qui entre dans le patrimoine naturel géré par l'Etat a une surface de plus de 6000 m², dont environ 1700 de surface d'eau. Sa production en truitelles sauvages est garantie dans sa structure actuelle. Ultérieurement, il sera possible d'envisager son agrandissement ou sa rénovation pour augmenter encore sa productivité. (rpju)

Egalement directeur des cadets, il a évoqué tout le travail effectué en faveur de la formation des jeunes avec, en plus des répétitions, un cours de solfège donné par M. Gérard Queloz et un cours à option organisé dans le cadre scolaire.

L'assemblée a entendu ensuite les rapports de MM. Jean-Pierre Frésard, président de la commission de musique, Benjamin Frésard, moniteur des tambours, Gérard Valley, délégué au Giron franc-montagnard, Antoine Jeänbourquin, caissier, dont les comptes ont été approuvés.

Un changement est intervenu au sein du comité de l'Amicale. En fonction depuis sa création, M. Jean-Louis Jobin, a démissionné. Il a été vivement remercié de son dévouement. Son remplaçant sera M. Pierre Paupe.

FÊTE JURASSIENNE DES CADETS

Président des cadets, M. Henri Jemmely a relevé la bonne santé de l'ensemble fort de douze musiciens et de quatre tambours. Ceux-ci se sont vu confier l'organisation de la Fête jurassienne des jeunes musiciens qui aura lieu les 2 et 3 mai prochains. Le président du comité d'organisation, M. Raymond Paratte a présenté le déroulement de la manifestation avec le samedi soir un concert de l'ensemble de cuivres d'Ajoie et des Vitamines et le dimanche la rencontre de

quelque 400 jeunes musiciens d'Ajoie à La Neuveville.

Deux changements sont intervenus au sein du comité à la suite des démissions de MM. Pierre Voisard, vice-président depuis dix ans, et Gérard Queloz, secrétaire, pour surcroît de travail. Le comité est constitué comme suit: Jean-Louis Frésard, président; Claude Jemmely, vice-président; Antoine Jeanbourquin, caissier; Evelyne Paratte, secrétaire; Bernard Queloz, Michel Schlüchter, Jean-Pierre Guenin, assesseur. Directeur: Christophe Jeanbourquin; sous-directeur: Gérard Queloz.

La commission de musique comprend MM. Jean-Pierre Frésard, président; Christophe Jeanbourquin, Gérard Queloz, Benjamin Frésard, Romain Jemmely, Bernard Queloz, Michel Queloz, Nicolas Simon, Raymond Waerber. L'assemblée a fêté ses membres méritants à savoir Jean Cattin, 55 ans de musique; Raymond Waerber, 40 ans; Jean-Louis Frossard, 20 ans; Claude Jemmely, 10 ans; Romain Jemmely, Nicolas Simon, Nathalie Sajelschnik, 5 ans.

Les membres les plus assidus ont été récompensés: Christophe Jeanbourquin, aucune absence; Jean-Louis Frossard, Claude Jemmely, une absence; Jean-François Jemmely, Nathalie Sajelschnik, trois absences; Bernard Queloz, quatre; Henri Jemmely, cinq. (y)

Jeunes éleveurs des Franches-Montagnes

Association en assemblée

Une quarantaine de membres ont pris part à l'assemblée générale de l'Association des Jeunes éleveurs des Franches-Montagnes, tenue à Muriaux, sous la présidence de M. Etienne Monnat des Pommerats. Ils ont approuvé les rapports présentés ainsi que le programme d'activité.

M. Georges Bilat, représentant de l'association au sein de la société anonyme du Manège des Franches-Montagnes, a orienté l'assemblée sur l'état des démarches entreprises. Le projet initial a été abandonné en faveur d'une réalisation plus importante nécessitant une augmentation du capital action. Les ini-

tiateurs attendent la décision du Gouvernement jurassien.

Des cours seront organisés: l'un sur le séchage en grange, l'autre sur la fécondité du bétail bovin. Le souper annuel aura lieu le 7 mars. Enfin, une excursion sera mise sur pied au haras de Besançon. Enfin, M. Jean Boillat, vice-président du Marché-Concours de chevaux, a remercié tous les membres pour leur précieuse collaboration lors de la grande fête du cheval et a donné une information détaillée sur la prochaine édition du deuxième week-end d'août 1987.

Six nouveaux membres sont venus agrandir les rangs de l'association qui en est à sa 53e année d'activité. (y)

Goumois: retraite de M. Kundert, buraliste postal

Après vingt-huit années d'une activité exemplaire, M. Leon Kundert, buraliste postal et son épouse, sa collaboratrice appréciée, bénéficient d'une retraite bien méritée.

C'est en 1959 que M. Kundert a succédé à sa mère à la tête du bureau de la poste de Goumois. L'année suivante, il a été nommé chauffeur remplaçant du car TSPG (Tramelan - Goumois), poste qu'il a également occupé jusqu'à l'heure de la retraite.

Le buraliste et facteur de Goumois doit desservir un énorme secteur dans les côtes du Doubs, allant de

Belfond au Theusseret, à Vautenaivre ainsi qu'à plusieurs fermes. La tournée quotidienne représente plus de 25 km. Fonctionnaire consciencieux et apprécié des usagers, M. Kundert a en outre occupé avec compétence la mairie de Goumois durant une vingtaine d'années.

Les PTT avaient envisagé la fermeture du bureau de poste de Goumois. La commune s'en est émue, si bien qu'une nouvelle titulaire a été désignée, en la personne de Mme Liselotte Beuret, de Montfaucon. (y)

RENAN

Ce jour-là, quand le soir fut venu,
Jésus leur dit:

«Passons sur l'autre rive».

Marc 4:35.

Rodolphe et Andrée Bühler-Amstutz, à Bellelay;

Jean-Louis et Suzanne Bühler-Rechsteiner, leurs enfants Julien et Laurent, à Saint-Imier et Bienne;

Charles et Heidi Bühler, leur fils Fabien,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Charles BÜHLER

leur très cher papa, beau-père, grand-papa, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection dans sa 75e année.

LES CONVERS, le 8 février 1987.

Le culte sera célébré au temple de Renan, le mercredi 11 février à 14 heures.

Domicile de la famille: Charles Bühler,
Les Convers,
2616 Renan.

Le corps repose à la chapelle mortuaire, rue Docteur-Schwab 20, à Saint-Imier.

L'urne funéraire sera déposée sur la place du village.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à l'Hôpital de Saint-Imier, ccp 23-1105-1.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Profondément touchées par les témoignages de sympathie reçus lors du grand deuil qui les ont frappées,

la famille et la compagne de

MONSIEUR FRITZ JEANMAIRE

vous remercient d'avoir pris part à leur peine.

Veuillez trouver ici l'expression de leur sincère reconnaissance pour vos messages, vos dons, vos fleurs, votre présence.

VILLERET, février 1987.

Les vitamines: Si la concentration doit marcher

Le secret du succès à la portée de tous.

Par exemple avant et surtout au moment des examens.

Mais, lorsque la fatigue précisément s'installe et que le manque de concentration contrecarre le tout, la tricherie même ne servirait à rien.

Mieux vaut veiller dès le départ à faire le plein de vitamines. Les vitamines sont indispensables au métabolisme.

OFFRES D'EMPLOIS

polytype

Nous développons et construisons des installations les plus modernes pour l'industrie d'emballage. Nos machines sont vendues dans le monde entier.

Pour notre département fabrication, nous cherchons un

ALÉSEUR ou un **MÉCANICIEN-FRAISEUR**

intéressé à une formation pour travailler sur une alé-seuse CNC.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous par téléphone ou par écrit à notre département du personnel. Le cas échéant, nous vous invitons très volontiers afin de vous présenter notre entreprise et votre future place de travail.

POLYTYPE SA

Fabrique de machines
Route de la Glâne 26
1701 Fribourg
☎ 037/82 11 11, interne 331



Le Centre de formation et de vulgarisation agricole du Jura bernois à Tavannes/Loveresse

cherche à engager un ou une

secrétaire ou comptable

à temps partiel (30 à 50%)

pour les activités suivantes, soit:

- travaux de correspondance, préparation des cours, articles de presse;
- travaux d'enregistrement et de contrôle;
- service du téléphone.

Soit:

- tenue de la comptabilité.

Entrée en fonction: dès printemps 1987.

Délai d'inscription: 25 février 1987.

Exigences: formation adéquate, connaissances de la langue allemande et, si possible, de l'agriculture.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec le Centre agricole, rue H.-F.-Sandoz 62, 2710 Tavannes, ☎ 032/91 42 71 (M. D. Geiser).



Coop La Chaux-de-Fonds

Nous engageons pour notre Service des transports, à La Chaux-de-Fonds

chauffeurs poids lourds

- Date d'entrée: 1er avril 1987 ou à convenir
- Bonnes conditions d'engagement
- Etrangers, permis d'établissement C ou B indispensable

Veillez prendre contact avec le **Service du personnel de Coop La Chaux-de-Fonds**, rue du Commerce 100, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/25 11 61

Publicité intensive, publicité par annonces

AIGUILLA SA

Pour remplacer le chef de nos départements de terminaison, nous cherchons

UN COLLABORATEUR

de langue française, 25 à 40 ans.

Ce poste de confiance nécessite l'expérience d'un travail fin et soigné. Il conviendrait à un horloger, un micromécanicien, un bijoutier ou d'une formation similaire.

Un tempérament énergique et des aptitudes pour diriger une vingtaine de personnes sont indispensables.

Après une formation approfondie, ce collaborateur sera nommé

CHEF D'ATELIER

et fera partie des cadres de l'entreprise.

Nous offrons une place stable, une activité indépendante et un salaire en rapport avec les exigences.

Faire offre ou se présenter après avoir pris rendez-vous chez Aiguilla SA, Rte de Boujean 65 à Bienne. ☎ 032/41 24 16

CHRONOGRAPHES

Termineur est cherché.

Faire offres sous chiffre 1L22-30808 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Bureau d'architecture du Locle cherche pour entrée immédiate ou à convenir

dessinateur(trice) en bâtiment

pour travaux variés

Faire offre sous chiffre RP 53928 au bureau de L'Impartial du Locle

Oisellerie de La Tour



B. et A.-F. Piaget
D.-JeanRichard 13
2300
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 88 55

oiseaux et poissons exotiques articles pour chiens et chats



Coop La Chaux-de-Fonds

Nous engageons:

pour nos magasin du Vallon de Saint-Imier (Saint-Imier et environs)

des vendeuses à temps partiel

(éventuellement sur demande)

connaissant bien les secteurs alimentaires. Horaires flexibles à convenir en fonction des besoins.

Date d'entrée tout de suite ou à convenir.

Veillez prendre contact avec le **Service du personnel de Coop La Chaux-de-Fonds**, rue du Commerce 100, 2300 La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/25 11 61



Mode - Maroquinerie - Bijouterie
Notre spécialité: les grandes tailles (jusqu'à 52)

VAC

René Junod SA

115, Av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

Ouverture de notre nouvelle Boutique de confection

Venez voir... venez découvrir au 1^{er} étage...

Robes - jupes - blouses - pulls - vestes, etc.

Des prix époustouflants, mais avec le fameux service de VAC

comme sur des roulettes.

C'est pourquoi les vitamines continuent à avoir la cote comme recette-miracle. Parmi tout le reste. Et dans tous les cas.

A Migros on trouve des vitamines à boire, à sucer, et même à manger à la petite cuillère, comme c'est le cas par exemple de BioPlus.



BioPlus Reconstituant
Une combinaison équilibrée de substances naturelles, avec 10 vitamines et du fer. Combat la fatigue et remédie aux difficultés de concentration, accroît la résistance physique et donne du tonus.

300 g **6.60** (100 g = 2.20)

MIGROS

OFFRES D'EMPLOIS

SADAMEL
Nous engageons pour entrée immédiate ou à convenir
MÉCANICIENS
pour travaux variés.
Avantages sociaux.
Faire offre ou se présenter:
Jardinière 156, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 45 26.

TCS
TOURING CLUB SUISSE
Le siège central du TCS à Genève, cherche pour sa division de comptabilité
un(e) aide-comptable mécanographe
de langue maternelle allemande ayant de bonnes connaissances du français.
Nous offrons:
- un travail varié et intéressant;
- un poste stable et d'avenir;
- une ambiance de travail efficace et agréable;
- prestations sociales et salaire d'une entreprise moderne.
Nous demandons:
- une excellente compréhension des chiffres;
- quelques années d'expérience dans un poste similaire;
- le sens des responsabilités et la volonté de s'intégrer dans une petite équipe dynamique.
Date d'entrée: immédiate ou à convenir.
Les offres avec curriculum vitae, certificats de travail, photo et prétentions de salaire, en mentionnant le numéro de référence 288, sont à adresser au chef du personnel du **TOURING CLUB SUISSE, 9, rue Pierre-Fatio, 1211 Genève 3.**

Nous cherchons un:
radio-électricien
s'intéressant également au dépannage électroménager. (formation assurée par nos soins)
ELECTRO-SERVICE
R. Morand
Place du Marché
2114 Fleurier
☎ 038/61 26 26

interjob
Placements fixes et temporaires
Cherche
Menuisier
Charpentier
Installateur sanitaire
Ferblantier
Monteur électricien
Prendre contact par téléphone
Rue de la Balance 12
(entrée rue du Collège)
La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/28 12 12

EH
Electricité des Hêtres sa
Entreprise jeune et dynamique avec prestations sociales modernes cherche
monteurs-électriciens avec CFC
Date d'entrée: immédiate ou à convenir.
☎ 039/28 37 55

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL
LE DEMOCRATE
LE JURA AU QUOTIDIEN
21, rue des Moulins
2800 Delémont
Tél. 066 22 17 51
principale entreprise jurassienne de presse et d'arts graphiques, cherche à engager dans le cadre de son développement
un(e) assistant(e) de direction
Cet emploi s'adresse à une personnalité
- stable, efficace et discrète, âgée de 27 à 35 ans;
- de langue maternelle française avec de bonnes connaissances d'allemand;
- s'intéressant aux questions de marketing;
- ayant le sens de l'organisation et des contacts humains;
- au bénéfice d'une bonne culture générale.
Nous offrons à ce (cette) futur(e) collaborateur(trice):
- un travail intéressant et varié;
- un emploi stable avec des possibilités d'avancement;
- un traitement en rapport avec l'expérience et les capacités.
Les offres de service, accompagnées des documents usuels (joindre une photo s.v.p.), sont à adresser à la Direction du **DÉMOCRATE**, case postale, 2800 Delémont 1.
Des renseignements supplémentaires concernant cet emploi peuvent être obtenus en téléphonant à M. Michel Voisard, directeur.

Nous engageons pour date à convenir
VENDEUR
Age idéal: de 25 à 40 ans.
Nous offrons: place stable, salaire élevé, ambiance agréable, avantages sociaux d'une grande entreprise.
Adresser offres écrites avec curriculum vitae et photo à:

Fondation MOIT-CALME
Etablissement médico-social
cherche à repourvoir des postes d'
infirmiers(ères)
infirmiers(ères)
-assistants(es)
diplômes reconnus CRS
Date d'entrée à convenir
Faire offres écrites complètes avec copies de certificats et curriculum vitae à Mlle A. Novara, responsable de la gestion du personnel.
Rue du Bugnon 15
1011 Lausanne
Tél. 021/20 10 51

meubles **MEYER** neuchâtel
fbg de l'hôpital
tel. 038/25 75 05

Helvetia Accidents AGENCE GÉNÉRALE DE NEUCHÂTEL
Partenaire de l'Helvetia-Incendie et de l'Helvetia-Vie
Rue du Seyon 10
cherche pour son service externe de l'agence principale de La Chaux-de-Fonds
collaborateurs
pour la gestion et le développement d'un important portefeuille d'assurances privées et commerciales, toutes branches.
Vous qui êtes une personne dynamique:
- ayant le sens des affaires et des relations humaines
- disposant d'une bonne culture générale
- ayant fait vos preuves dans le domaine des assurances
Nous vous offrons:
- une situation stable, avec les avantages sociaux correspondants
- une rémunération basée sur le chiffre d'affaires avec revenu moyen garanti
- une formation complète et un soutien constant au sein de notre organisation
Si vous êtes âgés de 25 à 40 ans et que vous pensez répondre à nos exigences, écrivez à:
Franz Sidler, agent général
☎ 038/25 72 72, afin de convenir d'un rendez-vous pour un libre entretien d'information avec la garantie d'une entière discrétion.

HÔPITAL DU VAL-DE-RUZ
2046 Fontaines
L'Hôpital du Val-de-Ruz est un hôpital régional de 105 lits, comprenant des services de médecine, chirurgie, gynécologie, obstétrique et gériatrie.
Nous cherchons à nous assurer la collaboration d'
un(e) infirmier(ère) anesthésiste
pour le bloc opératoire.
Ce poste est à repourvoir dès le 1er avril, soit par un temps complet, soit par plusieurs temps partiels.
Si vous êtes intéressé(e) par un travail dans une petite équipe, si vous aimez les responsabilités et le travail en étroite collaboration avec notre médecin anesthésiste, prenez contact pour tous renseignements avec M. Bueche, infirmier-chef, ☎ 038/53 34 44.

MACULATURE
au bureau de L'Impartial

Seul le
prêt Procrédit
est un
Procrédit
Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»
rapide simple discret
Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.
Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité
à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

AVIS MORTUAIRES

Maman ton grand cœur nous a montré qu'il n'est pas nécessaire d'être riche pour donner.
Tu nous as quittés pour rejoindre papa.
Repose en paix chère maman.

Monsieur et Madame Maurice Etienne, à Bienne:
Monsieur Marc Etienne et son amie,
Mademoiselle Diane Etienne;

Monsieur Georges Etienne, à Montreux:
Monsieur et Madame Jean-Paul Guilbert et leur fille,
Mademoiselle Fabienne Etienne;

Monsieur et Madame Marcel Etienne, à La Chaux-de-Fonds:
Mademoiselle Sabine Etienne et son ami,
Mademoiselle Solange Etienne,
Mademoiselle Barbara Etienne;

Monsieur Georges Etienne et sa maman;
Monsieur et Madame Marcel Etienne, à Pontarlier,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Madame Marguerite ETIENNE née ZAUGG

leur chère et regrettée mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, cousine, parente et amie que Dieu a reprise à Lui dans sa 78e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 8 février 1987.

La cérémonie aura lieu mercredi 11 février.

Culte au Centre funéraire à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Croix-Fédérale 11.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LE LOCLE

J'ai combattu le bon combat
J'ai achevé la course
J'ai gardé la foi.

Madame René Blanc-Rauss:

Monsieur et Madame Claude Blanc-Honegger:

Mademoiselle Marie-France Blanc,
Mademoiselle Claude-Chantal Blanc;

Madame et Monsieur Daniel Leroy-Blanc:

Mademoiselle Fabienne Leroy et son ami
Monsieur Christophe Guerin, à Paris,
Monsieur Stéphane Leroy;

Madame et Monsieur Pierre-Alain Hug-Blanc:

Monsieur Sylvian Hug et Mademoiselle Florence Dietrich,
Monsieur Laurent Hug et Mademoiselle Silvie Leclercq,
Monsieur Steeve Hug;

Les descendants de feu Paul-Louis Blanc-Péquignot;

Les descendants de feu Herbert Rauss-Glauser,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur René BLANC

leur très cher et bien-aimé époux, papa, beau-père, grand-papa, beau-frère, parrain, oncle, cousin, parente et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 84e année, après une pénible maladie.

LE LOCLE, le 6 février 1987.

Le culte et l'incinération ont eu lieu lundi 9 février, dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: France 20,
2400 Le Locle.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peuvent penser au Service d'aide familiale, ccp 23-3341-0.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie, d'affection et d'amitié et par les hommages rendus à

MADAME HÉLÈNE FAUSER-BAUER

ses enfants et petits-enfants expriment leur gratitude et remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur épreuve.

Les présences, les messages, les envois de fleurs ou les dons, leur ont été un précieux réconfort.

LE LOCLE

MENUISERIE ANGELO SALVI,
RESTAURANT LES PILONS, SILVIO SALVI,
PARQUETERIE LINO SALVI,
et familles,

ont été profondément touchés par les très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du grand deuil de leur cher papa

MONSIEUR GIUSEPPE SALVI

décédé le 28 janvier, à Berbenno/Italie.

Ils remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur douloureuse épreuve.

Février 1987.

LES BREULEUX LISBONNE



Repose en paix.

Madame Margarida Assunção, au Portugal, ses enfants et petits-enfants;

Madame Adélaïde Boillat-Assunção, son fils John, à Saint-Imier;

Madame et Monsieur Odette Devesa-Assunção, leurs enfants Elisabeth et David, aux Breuleux;

Madame et Monsieur Francisca Joly-Assunção, leurs enfants Mélanie et Stéphane, aux Breuleux;

Madame et Monsieur Olga Beurret-Assunção, leurs enfants Cindy et Ludovic, aux Breuleux;

Monsieur José Assunção et sa fille Marie-José, aux Breuleux,

ont la profonde douleur de faire part du décès subit de

Monsieur Filipe ASSUNÇÃO

leur très cher et regretté époux, papa, grand-papa, beau-père, frère, beau-frère, parrain, oncle, cousin et ami que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 54e année, réconforté par les sacrements de l'Eglise.

LES BREULEUX, LISBONNE, le 7 février 1987.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

La famille de

MONSIEUR CHARLES ZIMMERMANN

prie tous ceux qui de près ou de loin ont manifesté leur sympathie, de trouver ici sa profonde reconnaissance.

SAINT-IMIER, février 1987.

NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

Conducteur recherché après un accrochage

Vers 10 h 10, la voiture conduite par Mlle C. G., de la ville, roulait rue des Parcs en direction est. A la hauteur du Garage Waldherr, son véhicule fut heurté par un camion arrivant en sens inverse. Le conducteur impliqué, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la gendarmerie de Neuchâtel, ☎ (038) 24 24 24.

CORNAUX

Coup de frein

Peu avant 21 heures, dimanche, l'automobile conduite par M. O. M., domicilié à Estavayer, circulait sur la N5 de Marin en direction de Bienne, avec l'intention d'emprunter la sortie de Thielle. Ayant raté celle-ci, il a freiné à la sortie de Cornaux. Son véhicule s'est alors écrasé contre la glissière de sécurité. Blessé, M. M. a été transporté dans un hôpital du chef-lieu, établissement qu'il a pu quitter après y avoir reçu des soins.

BEVAIX

Recherche de témoins

Entre 9 et 16 heures, hier, une voiture de marque Opel, rouge-bordeaux, a endommagé des barrières rue de Neuchâtel à Bevaix au nord de l'église. Le conducteur concerné ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la gendarmerie de Boudry, tél. (038) 42 10 21.

Décès

CORCELLES

Mlle Nelly Fankhauser, 1894.

NEUCHÂTEL

Mme Geneviève Marti, 1894.
M. Giovanni Positano, 1941.

Pompes funèbres Arnold Wälti

Epargne 20 Tél. (039) 28.22.64

Jour et nuit - Cercueils - Transports
Formalités - Prix modérés

INDICE CHAUFFAGE

Températures hebdomadaires moyennes (degrés-heures hebdomadaires: DH)

Relevé du 26 janvier au 2 février

Relevé du 26 janvier au 2 février
Rens.: Service cantonal de l'énergie
☎ 038/22 35 55

La Chaux-de-Fonds

- 5,3 °C 3910 DH
(rens.: CRIEE, ☎ 039/21 11 15)

Le Locle

- 4,1 °C 3707 DH
(rens.: SI, ☎ 039/31 63 63)

Littoral neuchâtelois

- 1,6 °C 3290 DH
(rens.: SI, ☎ 038/21 11 11)

Val-de-Ruz

- 3,2 °C 3556 DH

Val-de-Travers

- 3,6 °C 3637 DH

Les programmes radio de mardi



- 6.00 Bulletin RTN-2001
- 6.04 Biscottes et café noir
- 6.30 Les titres + Météo
- 6.45 Journal neuchâtelois RTN-2001
- 7.00 Infos nat. internat. SSR
- 7.30 Bulletin RTN-2001
- 8.00 Bulletin SSR
- 8.30 Sélection TV
- 8.45 Naissances
- 8.50 Changement d'air
- 9.00 Le panier de la ménagère
- 9.15 Archibald raconte...
- 10.00 Matinal tardif
- 10.15 Questions de la semaine
- 10.30 Invité du jour
- 10.50 Conseils consommateurs
- 11.15 Jeux ou recettes
- 11.30 Déjeuner-show

Littoral et Val-de-Ruz FM 90.4,
Vidéo 2000 103.2, Basse-Areuse 91.7,
Coditel 100.6

- 12.00 Midi-infos RTN-2001
- 12.15 Journal neuchâtelois RTN-2001
- 12.30 Infos SSR
- 12.45 Grande parade des jeux
- 13.30 Déjeuner Show
- 14.40 2000 et un après-midi
- 17.00 Bulletin SSR
- 17.02 Memento cinéma
- 17.05 Hit-parade français
- 18.00 Titres du journal
- 18.05 Hit-parade français
- 18.50 Pyjama vole
- 19.00 Journal neuchâtelois RTN-2001
- 19.12 Regional News & Events
- 19.18 Eglises actualités
- 20.00 Hockey sur glace: La Chaux-de-Fonds - Dubendorf
- 23.00 Country & Folk
- 23.00 Surprise nocturne



La Première

Informations toutes les heures. 9.05 Petit déjeuner. 10.05 Histoires à frémir debout. 12.30 Midi première. 13.15 Interactif. 14.30 Melody en studio. 15.35 Amicalement vôtre. 16.30 Lyrique à la une. 17.05 Première édition avec C. Michel. 17.50 Histoires de famille. 19.15 L'espadrille vernie. 20.05 Label suisse. 20.30 Les cahuètes salées. 22.40 Relax. 0.05 Couleur 3.



France musique

7.10 Demain la veille. 9.07 Le matin des musiciens. 12.05 Le temps du jazz. 12.30 Concert: œuvres de Mozart, Chostakovitch. 14.02 Repères contemporains. 14.30 Les enfants d'Orphée. 15.00 Thèmes et variations. 18.30 Les mardis de la musique de chambre. 20.05 Jazz d'aujourd'hui. 20.30 Les temps retrouvés. 22.30 Récital. 24.00 Les soirées de France musique.



Espace 2

8.55 Clé de voûte. 9.05 C'est à vous. 10.00 Les mémoires de la musique. 11.30 Entrée public. 12.05 Musimag. 13.35 A suivre. 14.05 Suisse musique. 16.00 Silhouette. 16.30 Cadences 16/30. 17.30 Magazine 87. 18.32 JazzZ. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.05 Visages de la musique. 20.05 En différé. 21.30 La lumière du laser. 22.40 Démarge. 0.05 Notturmo.



Fréquence Jura

6.00 Info RSR 1. 6.10 Info JU. 6.30 L'info en bref. 7.00 Journal. 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 9.00 Info RSR 1. 9.05 D'une heure à l'autre. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.00 Radio ça mord. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Magazines. 19.30 Formule 1. 20.00 Info RSR 1. 20.05 C3 ou reportages sportifs.



Suisse alémanique

9.00 Palette. 11.30 Le club des enfants. 12.00 Rendez-vous. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque. 14.30 Le coin musical. 15.00 Otto Steiger-Zyt. 15.20 Nostalgie en musique. 16.30 Le club des enfants. 17.00 Welle eins. 19.15 Sport-télégramme; disques de l'auditeur. 20.00 Pays et gens. 21.00 Résonances populaires. 22.00 Sport. 23.00 Tonspur. 24.00 Club de nuit.



Radio Jura bernois

9.00 Musique aux 4 vents. 10.00 Matinées Horizon 9. 12.15 Le coup de fil du Journal du Jura. Activités villageoises. 12.30 RSR 1, Midi première. 12.45 La bonn' occase. 13.30 Reflets. 14.30 Musique aux 4 vents. 16.30 Fréquence Jonathan. 17.30 Nos vieux tubes. 18.00 Journal et sport. 18.30 Nos vieux tubes. 19.00 Flash light. 20.30 Heavy metal fusion (hard rock).

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial S.A.,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Téléc 95-2114.
Tirage contrôlé (REMP) 31.516.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Bailod.
Secrétaire général: Roland Graf.

Rédacteurs RP:

Jean-Pierre Aubry, Régionale. - Gladys Bigler, Jura. - Pierre-Henri Bonvin, Sports. - Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Régionale. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Déruns, Sports. - Raymond Déruns, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Laurent Guyot, Sports. - Jacques Houriet, Régionale. - Georges Kurth, Sports. - Christiane Ory, La Chaux-de-Fonds. - Anouk Ortleib, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Yves Petignat, Suisse. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veya, Canton de Neuchâtel.

Stagiaires:

Catherine Roussy, Pierre-Alain Favre.







Publicité:

La Chaux-de-Fonds, Le Locle: bureau de L'IMPARTIAL
Suisse: PUBLICITAS

● Voir autres avis mortuaires en pages 27 ●

mardi

TELEVISION

 Suisse romande
  France 1
  France 2
  France 3
  Suisse alémanique
  Suisse italienne

- 12.00 Demandez le programme!
- 12.05 Ski dans l'Oberland
Film de G. Baur.
- 12.30 Un journaliste un peu trop voyant (série)
- 12.45 Téléjournal
- 13.05 Virginia (série)
13^e épisode.
- 13.30 Meurtre par accident
Film de V. Sala (1961).
La propriétaire d'un magasin d'antiquités est invitée par un comte sur la côte d'Amalfi...
- 15.00 Télévision éducative
TV-scopie: les enfants-comédiens.
- 15.30 Petites annonces
- 15.40 Livre à vous
- 16.10 Les aventuriers du 3^e âge
Documentaire.
- 16.35 Petites annonces
- 16.40 Les secrets de la mer
Le Nil (2^e partie).
- 17.40 4, 5, 6, 7... Babbouchettes
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Professeur Poopsnaggle
- 18.35 Journal romand
- 18.50 Télécash
- 18.55 Symphonie (série)
31^e épisode.
- 19.30 Téléjournal

- 9.00 Antiope
- 9.10 Le chemin des écoliers
- 9.30 La Une chez vous
- 10.00 Flash info
- 10.02 Puisque vous êtes chez vous
- 12.00 Tournez... manège
- 12.30 Midi flash
- 12.35 Tournez... manège
- 13.00 Journal
- 13.50 La croisière s'amuse (série)
La promo en croisière.
- 14.40 Isaura (série)
27^e épisode.
- 15.15 Ravi de vous voir
- 16.00 Flash
- 16.02 Alfred Hitchcock présente
Le témoin.
- 16.30 Ravi de vous voir
- 17.00 La chance aux chansons
- 17.25 La vie des Botes
- 17.50 Huit, ça suffit! (série)
L'enfant qui vient dîner (2^e partie).
- 18.20 Minijournal
- 18.40 La roue de la fortune
- 19.05 Santa Barbara (série)
24^e épisode.
- 19.40 Cocoricocoboy
- 20.00 Journal
- 20.25 Loto sportif première

- 6.45 Télématin
- 9.00 Antiope vidéo
- 10.30 Les rendez-vous d'Antenne 2
- 10.35 L'aube des hommes
A Pince-Vent, sur la neige glacée, il y a 12000 ans.
- 11.30 Les carnets de l'aventure
Deux kayaks pour les glaces.
- 11.55 Météo
- 12.00 Midi informations
- 12.04 L'académie des 9
- 12.30 Flash info
- 12.33 L'académie des 9
- 13.00 Journal
- 13.45 Le riche et le pauvre (série)
Charles Estep cache soigneusement l'origine de sa fortune.
- 14.35 Ligne directe
- 15.35 Lili petit à petit (feuilleton)
Sabine a rompu avec Jimmy.
- 16.05 C'est encore mieux l'après-midi
- 17.35 Récré A2
Mimi Cracra - Lire, lire, lire - Anim' A2 - Les maîtres de l'univers, etc.
- 18.05 Madame est servie (série)
12^e épisode.
- 18.30 C'est la vie
- 18.50 Des chiffres et des lettres
- 19.15 Actualités régionales de FR3
- 19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard
- 20.00 Le journal

- 12.00 Tribune libre
- 12.15 Flash info
- 12.18 Télévision régionale
- 13.15 La clef des nombres et des tarots
- 13.20 La vie à plein temps
- 14.00 L'encyclopédie audiovisuelle du cinéma
Cinéma et son temps, années trente.
- 14.30 Boîte aux lettres
- 15.00 Un journaliste un peu trop voyant (série)
Double vue.
- 15.50 Métiers d'avenir
Les secrétaires font peau neuve.
- 16.00 Les grandes villes
Londres.
- 17.00 Demain l'amour (série)
92^e épisode.
- 17.25 Lucky Luke
- 17.30 Zorro
- 18.00 Edgar, le détective cambrioleur
Estampes.
- 18.30 Flipper (feuilleton)
26^e épisode.
- 18.57 Juste ciel
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 19.15 Actualités régionales
- 19.55 Ulysse 31
- 20.04 Chahut-bahut
- 20.30 D'accord, pas d'accord

- 9.00 TV scolaire
- 9.30 La maison des jeux
- 10.00 TV scolaire
- 13.55 Téléjournal
- 14.00 Les reprises
- 16.10 Téléjournal
- 16.15 TV scolaire
- 17.00 La maison des jeux
- 17.30 TV scolaire
- 17.45 Gutenacht-Geschichte
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Walt Disney
- 18.30 Karussell
- 19.00 Actualités régionales
- 19.30 Téléjournal - Sport
- 20.05 Der Fahnder
Série policière.
- 21.00 Rundschau
- 22.00 Tips
- 22.05 Téléjournal
- 22.20 Sport
- 22.50 Ziischtings-Club

- 16.05 Rue Carnot
- 16.30 Nautilus
Ruzzoloni,
Borbottamente e ronzi
- 17.45 TSI jeunesse
- 18.45 Téléjournal
- 19.00 Le quotidien
- 20.00 Téléjournal
- 20.30 Sulle rive del lago
Film de J.-J. Lagrange.
- 22.00 Musictime
- 22.40 Téléjournal
- 22.50 Mardi-sport
- 23.55 Téléjournal

RAI Italie 1

- 7.20 Uno mattina
- 9.35 Storie della prateria
Téléfilm.
- 10.30 Azienda Italia
- 10.50 Intorno a noi
- 11.30 Un tocco di genio
Téléfilm.
- 12.00 TG 1-Flash
- 12.05 Pronto... chi gioca?
- 13.30 Telegiornale
- 14.00 Pronto... chi gioca?
- 14.15 Il mondo di Quark
- 15.00 Cronache italiane
- 15.30 Schede - Scienza e tecnica
- 16.00 Trapper, téléfilm
- 17.05 Marco, dessin animé
- 17.55 Dizionario
- 18.10 Spazio libero
- 18.30 Laurel et Hardy
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Esplorando
Film de G. Nelson.
- 22.10 Telegiornale
- 22.20 Esplorando
(2^e partie).
- 23.20 Colloqui sulla prevenzione

ARD Allemagne 1

- 15.50 Téléjournal
- 16.00 Sie, er, es
- 16.45 L'humour du mardi
- 17.45 Téléjournal
- 17.55 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Donnerlippchen
- 21.00 Reportage
- 21.45 Miami vice
- 22.30 Le fait du jour
- 23.00 Le monde culturel

ARD Allemagne 2

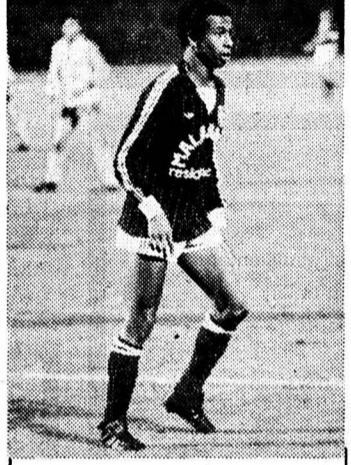
- 16.05 Pfiif
- 17.00 Informations régionales
- 17.15 L'illustré-télé
- 17.45 La pomme ne tombe pas loin de l'arbre
- 18.20 Wartesaal
zum kleinen Glück
- 19.00 Informations
- 19.30 Le reportage
- 20.15 Der Landarzt
Film de W. Luderer.
- 21.45 Journal du soir
- 22.10 Videospiele
- 22.50 Témoin du siècle

ARD Allemagne 3

- 18.00 Rue Sésame
- 18.30 Ferdy
- 19.00 Journal du soir
- 19.30 Astronautique européenne
- 20.15 Itinéraire vers l'art
- 21.00 Actualités
- 21.15 Der Wolf der Silberge
Film de D. Coletti.
- 22.30 Glauben aus dem Herzen
- 23.00 Récit de ma vie



A 20 h 05
Startest
Spectacle de variétés avec des extraits de succès passés et actuels de la vedette du jour. Une bonne dose d'humour, un zeste d'indiscrétion pimentent le tout. Aujourd'hui: Sheila.
Photo: Sheila. (tsr)



A 20 h 30
Football
Bordeaux-Everton.
Match amical disputé à l'occasion de l'inauguration du stade municipal de Bordeaux, où d'importants travaux ont été faits pour augmenter sa capacité et son confort.
Photo: Jean Tigana, du FC Bordeaux. (tfl)



A 20 h 30
La smala
Film de Jean-Louis Hubert (1984), avec Victor Lanoux, Josiane Balasko, Dominique Lavanant, etc.
Dans les années 80. Les mésaventures parisiennes d'un chômeur et de ses cinq enfants, en compagnie d'une aide ménagère.
Durée: 90 minutes.
Photo: Victor Lanoux. (a2)



A 20 h 35
Marseille contrat
Film de Robert Parrish (1974), avec Michael Caine, Anthony Quinn, James Mason, etc.
En 1974, à Paris et à Marseille. La difficile mission d'un agent américain du bureau des narcotiques.
Durée: 90 minutes.
Photo: Michael Caine et Maureen Kewin. (fr3)

- 21.10 Splendeur et misère des années trente
Les empires coloniaux.
- 22.05 Regards
Eveil spirituel des enfants.
- 22.35 Téléjournal
- 22.50 Hockey sur glace
- 23.50 Dernières nouvelles
Bulletin du télétexte.

- 22.20 Le grand Escalator
Le Centre Pompidou.
- 23.15 Le rendez-vous
Centre Pompidou:
10^e anniversaire.
- 23.20 Journal
- 23.40 C'est à lire

- 22.05 Les jeux de mardi-cinéma
Avec P. Noiret et C. Malavoy.
- 23.25 Journal

- 22.05 Soir 3
- 22.30 Télévision régionale
- Demain à la TVR**
- 12.05 En danger au Pérou, film
- 12.30 Un journaliste un peu trop voyant
- 13.05 Virginia
- 13.30 Mystère, aventure et boules de gomme

□ A PROPOS

Baïchette, où es-tu?

Jeune homme, la trentaine, les pieds sur terre, franc, beau, sérieux, intelligent, fort sympathique et travailleur, désire rencontrer en vue mariage, charmante jeune fille, âge en correspondance, sincère, travailleuse, pour fonder un foyer. Pas sérieuse, s'abstenir.

Toutes les printanières prémices pour l'élaboration d'un beau théorème familial sont posées. Tout baignerait dans l'huile si... si le jeune bougre n'était pas agriculteur. Preuve en est: pour une seule candidate fermière au mariage, 150 agriculteurs s'alignent sur la case départ. Relevons que la polygamie est interdite. Tel fut le propos de «Tel quel», les vendredi 6 et dimanche 8 février sur la TSR.

Pourquoi les candidates se font-elles si rares? Jetons un coup d'œil critique aux avantages: le retour à la nature, au calme, au grand air, de l'ozone plein les poumons, les grands espaces! Quelle respiration; une maison pleine de pièces, avec des caves et des greniers qui sentent bon la paille et la fleur de fumier; une cuisinière au feu de bois qui accouche d'un pain plus croquant et plus savoureux qu'à cent lieues à la ronde, des vaches qui donnent du lait plus

riche et plus parfumé que dans nos tristes berlingots sophistiqués et hyper stérilisés. Un travail varié, libre à l'intérieur comme à l'extérieur, sans pointage, sans contrôle patronal. C'est alléchant. Les inconvénients: 5 h 30, la diane, par n'importe quel temps, n'importe quel jour et n'importe quelle saison. Faut mettre la main à la pâte, et la pâte n'est pas toujours tressée de fils d'or. Le confort est parfois précaire, les aides ménagères sont rares. Le travail est dur et lourd. La dépendance est quasi totale à la ferme. Le bétail est là et il faut le nourrir, le soigner. Une vache vèle, il faut être près et présent. Les cultures n'attendant pas le repos du paysan pour être récoltées. Le salaire ne tombe pas le 25 de chaque mois dans l'escarcelle. L'isolement, loin de la ville et de son bruit, de ses échoppes et de sa vie, c'est inquiétant. La solitude est-elle plus supportable à la ville qu'à la campagne?

On a lu sur les murs de 1968 «La liberté, ça se prend». Si j'avais un pinceau aujourd'hui, je tracerais «La liberté, ça s'apprend». Que l'on soit «gens des villes» ou «gens des champs».

Jacqueline Girard-Frésard

□ A VOIR

Splendeur et misère des années trente

Les empires coloniaux



pris que l'indépendance de l'Afrique deviendrait un jour prochain la réalité. Dans les écoles de l'Empire britannique, on forme donc les futurs gouvernants indigènes.

En Inde, on assiste au réveil de la conscience nationale. Gandhi, formé à l'occidentale et adepte de la non-violence, devient vite un symbole pour l'ensemble du peuple indien, toutes castes et religions confondues. C'est en 1930 qu'a lieu la célèbre marche des Indiens jusqu'à la mer. Ils y prélèveront un peu de sel, geste hautement symbolique, constitutif de désobéissance civile, puisque la régate du sel appartient à l'Etat. Le pouvoir finira par intervenir et ne rencontrera

aucune résistance: les adeptes de Gandhi appliquent le principe de la non-violence. Gandhi lui-même sera jeté en prison avant d'être invité à Londres où l'on discutera, enfin, des modalités de la future indépendance indienne.

Avant d'affronter le dernier épisode de cette série (Guerre et Paix), le réalisateur Dieter Franck nous emmène encore en Palestine - où débarquent les premiers colons juifs - en Turquie de l'après-l'empire et en Amérique du Sud. Histoire de se faire une idée complète de l'état du monde dans les sombres années qui ont précédé la deuxième guerre mondiale.

(TSR, 21 h 15 - sp)

Startest: Sheila

Pourquoi Startest? Parce qu'il s'agit de tests psychologiques, et que l'invité(e) du jeu est une star. Maintenant que vous savez tout sur cette nouvelle série qui arrive de RTL, ajoutons qu'on s'amuse ferme sur le plateau, grâce notamment à l'abattage imparable de Fabrice, un des meilleurs animateurs francophones du moment.

La première victime, c'est Sheila: tant qu'il s'agit de faire établir son thème astral par Françoise Hardy, elle ne souffre pas trop. Mais au moment où elle se voit contrainte de faire du hoola-up, on constate que l'école est finie depuis longtemps. Heureusement que Mme Annie Chancel sait se montrer très grande dame dans l'adversité, ce qui lui vaut une rafale d'applaudissements mérités.

«Startest», c'est aussi un spectacle de variétés, avec des extraits de succès passés et actuels de la vedette du jour. On alterne ainsi les gags les plus extravagants avec des séquences plus «sérieuses» de graphologie ou de psychologie. Une bonne dose d'humour, un zeste d'indiscrétion pimentent le tout...

(TSR, 20 h 05 - sp)